

Contrat de Relance et de Transition Écologique

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE



Version modifiée par avenant
décembre 2022

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20221222-15522-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022

Table des matières

Introduction.....	3
Présentation de la démarche d'élaboration du CRTE du Grand Dole.....	6
Ambition n° 1 : Développement économique.....	7
Ambition n°2 : Transition écologique	8
Ambition n°3 : Cohésion et attractivité territoriale.....	9
Diagnostic écologique du territoire	12
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET FICHES ACTIONS.....	17
1^{ère} partie : RELANCE 2021 - 2022	22
AXE 1 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	22
AXE 2 : INNOVATION ET COHÉSION DES POPULATIONS	23
AXE 3 : ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE.....	40
AXE 4 : COOPÉRATIONS ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES	54
2^{ème} partie : TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2023 - 2026	57
AXE 1 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	57
Action : Offrir de nouvelles opportunités économiques grâce à la réhabilitation des friches industrielles et commerciales	57
Action : Poursuivre l'aménagement des pôles économiques	59
Action : Encourager le développement économique et la transition écologique des entreprises du territoire	62
AXE 2 : INNOVATION ET COHÉSION DES POPULATIONS	71
Action : Adapter l'offre d'équipements publics aux besoins du territoire.....	71
Action : Rénover les bâtiments publics (efficacité énergétique)	74
Action : Moderniser et diversifier l'offre de mobilités.....	79
Action : Favoriser l'accès à une alimentation locale de qualité	82
Action : Développer une offre culturelle innovante et de proximité.....	84
Action : Améliorer le service de gestion des déchets en réduisant son impact environnemental	86
Action : Améliorer le service de gestion de la ressource en eau et le maintien de sa qualité.....	89
Action : Sécuriser l'espace public.....	96
Action : Poursuivre la transformation numérique du territoire.....	104
Action : Assurer un accès à la santé pour tous.....	107
AXE 3 : ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE.....	110
Action : Assurer un accès pour tous aux infrastructures sportives.....	110
Action : Développer les équipements touristiques, de loisirs et de plein air.....	115
Action : Protéger et mettre en valeur la biodiversité	118
Action : Faire émerger une culture environnementale sur le territoire	121
Action : Développer l'offre d'enseignement supérieur.....	122
Action : Lutter contre les pollutions visuelles	123
Action : Renforcer la rénovation énergétique de l'habitat et garantir une offre de logements équilibrée sur le territoire	124
Action : Poursuivre la décarbonation de l'énergie consommée sur le territoire	128
Action : Réhabiliter et valoriser le patrimoine historique.....	131
AXE 4 : COOPERATIONS ET SOLIDARITES TERRITORIALES	138
Action : Organiser l'ingénierie territoriale	138
Action : Aménager le territoire de façon cohérente et équitable.....	139
Action : Coopérer avec les territoires voisins.....	140

Introduction

CONTEXTE

La relance de l'activité économique et la transition écologique sont au cœur de ce nouveau mandat. Afin de contribuer activement à la réussite du Plan de Relance de l'État, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole (CAGD) souhaite s'impliquer dans la mise en place d'un Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Le périmètre qui a été retenu pour ce contrat est celui du territoire intercommunal.

Ce nouveau contrat est bâti sur la base du projet de territoire de l'intercommunalité. Ces deux documents structurants et prospectifs sont élaborés de manière concomitante, afin de favoriser une convergence des enjeux stratégiques de notre territoire et des priorités de l'État.

Plus précisément, ce contrat permet la concrétisation du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole autour d'une triple ambition de **transition écologique**, de **cohésion territoriale** et de **développement économique**, dans une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques.

Lors de l'élaboration de ce CRTE, de nouveaux projets ont émergé et d'autres, s'inscrivant dans la continuité des politiques publiques déjà existantes, ont été repris afin de pouvoir être déployés sur ce nouveau mandat. La CAGD a veillé à intégrer dans ce CRTE les programmes d'appui mis en œuvre par les différents partenaires institutionnels (État, Région, Département, Communes) au profit de son territoire.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite, à travers l'ensemble de ces projets, concevoir un **nouveau modèle de développement, fondé sur les spécificités de son territoire et prenant en compte les dimensions économiques, sociales et environnementales d'aujourd'hui.**

Identification des politiques contractuelles en cours

Conformément à la directive du Premier Ministre du 20 novembre 2020, le CRTE du Grand Dole a été élaboré sur la base des démarches contractuelles nationales, régionales, voire départementales pré-existantes, et plus particulièrement sur les documents stratégiques suivants :

- ❖ **SRADDET** : Adopté en 2020, ce schéma régional fixe les grandes orientations à l'échelle du territoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté, autour de 3 grands axes :
 - Accompagner les transitions sociétales et technologiques dans un objectif de **modification des modes de production et de consommation** vers des pratiques plus responsables ;
 - Organiser la **réciprocité** et la **solidarité** pour garantir la **cohésion** en renforçant la mise en commun des forces de chacun ;
 - Construire des alliances et **s'ouvrir vers l'extérieur** pour garantir une **cohérence** entre les politiques de la Région Bourgogne-Franche-Comté et celles des Régions limitrophes, dans les domaines couverts par le SRADDET, et rayonner à l'échelle nationale et internationale.
- ❖ **SRDEII** : Ce schéma régional définit les orientations de la politique publique de développement économique et permet d'organiser la complémentarité des actions menées par la Région en matière d'aide aux entreprises avec les actions menées par les autres collectivités territoriales et leurs groupements pour la période 2017-2021. Ce schéma est organisé autour de **4 ambitions majeures** :
 - Proposer un accompagnement complet et réactif au service des **dynamiques d'entreprises**,
 - Agir avec force sur les **leviers de compétitivité** : innovation, compétences, internationalisation, mutations écologiques et numériques, performance industrielle,
 - Déployer une action économique **au plus près des territoires**,
 - Instaurer une **gouvernance coopérative** des acteurs du développement économique.
- ❖ **CAP TERRITOIRE** : Ce contrat a été conclu entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Pays Dolois - Pays de Pasteur, association loi 1901 créée en 2000 et composée de quatre intercommunalités (Communauté d'Agglomération du Grand Dole, Communauté de Communes du Val d'Amour, Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne et Communauté de Communes Jura Nord).
Le Pays Dolois - Pays de Pasteur a décidé de retenir comme axe prioritaire de cette contractualisation 2018-2020 avec la Région le fil directeur suivant : "**Accueil et Attractivité**".

Ce contrat a pour objet de définir les objectifs stratégiques et opérationnels communs à atteindre par la mise en œuvre d'actions identifiées et de moyens établis. Il soutient des actions répondant à une logique de développement du territoire, c'est-à-dire des actions qui sont accompagnées par une ingénierie territoriale et qui s'intègrent dans une stratégie locale de développement cohérente avec les enjeux régionaux prioritaires.

- ❖ **CPER** : La préparation d'une nouvelle génération de CPER pour la période 2021-2027 a été initiée en septembre 2019 par le Premier Ministre. La procédure, ralentie par la crise sanitaire liée à la Covid-19, a été relancée dans sa méthode et son contenu suite à « l'accord de partenariat État-Régions » du 28 septembre 2020.

Après avoir procédé au diagnostic de la situation démographique, sociale, économique et environnementale, les enjeux identifiés par la Région Bourgogne-Franche-Comté sont les suivants :

- **L'attractivité de la Région**, pour laquelle l'action commune État-Région va notamment se traduire par un effort conséquent en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, mais aussi de formation ;
- Le **désenclavement des territoires**, lié à ce premier enjeu d'attractivité, mettant en avant la question des nouvelles mobilités ;
- **L'inclusion numérique** ;
- La **préservation de la biodiversité et de la ressource en eau**, ainsi que l'adaptation au **changement climatique** ;
- La répartition de **l'offre culturelle** sur le territoire tout en préservant le patrimoine ;
- Le **développement équilibré des territoires** dans le cadre des grands objectifs du SRADDET : transition énergétique, écologique, numérique, gestion économe des ressources, renforcement des centralités et coopérations inter-territoriales.

À la lumière de ces enjeux partagés entre l'État et la Région, trois objectifs majeurs sont ainsi ciblés par ce nouveau CPER 2021-2027 :

- la réindustrialisation de notre territoire ;
- la lutte contre la désertification rurale et les inégalités territoriales ;
- la neutralité carbone.

À ce titre, le CPER 2021-2027 finance la mise en œuvre de projets essentiels à l'intérêt général déclinés en 10 thématiques, à savoir : l'enseignement supérieur-recherche, l'innovation, la transition écologique et énergétique, la cohésion territoriale, les mobilités multimodales, l'emploi-formation, le numérique, l'économie sociale et solidaire, la culture et le patrimoine, le sport et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Sur la base de l'ensemble de ces documents cadres, plusieurs contractualisations se sont déjà développées à l'échelle de l'intercommunalité : le plan Action Coeur de Ville, le Contrat de Ville, le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU), le Plan Climat Air Énergie Territoire (PCAET) et le Contrat de Transition Écologique et Industrielle (CTEI).

- ❖ **CTEI** : Le Contrat de Transition Écologique et Industrielle de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été signé le 28 janvier 2020, une première au niveau national. À travers ce contrat, il s'agit de mettre en avant à la fois le très grand potentiel d'innovation et de développement industriel du bassin mais également le souhait des forces vives de l'Agglomération de contribuer aux enjeux toujours plus prégnants de la transition écologique. Illustrant pleinement cette première étape concrète des actions figurant au CTEI de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, qu'elles soient en voie de concrétisation ou au stade de projet, marquent cette ambition forte et partagée par l'ensemble des acteurs du territoire. Une des principales actions inscrites au CTEI de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est la « valorisation territoriale de l'hydrogène coproduit » issu du site industriel d'Inovyn.
- ❖ **PCAET** : La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a engagé l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territoire (PCAET) en juin 2017. Ce Plan fait suite au Plan Climat Énergie élaboré en 2015 par le Pays Dolois. Il se décline en un programme de vingt actions, dont certaines ont déjà été mises en œuvre. L'objectif premier de ce programme d'actions est de généraliser les bonnes pratiques, à partir de retours d'expériences locaux, en associant l'ensemble des acteurs territoriaux. Il s'agit également de faire connaître les opérations pour lesquelles des acteurs de terrains sont engagés afin de rendre concret le développement durable du territoire, à l'image des projets soutenus par le Grand Dole, comme l'installation d'une unité de

méthanisation, le développement de la filière hydrogène ou encore la production de chaleur à partir de biomasse.

Le deuxième objectif de ce PCAET est d'œuvrer pour atteindre, sur la période 2020-2026, une " double réduction " : réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre, tout en réduisant de 16% la consommation d'énergie. À cela, il conviendra d'adjoindre une production d'énergies renouvelables doublée ainsi que l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique.

- ❖ **NPNRU** : Un premier Programme National de Renouvellement Urbain sur la période 2006-2018 avait permis de réaffirmer le quartier des Mesnils-Pasteur notamment par la requalification d'espaces et d'équipements de proximité et par l'amélioration de l'habitat de plusieurs secteurs de ce quartier. Malgré cela, ce quartier présentait encore des dysfonctionnements urbains et sociaux importants qui ont nécessité de poursuivre son renouvellement urbain. Les collectivités ont donc sollicité une nouvelle intervention de l'ANRU dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Ce programme porte essentiellement sur l'enclavement et l'accès difficile de certains secteurs du quartier (Descartes, pôle scolaire), ainsi que l'état du parc de logements.
- ❖ **Plan Action Cœur de Ville** : Le Programme Action Cœur de Ville vise à accompagner les villes moyennes afin qu'elles se projettent comme les territoires de demain. Signé le 21 juin 2018, le Programme Action Cœur de Ville a poursuivi la démarche Cœur de Ville lancée par la Ville de Dole en 2014 pour redynamiser le centre-ville et lui redonner le rayonnement qu'il doit avoir à l'échelle de son bassin. Afin de favoriser le bon déroulement du programme Action Cœur de Ville", la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Ville de Dole et leurs partenaires financiers ont signé en juillet 2019 une convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT). La concordance des périmètres d'intervention prioritaire tels que définis dans la convention Action Cœur de Ville et les périmètres d'intervention de l'ORT ont permis de faciliter la concrétisation des projets. Ces démarches qui couvraient le site patrimonial remarquable ont été ainsi élargies à un plus vaste périmètre englobant notamment la rive gauche du Doubs ou le site SNCF Rotonde. En plus de rénover l'habitat, favoriser le retour des commerces et services, améliorer l'accessibilité et la mobilité ou encore valoriser les espaces urbains, ces programmes s'attachent aussi à favoriser l'innovation et les démarches smart city (villes intelligentes). Il s'agit de permettre au territoire d'inventer des solutions adaptées sur des sujets comme la mobilité, la logistique urbaine, la consommation d'énergie, la gestion des déchets, ou encore la biodiversité.
- ❖ **Contrat de Ville** : Le Contrat de Ville de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été signé le 22 septembre 2015 dans le cadre de la loi de programmation pour ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. L'objectif de ce contrat est de permettre le renforcement de la cohésion urbaine et de la solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Fondé sur l'ambition de définir un véritable projet de territoire articulant dimensions urbaine, sociale et économique, le Contrat de Ville s'articule autour de trois piliers que sont le développement économique et l'emploi, la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain. A ces trois grands piliers, s'ajoutent quatre priorités transversales qui ont vocation à irriguer l'ensemble du Contrat de ville et à s'incarner dans les objectifs définis. Ces priorités sont la jeunesse, la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité femme-homme et la promotion des valeurs de la République et la citoyenneté. Un protocole d'engagements renforcés et réciproques a prorogé ce Contrat de Ville, initialement signé pour la période 2015-2020, jusqu'en 2022.

Pour l'intercommunalité, le CRTE est ainsi l'occasion de faire converger toutes les ambitions traduites dans chacun de ces contrats et de concrétiser les actions déjà engagées.

Présentation de la démarche d'élaboration du CRTE du Grand Dole

L'élaboration du CRTE repose sur la mobilisation large de partenaires. La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a en effet tenu à garantir l'effectivité du **principe de co-construction**, notamment par la concertation de l'ensemble des acteurs territoriaux. Ainsi, de novembre 2020 à juin 2021, les services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, ainsi que les partenaires et acteurs du territoire, ont été mobilisés à différentes reprises.

Étapes de la démarche	Temps partenariaux
<u>Novembre - décembre 2020 :</u> Questionnaires territoriaux	Diffusion de 2 questionnaires par semaine auprès des 645 élus municipaux du territoire Au total 10 questionnaires territoriaux ont été envoyés, répondant à 10 thématiques Taux de participation : entre 30 % et 40 % des élus municipaux pour chaque questionnaire (moyenne de 240 réponses par questionnaire)
<u>Décembre 2020 :</u> Constitution d'une équipe opérationnelle	Détermination des ressources et moyens à allouer pour l'élaboration du CRTE : • Recrutement d'une chargée de mission transition écologique en janvier 2021 • Recrutement d'une stagiaire pour la période de mars à août 2021
<u>15 janvier 2021 :</u> Réunion de lancement de l'équipe opérationnelle	Structuration de la démarche
<u>Janvier 2021 :</u> Demande effectuée auprès des 47 communes du territoire pour l'élaboration et la transmission de leur plan pluriannuel d'investissement	Réception des plans pluriannuels d'investissement des communes et intégration desdits plans dans le CRTE
<u>Février - Mars 2021 :</u> Diagnostic du territoire	Identifier les forces et faiblesses du territoire Dégager les principaux enjeux Etablir un bilan des contractualisations précédentes Recenser les dispositifs existants et les actions en cours de mise en œuvre
<u>Février à mai 2021 :</u> Ateliers territoriaux ---> 10 ateliers thématiques ---> 30 réunions ---> 6 réunions de secteur ---> 645 élus mobilisés	Concertation des 645 élus municipaux du territoire pour co-construire le CRTE Ateliers permettant un échange sur plusieurs thématiques telles que le développement économique, la mobilité, la transition écologique, l'aménagement du territoire ou encore l'action culturelle
<u>Mai 2021 :</u> Bureau communautaire	Présentation du CRTE
<u>Juin 2021 :</u> Conférence des maires	Présentation du CRTE
<u>29 juin 2021 :</u> Conseil Communautaire	Validation du CRTE

LES AMBITIONS

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique du Grand Dole est construit autour de 3 ambitions majeures :

1. le développement économique
2. la transition écologique
3. la cohésion et l'attractivité territoriale

Ambition n° 1 : Développement économique

Le développement économique du territoire est l'ambition prioritaire des élus du Grand Dole. Déjà ancrée fortement au cœur du précédent mandat, elle a permis l'implantation ou l'extension d'un certain nombre d'entreprises induisant la création de plusieurs centaines d'emplois et des retombées directes pour le territoire, sur le plan économique, du dynamisme commercial, de l'habitat ou des services à la population. Le PLUi adopté en 2019 a réaffirmé la vocation du Grand Dole à devenir un ambitieux pôle d'accueil d'entreprises industrielles innovantes, de logistique, de commerces ou de services, via le confortement ou l'extension de plusieurs zones d'activités, tout en préservant les ressources foncières agricoles et naturelles. C'est également dans cette optique que le Grand Dole a adopté en 2019 son CTEI, contrat qui a vocation à démontrer la compatibilité entre le développement économique et la protection de l'environnement, mais également à favoriser le développement de **l'emploi local** par la transition écologique en agissant avec tous les acteurs du territoire. Ce contrat consacre un axe complet à la dynamisation du développement économique du territoire.

L'année 2020, fortement marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 et ses conséquences économiques, renforce l'impérieuse nécessité de soutenir les acteurs économiques pour favoriser et impulser une relance rapide et durable de l'activité économique.

Le potentiel de développement économique du territoire réside dans la capacité d'évolution, de diversification et d'innovation du tissu existant, ainsi que dans la volonté affirmée de favoriser l'implantation et le développement de nouvelles activités. Face à l'aéroport, en bordure de la voie d'eau, la zone d'activités INNOVIA regroupe 70 hectares réservés à l'implantation et au développement d'activités industrielles et tertiaires à caractère innovant. Cette dimension innovante est notamment illustrée par l'ouverture, en juin 2016, du premier démonstrateur industriel d'élevage d'insectes pour la nourriture animale, symbolisant ainsi les nouveaux défis environnementaux. Afin de poursuivre cette dynamique, la Communauté d'Agglomération souhaite poursuivre l'aménagement de la zone INNOVIA, qui permettra d'accueillir notamment le futur site de l'entreprise Colruyt (dont le nouveau siège administratif pour la France, historiquement implanté sur le territoire du Grand Dole, ainsi qu'une deuxième base logistique).

Par ailleurs, l'une des principales actions inscrites au CTEI concerne la valorisation de l'hydrogène coproduit sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Le projet de valorisation et de distribution de l'hydrogène coproduit est aujourd'hui entré en phase de faisabilité technique et opérationnelle. Afin d'abonder cette démarche, le Grand Dole a engagé fin 2020 une étude du potentiel de consommation d'hydrogène sur son territoire élargi. Le Grand Dole souhaite poursuivre ce projet et s'investir pleinement dans cette ambition de valorisation de l'hydrogène coproduit.

L'objectif de développement économique du territoire se traduit également par l'aménagement à usage économique des sites industriels vacants : un certain nombre de sites à enjeu fort sont d'ores et déjà identifiés. Le Grand Dole a ainsi pour ambition l'aménagement de la Zone d'Activités Economiques de Rochefort-sur-Nenon.

Le Grand Dole a également pour ambition de s'impliquer dans le développement de l'économie circulaire. Reconnue officiellement comme l'un des objectifs de la transition écologique, l'économie circulaire peut être génératrice d'activités et de création d'emplois durables. Ainsi, plusieurs actions pourraient être mises en place, comme la méthanisation, la gestion des biodéchets ou le recyclage des déchets textiles. En effet, ayant conscience du levier économique et social que représentent les structures d'économie sociale et solidaire, le Grand Dole a confié la gestion de la filière textile locale à l'association COOP'AGIR qui conduit une mission d'insertion par l'activité économique. Tout en renforçant le modèle économique et le développement de l'emploi, l'intercommunalité entend consolider la cohésion sociale sur son territoire, notamment en permettant aux personnes les plus éloignées de l'emploi de (re)prendre contact avec le monde du travail.

Enfin, avec l'appui de la Région Bourgogne Franche-Comté, le Grand Dole a rapidement mis en œuvre un pacte territorial d'appui aux entreprises et de soutien à la relance économique. Le Grand Dole souhaite ainsi, plus que jamais, apporter un soutien à ses entreprises, commerçants et artisans, soutien essentiel pour la préservation du tissu économique et des savoir-faire locaux.

Ambition n°2 : Transition écologique

Le Grand Dole fait partie des territoires volontaires qui parient sur l'écologie comme moteur de l'économie. Soucieuse de la transition écologique, l'intercommunalité s'efforce à construire un modèle de développement durable qui renouvelle notre façon de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

Le Grand Dole s'est ainsi lancé en 2017 dans l'élaboration d'un PCAET, adopté en 2019. Ce contrat a pour but d'adapter le territoire aux changements environnementaux à venir, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, de réduire la consommation d'énergies fossiles, d'augmenter la part d'énergie renouvelable produite et consommée sur le territoire et d'améliorer la qualité de l'air. Basé sur un diagnostic territorial complet, des objectifs et actions propres au territoire ont été dégagés. Afin d'atteindre ces objectifs, le PCAET a été construit autour de six axes : la rénovation énergétique des bâtiments, la mobilité verte, l'agriculture durable, la réduction de l'impact environnemental des industries, le développement des énergies renouvelables et la sensibilisation des acteurs du territoire et des citoyens.

Plus récemment, le 28 janvier 2020, le Grand Dole a signé le premier Contrat de Transition Écologique et Industrielle (CTEI). Ce contrat met en avant à la fois le très grand potentiel d'innovation et de développement industriel du bassin mais également le souhait des forces vives de l'agglomération de contribuer aux enjeux toujours plus prégnants de la transition écologique.

Dans la continuité de ces deux contrats et en veillant à respecter les orientations du gouvernement en matière de transition écologique, le Grand Dole a élaboré de nouveaux projets.

L'intercommunalité souhaite d'abord s'engager dans un programme de rénovation énergétique des bâtiments publics. En effet, la réduction des consommations énergétiques liées aux constructions constitue un enjeu majeur aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle du territoire.

En ce sens, le nouveau mandat porte une ambition forte en matière de réhabilitation du parc de logements existant, du parc scolaire mais aussi des équipements sportifs. À travers cette ambition, il s'agit, d'une part, de moderniser les lieux de notre vie collective, mais surtout de diminuer la facture énergétique, d'obtenir un gain de confort pour les usagers et les agents, et de réduire l'empreinte énergétique et environnementale du territoire.

Par ailleurs, le Grand Dole souhaite s'investir dans le développement des mobilités douces. Un service de location de vélos de longue durée (VDole) a ainsi été inauguré en mai 2016. En 2020, la Communauté d'Agglomération a poursuivi l'extension de ce service en proposant à la location trois nouveaux Vélos à Assistance Électrique (VAE). Au total, quinze vélos classiques et quatorze VAE sont ainsi proposés à la location.

Dans cette continuité, différentes actions sont envisagées par la Ville de Dole mais également par d'autres communes de l'intercommunalité. L'élaboration d'un plan vélo à l'échelle intercommunale, la mise en place de cheminements doux du centre ville de Dole à la forêt de Chaux, ou encore la création de pistes cyclables dans la Ville de Dole sont d'ores et déjà programmées pour cette année.

Le Grand Dole souhaite également promouvoir la production et l'utilisation d'énergies renouvelables. Fin 2018, l'intercommunalité a ainsi participé aux côtés de la Ville de Dole à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue d'un investissement par des entreprises pour la pose de modules photovoltaïques sur son patrimoine foncier. Au total, huit surfaces sont concernées, dont quatre sur des propriétés communautaires : l'espace sportif de Saint-Aubin et son parking, ainsi que les parkings de Dolexpo et de l'Aquaparc Isis. L'installation des modules photovoltaïques sur ces surfaces produira jusqu'à 3300 mégawattheures par an, soit la consommation électrique spécifique de 33 000 habitants du Grand Dole. Plus encore, en 2020, le Grand Dole a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking de l'aire de covoiturage à Authume. Dans cette perspective, la pose de panneaux et d'ombrières photovoltaïques a été envisagée tant par le Grand Dole sur d'autres toitures communautaires que par certaines communes telles que Dole, Sampans ou Menotey sur les toitures de bâtiments communaux.

Enfin, tout comme le Gouvernement, le Grand Dole fait de la lutte contre l'artificialisation des sols une de ses priorités. Cet objectif apparaît nettement dans son PLUI, mais l'intercommunalité a la volonté de s'investir davantage dans cette lutte. Le Grand Dole a en effet veillé à ce que l'ensemble de ses projets soient économes en foncier. Des projets tels qu'un programme de végétalisation des secteurs urbains ou encore une compensation d'espaces naturels ou détruits sont ainsi envisagés. Le Grand Dole a pour souhait également de mettre en place un observatoire des friches industrielles et commerciales permettant de recenser et de mieux étudier la reconversion de ces zones.

Ambition n°3 : Cohésion et attractivité territoriale

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a pour rôle de contribuer à la création d'une identité territoriale forte et reconnue et de développer les structures et services répondant aux besoins des habitants et des acteurs économiques.

Ainsi, afin de renforcer l'image et l'attractivité de la ville-centre profitable à l'ensemble du territoire, les équipements à grand rayonnement doivent être confortés en améliorant leur accessibilité et leur lisibilité dans la ville. Les élus souhaitent également optimiser l'usage des équipements récents et en développer de nouveaux, nécessaires au maintien de l'excellence en offre de soins ou encore d'une vie culturelle, associative et sportive de qualité pour les habitants et les usagers.

Toujours dans cet objectif, les élus du territoire du Grand Dole entendent jouer davantage la carte du patrimoine, de la culture et de l'architecture, pour affirmer l'image du territoire et renforcer son attractivité économique et résidentielle. La richesse patrimoniale du territoire du Grand Dole comprend son patrimoine historique, déjà répertorié et protégé, mais aussi son patrimoine architectural très riche, ne faisant l'objet d'aucune protection particulière. La qualité de ses paysages et de son patrimoine confère au territoire du Grand Dole un potentiel d'attractivité à valoriser encore davantage.

Dans un but d'identité commune et de sentiment d'appartenance, la Communauté d'Agglomération souhaite également développer une cohérence d'action entre les différentes communes du Grand Dole afin d'améliorer l'attractivité du territoire tout en respectant l'équilibre et les solidarités.

En ce sens, il est notamment prévu de développer localement une mobilité plus durable afin d'anticiper les mutations en cours et à venir de notre société. Dans l'objectif d'affirmer l'armature territoriale et d'améliorer la mobilité vers les équipements, services et commerces, l'objectif est d'assurer une offre de base au sein de chaque territoire d'équilibre : services, culture, sport, éducation, petite enfance, animation jeunesse, personnes âgées et santé (maisons médicales, résidences seniors, etc.). Des projets à court et moyen termes s'inscrivent ainsi dans cette logique.

L'organisation du territoire doit permettre à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole d'être un territoire équilibré sur le plan des accès et des connexions interterritoriales, de l'occupation de l'espace, de la répartition des services et des infrastructures.

Pour répondre à ces objectifs, il est nécessaire d'instaurer une cohésion territoriale permettant notamment la revitalisation urbaine mais également une cohésion intercommunale qui puisse donner un cadre commun aux projets de toutes les communes membres de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

1. Cohésion intercommunale

Avec le renouvellement des exécutifs en 2020, un nouveau projet de territoire va venir remplacer le projet de territoire adopté en 2017 par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Ce projet est un document stratégique indispensable permettant de structurer les actions de l'intercommunalité autour des principaux enjeux du territoire identifiés à l'échelle du nouveau mandat (2020-2026), notamment en matière de développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, d'environnement et de gestion des ressources.

Ce document est construit autour de quatre axes visant à mettre en œuvre un développement équilibré et durable de notre territoire. Les trois premiers axes visent à dynamiser le développement économique du territoire, à promouvoir l'innovation et la cohésion des services à la population, ou encore à améliorer l'attractivité et le rayonnement du territoire. La Communauté d'Agglomération du Grand Dole avait déjà pour ambition de renforcer le déploiement des services numériques avec notamment la desserte en Très Haut Débit des équipements publics, des services et

des logements. Aujourd'hui encore, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite continuer de s'investir dans le développement du numérique : la Communauté d'Agglomération souhaite ainsi se lancer dans un projet de digitalisation de la Ville de Dole et du tourisme numérique.

Le dernier axe du projet de territoire est entièrement consacré au renforcement des coopérations et des solidarités territoriales. Dans ce but, différentes actions ont déjà été engagées. Il s'agit notamment d'organiser et renforcer les relations entre les 47 communes et le Grand Dole, organiser l'ingénierie territoriale, aménager le territoire de façon cohérente et équitable, et coopérer avec les territoires voisins.

Par ailleurs, pour ce nouveau mandat, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite poursuivre l'intégration des communes au sein de l'intercommunalité et a notamment décidé de mettre en œuvre son premier pacte de gouvernance. Ce pacte constitue le cadre de référence permettant aux communes et à la Communauté d'Agglomération de coordonner leurs interventions et de définir, dans le respect de leurs compétences, les modalités d'organisation de l'action publique, en adéquation avec les particularités locales. Ce pacte de gouvernance permet ainsi d'avoir une stratégie globale et cohérente sur l'ensemble du territoire, tout en tenant compte de l'indispensable besoin de proximité territoriale.

Ce nouveau pacte de gouvernance, ainsi que le nouveau projet de territoire du Grand Dole, font partie intégrante du pacte territorial de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole 2020-2026, qui intègre également deux autres documents : le pacte de solidarité fiscal et financier et le schéma de mutualisation des services.

Par ailleurs, en janvier 2019, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a adopté son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), permettant ainsi de se doter, conformément aux évolutions statutaires et au souhait du législateur, d'un document d'urbanisme unique, uniforme, cohérent à l'échelle de son territoire favorisant un développement organisé et maîtrisé de l'urbanisation.

Au-delà de ces impératifs, le Grand Dole avait également pour ambition de permettre l'accueil de populations nouvelles et l'implantation d'activités économiques dans un souci d'équilibre entre développement urbain, réhabilitation urbaine et préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, ainsi que la protection des espaces naturels et des paysages. Plus encore, il s'agissait également de renforcer l'attractivité et le dynamisme de la ville centre à l'échelle de son territoire mais aussi à l'échelle de la nouvelle grande Région, tout en confortant des pôles d'attractivité intermédiaires et en préservant la qualité environnementale et paysagère des espaces ruraux.

Une révision allégée du PLUi est prévue par le Grand Dole. De nombreux points ont été envisagés ; sans remettre en cause le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, il sera question notamment de favoriser le stockage carbone, d'envisager une conception bioclimatique des bâtiments et d'instaurer de nouvelles règles d'urbanisme, comme préconisé dans le PCAET.

2. Aménagements urbains

La Ville de Dole a lancé en 2014 la démarche "Action cœur de ville" afin de redynamiser son centre-ville et de lui redonner le rayonnement qu'il doit avoir à l'échelle de son bassin. Élaboré en concertation et en partenariat avec les élus du territoire, les acteurs économiques, techniques et financiers, ce programme est au service du territoire. Il vise à leur donner les moyens d'inventer leur avenir, en s'appuyant sur les atouts, à travers la prise en compte de leur dimension économique, patrimoniale, culturelle et sociale, et en adaptant la nature et l'intensité des appuis en fonction de leur besoin. Plus précisément, ce contrat s'articule autour de cinq axes : optimiser la gestion quotidienne, mener des actions en faveur de l'habitat, conduire des actions sur le commerce et l'animation, requalifier les espaces publics, et mettre en scène l'accès au centre historique.

Dans la continuité de ce contrat, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite mettre en œuvre de nouveaux projets. Ayant pour ambition d'accroître la fréquentation touristique du territoire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite notamment réhabiliter une partie de son patrimoine historique. En ce sens, de nombreuses actions sont envisagées, comme la réhabilitation de bâtiments publics. À Dole, il est notamment question du Musée Pasteur et de la collégiale Notre Dame. Plusieurs communes souhaitent également réhabiliter leurs églises, chapelles, lavoirs ou anciennes cures.

En 2015, suite à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, la Ville de Dole s'est engagée dans un contrat de ville. Ce contrat vise à permettre le renforcement de la cohésion urbaine et de la solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

En 2020, 51 actions ont ainsi pu être financées, sur la base des différents piliers du contrat de ville, à savoir la cohésion sociale, la santé, le lien social, la réussite éducative, la tranquillité publique et la prévention de la délinquance, le cadre de vie et l'habitat, l'emploi et le développement économique.

En 2019, la Ville de Dole s'est lancée dans un Nouveau Programme de Rénovation Urbaine. Cette politique de renouvellement urbain menée sur le quartier des Mesnils Pasteur depuis des années a permis d'amorcer un changement d'image et sa réouverture, notamment au travers du premier Programme de Rénovation Urbaine (Convention 16/01/2016), de construire une centralité affirmée avec des équipements publics de qualité, des logements réhabilités et des espaces extérieurs requalifiés sur une majeure partie du quartier.

Néanmoins, les espaces non traités lors du premier programme (Nord du quartier et plus spécifiquement les secteurs Descartes et Grands Champs, ainsi que différents espaces délaissés, notamment le jardin Carrel et les équipements sportifs) restent des points durs qui cristallisent les problématiques et constituent un frein au renouveau du quartier et de son image. Le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine doit permettre de résorber ces éléments disqualifiants et de revaloriser le quartier.

Ce programme doit notamment intégrer un programme ambitieux et innovant de réhabilitation, de l'école maternelle. La crèche des Petits Loups devrait être intégrée au sein même de l'école maternelle. La crèche, auparavant située devant l'école élémentaire a brûlé en 2014. Elle a été relogée temporairement dans une salle des fêtes aménagée. La construction de la nouvelle crèche dans l'école est un vrai choix pédagogique permettant de travailler la continuité de la prise en charge d'enfants et de leurs familles.

Plus encore, dans un objectif de renforcement du pôle sportif dans ce secteur, la Ville de Dole a entrepris des travaux de réhabilitation du gymnase COSEC et de la salle de gymnastique spécialisée Josette-Tournier comprenant une isolation thermique par l'extérieur, la reprise des façades et toitures, le changement des portes extérieures, la création de zones de rangements et de sanitaires publics, la réfection des vestiaires et le traitement des abords. Ce pôle sportif constitue un des éléments du quartier qui rayonne à une échelle territoriale plus vaste, accueillant notamment des compétitions régionales. Il représente donc une composante majeure à revaloriser.

Il faut enfin souligner que le Site Patrimonial Remarquable de la Ville de Dole est régi par un document de gestion spécifique, le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), qui tient lieu de document d'urbanisme. Sur avis de la commission locale du secteur sauvegardé, ce document a fait l'objet d'une demande de révision par le Conseil Communautaire. En effet, datant de 1967, le PSMV doit à présent répondre à de nouvelles préoccupations conjuguant qualité de vie, dynamisme économique, revalorisation de l'habitat et de l'accessibilité, et adaptation au mode de vie contemporain, tout en poursuivant la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.

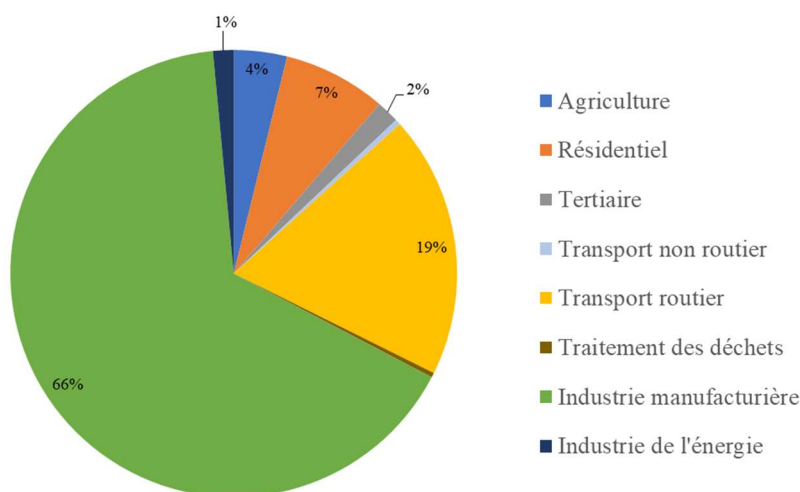
Un prestataire a été retenu en 2018 pour conduire une révision de ce document et la procédure, désormais bien engagée, a permis en 2019 d'établir un diagnostic, de démarrer l'inventaire et le catalogue des espaces ouverts et des immeubles, ainsi que la rédaction des fiches. Si le contexte sanitaire lié à la Covid n'a pas permis de poursuivre les visites en 2020, les premières réflexions sur les orientations d'aménagement ont pu être menées. La Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite ainsi faire de ce projet l'une des priorités pour l'année 2021.

Diagnostic écologique du territoire

Composée de 47 communes et avec une population de 56 126 habitants, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a adopté son Plan Climat en juin 2019. Son diagnostic a permis de dégager plusieurs éléments importants :

1. Un Bilan Carbone dominé par les émissions de ses industries manufacturières

En 2014, année de référence pour le diagnostic du PCAET, le total des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la CAGD était de 1 274 000 tonnes équivalent CO₂. 66% de ces émissions sont dues aux industries manufacturières présentes sur le territoire, parmi lesquelles Egiom et Inovyn, qui représentent à elles seules 97% de ce sous-total.



Répartition sectorielle des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la CAGD en 2014 **1 274 kteqCO₂ émises (données 2014)**

C'est fort de ce constat que s'est construit le Contrat de Transition Écologique et Industrielle (CTEI). En effet, le Grand Dole possède un bassin industriel robuste, créateur de richesses sur le territoire et pourvoyeur de 20% des emplois du territoire (plus de 4700 emplois). Il est important de le conserver, tout en collaborant avec les industries pour réduire l'empreinte carbone de ce secteur. Plusieurs projets sont ainsi à l'étude, dans un objectif de décarbonation de l'énergie consommée par ces industries et d'économie circulaire avec une meilleure valorisation de leur coproduits.

Figurent parmi ces projets :

- Le soutien, dans le cadre du plan de relance, du pôle chimique (qui produit, sur le site industriel de Tavaux, de nombreux produits chimiques comme du chlore, de la soude caustique ou encore du PVC) sera soutenu dans la cadre du plan de relance pour investir dans une nouvelle unité de recompression mécanique vapeur. Celle-ci lui permettra de décarboner en partie son activité de fabrication de sel solide : grâce à une économie d'énergie évaluée à plus de 200 GWh par an, une réduction annuelle de 60 000 tonnes de CO₂ émis est envisagée. La mise en service opérationnelle est prévue pour 2023.
- De plus, cette même entreprise produit chaque année 10 000 tonnes d'hydrogène, coproduit de son procédé industriel. A ce jour, cet hydrogène est valorisé en chaleur, mais pourrait gagner à être valorisé dans le secteur des mobilités. Utiliser cet hydrogène comme carburant décarboné pour certaines flottes de véhicules du territoire permettrait de limiter les consommations d'énergies fossiles et donc les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les émissions d'autres polluants atmosphériques.
- La société Egiom présente à Rochefort-sur-Nenon est une grande consommatrice d'énergie pour son activité de cimenterie. L'énergie consommée est en grande partie d'origine fossile mais l'entreprise se mobilise pour substituer une partie de cette énergie fossile par une énergie plus propre. Il est envisagé de valoriser

sous forme de chaleur des déchets qui n'ont pas trouvé en amont de débouchés de valorisation matière. La Communauté d'Agglomération du Grand Dole travaille ainsi avec Egiom pour trouver des solutions viables et vertueuses parmi plusieurs pistes envisagées à ce jour : valorisation de bois B, de déchets textiles qui s'avèrent ni réutilisables, ni recyclables, de combustibles solides de récupération, etc.

En 2014, le secteur de l'industrie manufacturière du Grand Dole a émis 841 000 tonnes équivalent CO₂. Au vu des projets qui ont été portés depuis et des améliorations déjà apportées, nous savons que ce chiffre a depuis baissé : le pôle chimique avait déjà baissé de 11% sa consommation d'énergie en 2018. L'actualisation du diagnostic du PCAET avec des données plus récentes nous permettra dans les prochains mois d'évaluer l'efficacité des actions déjà portées et la diminution des émissions de gaz à effet de serre qui en a découlé.

Cette collaboration avec les entreprises du territoire se matérialise également par l'implication de l'entreprise Egiom dans le CTEI du Grand Dole. Toutes les actions mises en œuvre jusqu'à aujourd'hui, ou prévues dans les prochaines années et inscrites dans ce contrat de relance, sont conformes aux ambitions nationales de la SNBC, mais également aux objectifs chiffrés du PCAET qui vise une réduction de 168 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par les industries manufacturières d'ici 2026.

2. Un bilan carbone accentué par le transport de marchandises

Le transport routier est la 2nde source d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire après le secteur manufacturier : 242 000 tonnes équivalent CO₂ émises soit 19% du bilan carbone global. Ce bilan englobe l'ensemble des véhicules qui circulent sur les routes du territoire, y compris les autoroutes.

- 61% des émissions de gaz à effet de serre sont liées au transport de marchandises, par des poids lourds ou des véhicules utilitaires : jusqu'à 6000 véhicules par jour traversent le territoire par les autoroutes, et jusqu'à 2000 véhicules sur les routes départementales ;
- 39% des émissions sont dues au transport de personnes, avec une utilisation majoritaire de la voiture individuelle et peu d'offre alternative concurrentielle à l'autosolisme ;
- Et l'on remarque que 50% de ces émissions sont liées à la circulation sur les axes autoroutiers A36 et A39 qui traversent la Communauté d'Agglomération.

Bien que très impactée dans son bilan carbone par la présence de ces deux autoroutes sur son territoire, la Communauté d'Agglomération n'a que peu de moyens d'agir sur la réduction du trafic sur ces axes, la plupart des usagers étant seulement en transit sur le territoire. Ses leviers d'actions ne sont pas inexistants, mais restent faibles.

La collectivité et ses 47 communes membres ont cependant des actions à mener pour diminuer l'impact du transport de marchandises hors autoroutes sur son territoire. Des synergies potentielles sont à encourager entre les entreprises et commerces du territoire, et un plan de logistique urbaine incitatif pourrait compléter les ambitions. Il s'agit d'encourager la sobriété énergétique, en plus d'encourager et d'accompagner la transition des flottes de véhicules vers des véhicules plus propres.

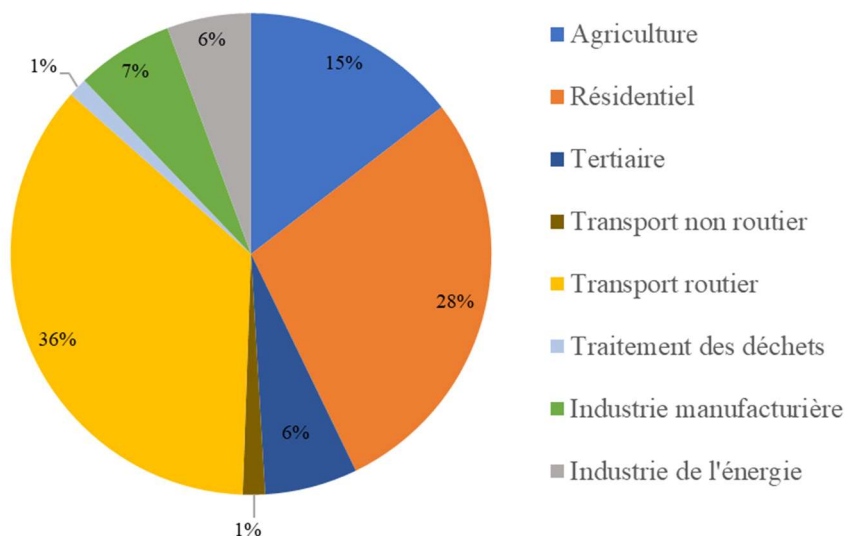
Ces projets auraient le double avantage de réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que d'autres polluants atmosphériques liés à la combustion des énergies fossiles. La qualité de l'air en serait ainsi nettement améliorée.

3. Un bilan carbone impacté par la prédominance de la voiture individuelle

Afin de pouvoir mieux identifier les leviers d'actions les plus pertinents de la CAGD quant à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, il est intéressant de connaître son bilan carbone hors singularités. En simulant une situation hors grandes industries manufacturières et hors portions d'autoroutes, on observe un bilan carbone de 336 000 tonnes équivalent CO₂ en 2014, ce qui correspond à une empreinte carbone de 6,3 tonnes éq CO₂ par habitant et par an, légèrement inférieure à la moyenne nationale :

- Majoritairement dû aux émissions du transport routier (36%)
- et du secteur résidentiel (28%),
- 15% des émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'agriculture, avec la présence d'élevages et de cultures sur le territoire,
- 6% sont dues au secteur tertiaire et à la consommation énergétique des bâtiments associés,
- 7% viennent des autres industries manufacturières du territoire (soit hors Egiom et Inovyn),
- 6% proviennent de la production énergétique,

- 1% des émissions proviennent du transport non routier (aérien principalement)
- Et seulement 1% provient du traitement des déchets, l'incinérateur à valorisation énergétique étant sur le territoire de Lons-le-Saunier.



Version 2 du bilan des émissions GES : hors grandes industries et hors portions d'autoroutes A36 et A39
336 kteqCO₂ émises (données 2014)

Une grande partie des émissions liées au transport routier (36% sur le graphique) provient donc d'une utilisation prédominante de la voiture individuelle thermique pour les déplacements de la population. En effet, le développement économique a entraîné comme sur beaucoup de territoires similaires un étalement urbain conséquent jusqu'en 2006, avant que la crise de 2008 vienne modifier légèrement le fonctionnement des communes les plus rurales. Cet étalement urbain n'est pas sans conséquence pour le climat : urbanisation des campagnes, perte de stockage carbone dans les sols agricoles, vacances de logements de centre-ville, modification des mobilités avec augmentation des distances parcourues.

Le territoire du Grand Dole s'étend sur 420 km², mais la majorité des emplois se concentre sur la ville centre de Dole (emplois tertiaires) ou sur les communes limitrophes (emplois tertiaires et industriels), les services publics sont principalement situés dans la ville centre également, tout comme les établissements scolaires qui se concentrent sur Dole (majorité des écoles primaires, collèges et lycées). L'ensemble de ces facteurs multiplie les trajets quotidiens vers Dole.

Face à ce constat, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a déjà mis en place plusieurs actions qui ont d'ores et déjà porté leurs fruits : redynamisation de la ville centre et baisse de la vacance en centre-ville, réhabilitation de logements pour prévenir la construction de nouveaux et l'artificialisation, déploiement de transports collectifs, gestion et préservation d'espaces naturels sensibles, etc.

Il s'agit de poursuivre ces actions significatives, d'adapter l'offre de transports et d'encourager de plus en plus les déplacements partagés et les modes doux, afin de diminuer considérablement le nombre de véhicules empruntant quotidiennement les routes du territoire.

4. Un bilan carbone à atténuer par la rénovation d'un parc de bâtiments anciens

Poursuivre les efforts de rénovation et d'isolation des bâtiments sur le territoire permet de réduire considérablement les consommations d'énergies liées au chauffage pour un meilleur confort durant l'hiver, mais également celles liées au confort d'été en évitant la multiplication de climatiseurs énergivores.

Ces rénovations concernent le parc de bâtiments tertiaires tout comme le parc d'habitat, collectif et individuel. L'enjeu est de taille sur le territoire du Grand Dole avec un parc de logements vieillissants : 57% des logements ont

été construits avant les premières réglementations thermiques dans la construction en 1975, dont 26% construits même avant 1945.

Le programme Action Cœur de Ville de la ville de Dole combiné à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain de la CAGD ont permis ces dernières années d'accélérer les rénovations thermiques de bâtiments ainsi que la modernisation des modes de chauffage sur le territoire.

Le Grand Dole, tout comme ses 47 communes, s'est engagé depuis des années sur la rénovation de ses bâtiments en recherchant les meilleures performances énergétiques. Ces travaux sont conséquents en termes de budget et sont donc réalisés au fur et à mesure. Tous les travaux de réhabilitation et de construction répondent aujourd'hui à un cahier des charges plus strict qu'auparavant quant aux économies d'énergies envisagées.

Pour le parc de logement, le territoire du Grand Dole observe depuis quelques années de nombreuses rénovations du parc de logements individuels, avec un nombre de demandes d'informations et d'aides financières croissant à la permanence d'information de l'Espace Info Énergie mis à disposition par la collectivité. L'action doit se poursuivre et désormais s'orienter plus largement vers les bâtiments collectifs, avec les bailleurs publics et gérants de copropriétés.

L'impact carbone du secteur résidentiel est donc principalement lié au mode de chauffage utilisé et à sa surconsommation dans un habitat mal isolé. En parallèle des programmes d'isolation, des efforts de sensibilisation et des aides financières ont donc déjà été mis en place pour accompagner les changements de mode de chauffage ou l'installation de systèmes plus performants. Ces actions sont à poursuivre tant qu'il y aura encore des modes de chauffage obsolètes sur le territoire.

5. Une neutralité carbone à atteindre par la transition agricole (et par plus de stockage carbone)

On observe que 15% des émissions de gaz à effet de serre du territoire de Grand Dole sont liées au secteur agricole. La mise en place d'un plan alimentaire territorial au niveau du Pays Dolois permettra de contribuer à la diminution de l'impact carbone de ce secteur :

- En accompagnant la transition des agriculteurs vers des pratiques plus vertueuses, moins consommatrices d'énergies et d'intrants chimiques ;
- En accompagnant la mise en place de circuits courts, avec l'ensemble des acteurs du territoire, ce qui diminuera les émissions liées au transport des marchandises alimentaires.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, par sa grande part de surface agricole et forestière, possède également un fort potentiel de stockage carbone dans ses sols.

En luttant contre l'artificialisation des sols, la collectivité permet déjà de maintenir la capacité de stockage carbone actuelle. En accompagnant des pratiques agricoles travaillant moins la terre et un plan de gestion forestière raisonné, la collectivité a le potentiel d'augmenter ce stockage carbone.

En effet, l'objectif de neutralité carbone passe par deux éléments complémentaires : une baisse massive des émissions de CO₂, en parallèle d'efforts de stockage carbone, ce qui permet d'éviter un surplus de CO₂ dans l'atmosphère et les effets d'emballage qui en découlent. Stocker plus de carbone passe par une protection des puits de carbone que sont les forêts et les océans par exemple, mais également par la protection des sols. Cela est possible en développant des techniques d'agroforesterie et en favorisant la complémentarité des haies bocagères avec les surfaces cultivées, en optimisant la gestion des prairies et des surfaces cultivées, avec le développement de cultures intermédiaires afin de ne pas laisser un sol à nu (qui lui émet du carbone dans l'atmosphère). Il s'agit de favoriser le couvert végétal sous toutes ses formes.

6. Mettre l'accent sur une production et une consommation énergétique plus renouvelable

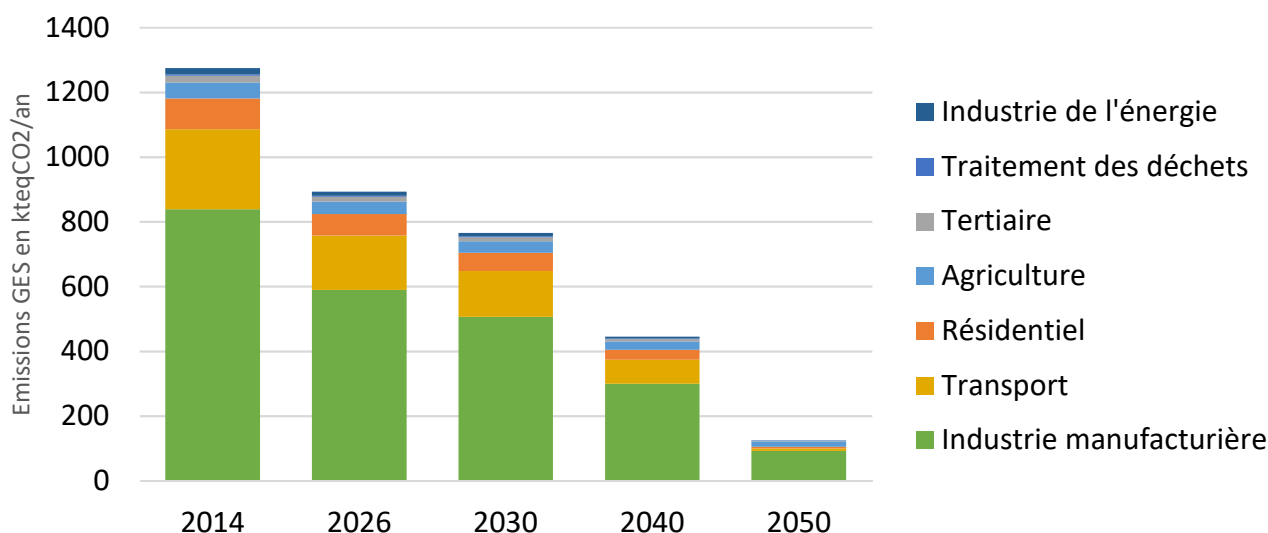
En plus de prôner plus de sobriété énergétique et de trouver des solutions innovantes pour baisser globalement les consommations d'énergie sur le territoire, l'ambition nationale et partagée par le Grand Dole est de favoriser la production d'énergie renouvelable et produite localement. Le Grand Dole et ses 47 communes membres ont bien compris cet enjeu et plusieurs pistes d'actions se dégagent déjà depuis plusieurs années :

En plus de prôner plus de sobriété énergétique et de trouver des solutions innovantes pour baisser globalement les consommations d'énergie sur le territoire, l'ambition nationale et partagée par le Grand Dole est de favoriser la production d'énergie renouvelable et produite localement. Le Grand Dole et ses 47 communes membres ont bien compris cet enjeu et plusieurs pistes d'actions se dégagent déjà depuis plusieurs années :

- **Photovoltaïque** : Le Grand Dole et la ville de Dole participent activement à la hausse de la production d'énergie photovoltaïque sur le territoire en mettant une partie des toitures de leurs bâtiments ou parkings à disposition d'entreprises de production. ssez innovante d'un point de vue juridique, les services du Grand Dole maîtrisent aujourd'hui le sujet et sont prêts à partager leur expérience. Celle-ci permettra aux communes volontaires de mener la même démarche dans les années à venir de manière simplifiée.
- **Hydrogène** : les communes du territoire suivent avec intérêt le potentiel d'utilisation de l'hydrogène coproduit sur le territoire et espèrent pouvoir profiter de ce nouveau carburant dans les années à venir, via notamment des bus H2 ou des véhicules utilitaires H2
- **Électromobilité** : répondre aux demandes des habitants pour plus de bornes de recharge électriques pour accompagner le développement des véhicules électriques sur le territoire.
- **Biomasse** : La part de biomasse utilisée dans le réseau de chaleur urbain de la ville de Dole augmente d'année en année et a permis de mettre à l'arrêt l'ancienne chaudière au fioul.
- **Des synergies entre entreprises et collectivités** sont fortement encouragées afin de valoriser tout le potentiel de chaleur fatale sur le territoire. Cette action est facilitée par la bonne coopération entre le Grand Dole, les entreprises et les communes, ainsi que par le nombre d'acteurs impliqués dans le Contrat de Transition Ecologique et Industriel du territoire.
- **Méthanisation** : L'unité de méthanisation sur la commune de Brevans sera opérationnelle d'ici le mois de juin 2021. La production de biométhane pouvant aller jusqu'à 270 Nm3 par heure correspond à la consommation d'environ 1800 foyers par an. De par sa proximité avec la ville de Dole, le biogaz sera directement injecté dans le réseau de gaz de ville, ce qui implique toutes choses égales par ailleurs, une baisse immédiate de la demande de gaz d'origine fossile provenant du réseau GRDF national. Cette injection dans le réseau pourra être complétée également par la production de carburant bioGNV en fonction de la demande sur le territoire.

L'ensemble de ces actions contribue à un objectif de production d'énergie renouvelable sur le territoire de 445GWh / an d'ici 2026 et de 889 GWh / an en 2030.

Les objectifs chiffrés du PCAET du Grand Dole de réduction d'émissions de gaz à effet de serre sont synthétisés dans ce graphique :



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET FICHES ACTIONS

Axe 1 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. Offrir de nouvelles opportunités économiques grâce à la réhabilitation des friches industrielles et commerciales

- Observatoire des friches industrielles et commerciales
- Projet Hôtel d'Entreprises
- Rénovation énergétique du Centre d'Activités Nouvelles
- Réhabilitation d'une friche industrielle phase 2 (réfection de la toiture du bâtiment « Idéal Standard »)
- Réhabilitation de bâtiments communaux pour aménagement de locaux commerciaux

2. Poursuivre l'aménagement des pôles économiques

- Aménagement de la ZAE de Rochefort-sur-Nenon
- Poursuite de l'aménagement de la zone d'activités Innovia
- Aménagement d'un parc urbain en rive gauche du Doubs
- Aménagement d'un nouveau site industriel pour le développement de la société Mahytec

3. Encourager le développement et la transition écologique des entreprises du territoire

- Mise en œuvre du Pacte Territorial d'appui aux entreprises et de soutien à la relance économique
- Accompagnement à la mise en place des Plans de Mobilité Entreprises
- Accompagnement de la décarbonation des activités industrielles
- Développement d'une cohésion commerciale territoriale
- Accompagnement de la transition agricole et développement des filières d'approvisionnement locales
- Coordination de l'offre de formation avec les différents acteurs du territoire
- Économie circulaire – adaptation de la filière textile sur le territoire
- Économie circulaire – renforcement de la filière pneumatiques sur le territoire
- Valorisation de la matière organique
- Valorisation de l'hydrogène coproduit sur le territoire
- Encourager l'économie circulaire dans la filière bois sur le territoire
- Favoriser le stockage carbone sur le territoire grâce aux matériaux biosourcés
- Développement de la filière bois-énergie
- Coordination d'un plan de logistique urbaine avec les acteurs du territoire

Axe 2 : INNOVATION ET COHESION DES POPULATIONS

1. Adapter l'offre d'équipements publics aux besoins du territoire

- Transfert de l'accueil de jour de Coop'Agir dans le bâtiment de l'ancienne école Gleitz
- Réaménagement et extension du centre Schweitzer pour accueillir les Restos du Cœur
- Construction d'une salle polyvalente en lieu et place des préfabriqués de l'ancienne école des Commards (Dole)
- Construction de nouveaux pôles scolaires
- Construction d'une Maison d'Assistants Maternels à Falletans
- Construction d'une nouvelle gendarmerie à Tavaux
- Construction d'un groupe scolaire et d'un ALSH à Rochefort-sur-Nenon
- Construction d'un ALSH à Authume (restauration, bibliothèque et salle mutualisée)
- Mise en conformité de l'aire des gens du voyage
- Création ou modernisation d'autres équipements publics sur les communes

2. Rénover les bâtiments publics (efficacité énergétique) :

A. Moderniser le parc scolaire et périscolaire

- Marché de Partenariat de Performance Énergétique - écoles de Dole
- Construction et extension de l'ALSH du Deschaux
- Rénovation de la toiture de l'ALSH George Sand
- Travaux de rénovation pour l'ALSH de Foucherans
- Travaux de réhabilitation, rénovation et de sécurisation des écoles sur les communes

B. Autres bâtiments publics

- Isolation thermique de bâtiments communaux
- Changement des moyens de chauffage dans les bâtiments communaux
- Changement d'huissieries sur les bâtiments communaux
- Réhabilitation des bâtiments ERP sur les communes pour accessibilité PMR
- Réhabilitation intérieure de bâtiments communaux

3. Moderniser et diversifier l'offre de mobilités

- Plan de mobilité intercommunal (étude)
- Mise en œuvre du plan vélo (Dole)
- Révision du Schéma modes doux
- Plan Vélo intercommunal
- Mobilité hydrogène
- Développement des modes doux sur les communes
- Développement de la mobilité électrique sur le territoire
- Schéma directeur des bornes de recharge IRVE

4. Favoriser l'accès à une alimentation locale et de qualité

- Mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial
- Restructuration de la cuisine centrale et de la restauration scolaire pour se conformer aux objectifs des lois EGALIM et AGEC

5. Développer une offre culturelle innovante et de proximité

- Stratégie de Lecture publique 2030
- Écofestivals et Eco-fêtes

6. Améliorer le service de gestion des déchets en réduisant son impact environnemental

- Modernisation de la déchèterie de Saint-Aubin
- Schéma directeur de collecte des déchets
- Mise en œuvre de l'obligation de gestion séparée des biodéchets
- Plan de prévention des déchets
- Déchèterie nouvelle génération
- Aménagement sur les communes de dispositifs pour la collecte des déchets

7. Assurer une gestion durable de la ressource en eau et le maintien de sa qualité

- Schéma Directeur de l'Assainissement (étude)
- Schéma directeur de l'assainissement (travaux)
- Déploiement des équipements de récupération d'eau de pluie
- Mise en œuvre d'un programme d'économie de la ressource en eau dans les bâtiments publics
- Mise en conformité des réseaux eau et assainissement sur les communes
- Etude sur la ressource en eau du territoire et adaptation au changement climatique (dans le cadre du PTGE)
- Etude sur la sensibilité des nappes phréatiques face aux pollutions (dans le cadre du PTGE)
- Etude pré-opérationnelle de désenvasement du canal des Tanneurs
- Réhabilitation hydro-écologique et restauration physique du ruisseau de Falletans
- Restauration annexe hydraulique de la Clauge (au droit de l'ancienne usine)
- Restauration d'un complexe de mortes face à la morte Saint-Philippe
- Étude Espace de bon fonctionnement du Doubs "raie des Moutelles"
- Restauration annexe hydraulique Éclans-Nenon
- Restauration annexe hydraulique de la Clauge (au droit de l'ancienne usine)
- Observatoire de la mobilité du Doubs
- Restauration du corridor fluvial de la Loue - zone pilote Augerans - Nevy-lès-Dole

8. Sécuriser l'espace public

- Déploiement de la vidéoprotection sur le territoire
- Déploiement de la vidéoprotection sur les sites communautaires
- Sécurisation de la voirie, dont installation de bornes de sécurité
- Modernisation de l'éclairage public à Dole
- Modernisation de l'éclairage public sur les zones d'activités économiques du Grand Dole
- Modernisation de l'éclairage public sur les communes
- Sécurisation de la voirie sur les communes
- Projets d'aménagement de la voirie publique dans les communes (restructuration, aménagements, etc.)

9. Poursuivre la transformation numérique du territoire

- Déploiement de la fibre optique FTTH sur le territoire
- Animation d'ateliers numériques sur le territoire
- Ouverture de l'application de la Ville de Dole (Sweepin)
- Numérisation des actes civils (Foucherans)
- Dématérialisation application droit des sols
- Territoire intelligent : solution intégrée pour une gestion augmentée des données

10. Assurer un accès à la santé pour tous

- Mise en œuvre du Contrat Local de Santé
- Mise en place d'une maison de santé Cours Clemenceau
- Développement des maisons de santé sur les communes
- Construction d'habitat seniors et développement de l'habitat inclusif

Axe 3 : ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

1. Assurer un accès pour tous aux infrastructures sportives

- Réhabilitation énergétique du gymnase COSEC et de la salle spécialisée J. TOURNIER
- Construction d'un club house au centre équestre de Dole
- Rénovation des vestiaires du stade de la Pépinière à Damparis
- Construction d'un espace sportif couvert à Rochefort-sur-Nenon
- Rénovation et extension des vestiaires du stade Paul Martin à Tavaux
- Aménagement des terrains du Pasquier
- Réhabilitation énergétique du gymnase Lachiche à Dole
- Projet Elancia – Tavaux
- Réhabilitation de la piscine Léo Lagrange
- Modernisation de l'éclairage du stade de la pépinière
- Modernisation de l'éclairage du stade Paul Martin
- Modernisation de l'éclairage du gymnase Lachiche
- Rénovation du club house du tennis de Dole
- Création de nouveaux terrains avec pelouses synthétiques pour les stades communautaires
- Travaux de réhabilitation et rénovation des équipements sportifs sur les communes

2. Développer les équipements touristiques, de loisirs et de plein air

- Transformation de l'ancienne voie ferrée "Voie Grévy" en voie douce et aménagements des liaisons sur les communes
- Élaboration et mise en œuvre du Contrat de Canal du Rhône au Rhin
- Schéma d'Accueil du Public en forêt de Chaux
- Passe à canoë-kayak (barrage de Crissey)
- Aménagement ou réhabilitation d'aire de jeux et de parcours santé sur les communes

3. Protéger et mettre en valeur la biodiversité

- Observatoire de la biodiversité
- Restauration de la zone humide du bois du Défens
- Adaptation du patrimoine arboré aux effets du changement climatique
- Création d'une forêt primaire au centre du village de Saint-Aubin
- Plan de gestion forestière sur le territoire
- Projets communaux pour la protection de la biodiversité

4. Faire émerger une culture environnementale sur le territoire

- Mise en place d'un plan global de sensibilisation à l'environnement

5. Développement de l'offre d'enseignement supérieur

- Création d'un pôle d'enseignement supérieur

6. Lutter contre les pollutions visuelles

- Élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)
- Enfouissement des réseaux secs

7. Renforcer la rénovation énergétique de l'habitat et garantir une offre de logements équilibrée sur le territoire

- Réhabilitation du Foyer Jeunes Travailleurs Le Saint-Jean
- Favoriser la rénovation du parc de logements privés
- Favoriser la rénovation du parc de logements publics

- Réhabilitation de bâtiments communaux pour création de logements
- Rénovation de logements communaux
- Développer et accompagner l'urbanisme durable : éco-quartier de Damparis
- Développer et accompagner l'urbanisme durable - éco-quartier de Dole
- Développer et accompagner l'urbanisme durable - éco-quartier de Falletans
- Aménagement de nouveaux lotissements sur les communes

8. *Poursuivre la décarbonation de l'énergie consommée sur le territoire*

- Mise en œuvre du schéma directeur de chauffage urbain
- Construction d'une chaufferie bois sur la commune d'Amange
- Construction d'une nouvelle chaufferie bois pour le réseau de chaleur urbain de Dole
- Schéma directeur des réseaux d'énergie
- Réalisation d'un cadastre solaire
- Pose d'ombrières et de panneaux photovoltaïques sur les parkings et les toitures communautaires et communales
- Installation d'un parc éolien sur la commune de Champagny

9. *Réhabiliter et valoriser le patrimoine historique*

- Révision du PSMV
- Réalisation du réseau secondaire de la Visitation (tranche 2)
- Réfection de la toiture et isolation thermique de la Visitation
- Réhabilitation du bâtiment de l'Arsenal et création d'un cheminement doux
- Travaux d'entretien et de sécurité de la Collégiale Notre-Dame
- Réhabilitation globale du Marché couvert de Dole
- Réhabilitation du Musée Pasteur (et passerelle Pasteur)
- Requalification des espaces publics
- Mise en valeur du patrimoine par un Plan lumière
- Réhabilitation de l'Hôtel André (ancien collège de l'arc)
- Réhabilitation chapelle des Jésuites
- Création passage 23 rue Pointelin
- Réhabilitation ancienne salle d'audience du TGI, située au couvent des Cordeliers
- Travaux de réhabilitation et de rénovation du patrimoine sur les communes
- Réaménagement des cimetières sur les communes

Axe 4 : COOPÉRATIONS ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

1. *Organiser l'ingénierie territoriale*

- Rédaction du Projet de Territoire 2021-2026
- Élaboration d'un Schéma de mutualisation des services
- Mise en place d'une administration éco-exemplaire

2. *Organiser les relations entre les 47 communes et le Grand Dole*

- Rédaction d'un Pacte de Solidarité Fiscal et Financier
- Rédaction d'un Pacte de Gouvernance

3. *Aménager le territoire de façon cohérente et équilibrée*

- Révision du PLUI

4. *Coopérer avec les territoires voisins*

- Rédaction du Schéma de Cohérence Territoriale

AXE 1 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Action : Encourager le développement économique et la transition écologique des entreprises du territoire

L'ensemble de ces projets sont conformes aux objectifs fixés dans le PCAET du Grand Dole et reprennent des fiches actions déjà envisagées dans le CTEI signé en 2020.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Ouverture nette d'entreprises
- Taux d'emploi
- Nombre de subventions (aides à l'immobilier d'entreprises) accordées par la CAGD
- Emissions GES secteur industriel
- Nombre d'exploitations agricoles sur le territoire
- Part de la surface agricole du territoire
- Nombre d'agriculteurs soutenus financièrement par le Plan Alimentaire Territorial - Montant des aides à l'installation et à la diversification accordé par le futur fonds « PAT »

Projet : Mise en œuvre du pacte territorial d'appui aux entreprises et de soutien à la relance économique

Maître d'ouvrage : CAGD

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminée

Coût prévisionnel de l'opération : 217 700 € HT

Objectifs :

Le pacte régional des territoires pour l'économie de proximité, signé entre le Grand Dole et la Région BFC, prévoyait la mise en place de deux dispositifs d'appui aux entreprises de moins de 10 salariés :

- le Fonds Régional des Territoires FRT : subvention apportée sous forme de trésorerie, ou en appui à des projets d'investissement ;
- et le Fonds d'Avance Remboursable pour la Consolidation de Trésorerie (FARCT) : avance remboursable.

L'instruction des dossiers FARCT a été confiée, par décision du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, à la coordination régionale du réseau Initiative France, dont la plateforme locale est Initiative Dole Territoires.

Le montage et l'instruction des dossiers FRT ont été confiés, par décision du Grand Dole, à l'association Initiative Dole territoires, appuyée par SASTI.

Cette mission s'est terminée en décembre 2021, mais des discussions sont en cours avec la région pour réintégrer un dispositif similaire dans le nouveau projet de Schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

AXE 2 : INNOVATION ET COHÉSION DES POPULATIONS

Action : Adapter l'offre d'équipements publics aux besoins du territoire

Comme identifié dans le Programme Local de l'Habitat du Grand Dole, la ville centre perd en population quand le périurbain en gagne. Afin de répondre à ces enjeux démographiques, le Grand Dole et ses communes membres doivent adapter leur offre d'équipements publics sur le territoire en modernisant les équipements existants ou à défaut en créer de nouveaux.

Comme dans les autres actions, l'ensemble des constructions et réhabilitations s'inscrivent dans un objectif de réduction des consommations d'énergie et prévoient donc une isolation thermique et énergétique de qualité.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Économies d'énergie réalisées
- Occupation des ALSH : taux de remplissage des groupes extra et périscolaires - surface d'espace de loisirs par enfant
- Etat des lieux des salles polyvalentes sur le territoire et taux d'occupation

Projet : Transfert de l'accueil de jour de Coop'Agir dans le bâtiment de l'ancienne école Gleitz

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Partenaires : CCAS de Dole, Coop'agir

Calendrier prévisionnel :

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminée

Coût prévisionnel de l'opération : 130 536 € HT

Objectifs :

Dans le cadre de l'Appel à Projets « Programme d'investissement pour l'amélioration et la modernisation des accueils de jour », lié au programme France Relance, la Ville de Dole a été lauréate en proposant un projet de transfert de l'accueil de jour géré par l'association Coop'Agir dans le bâtiment de l'ancienne école Gleitz.

L'association d'insertion Coop'Agir est un acteur central et reconnu dans la prise en charge des personnes en rue depuis 2005, date de l'ouverture de l'accueil de jour, anciennement situé au 8 rue de la monnaie à Dole. Depuis plus de 10 ans, celui-ci a vu sa fréquentation augmenter régulièrement et reçoit aujourd'hui en moyenne 35 personnes par jour. L'association travaille déjà en étroite collaboration avec le CCAS de Dole via une convention de partenariat.

Le transfert de cet accueil de jour dans le bâtiment Gleitz, propriété de la Ville de Dole où se trouve déjà l'hébergement d'urgence de nuit géré par le CCAS (12 places d'urgence sur les 37 places recensées dans le Jura), permettra une communication entre les deux structures et une meilleure prise en charge de ces publics, tout en conservant deux accès totalement indépendants.

Ce gain en superficie pour l'accueil de jour permettra à Coop'agir de bénéficier de deux grandes salles d'activités, d'un espace de repos pour les personnes accueillies, et de différents bureaux pour accueillir les partenaires.

Les travaux de réaménagement intérieur du bâtiment et de réhabilitation des menuiseries extérieures ont été réalisés en 2022.

Projet : Réaménagement et extension du centre Schweitzer pour accueillir les restos du Coeur

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : 2022

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 243 240 € HT

Projet : Construction d'une salle polyvalente en lieu et place des préfabriqués de l'ancienne école des Commards

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 379 000 € HT

Objectifs :

Suite à la fermeture de l'école des Commards qui a déménagé à l'école Wilson, la ville de Dole a souhaité diviser la parcelle en deux. La parcelle où se situe l'ancienne école est à la vente, et la partie où se situent les algécos et la cour d'école, a vu la construction d'une salle polyvalente ainsi que l'aménagement d'un petit parc public. Ainsi, une salle de 150m² a été aménagée, pouvant accueillir une salle de 54 places assises, dans un bâtiment d'environ 200m² au total.

Projet : Création ou modernisation d'équipements communaux sur le territoire

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Crissey	Protection éléments toiture mairie - salle des fêtes	oui	3 200
Crissey	Atelier communal (démolition / reconstruction)	oui	60 707
Foucherans	Réfection toiture bâtiment communal (ancien bâtiment ETAPES) - fond gauche côté nord	oui	21 271
Foucherans	Réfection toiture bâtiment communal (ancien bâtiment ETAPES) - fond gauche côté sud	oui	23 601
Gevry	Fin travaux salle des pompes (rénovation)	oui	40 000
Lavans-lès-Dole	Toiture mairie (redressage charpente)	oui	22 764
Le Deschaux	Extension bâtiment crèche	oui	4 500
Peseux	création aire de stockage matériaux	oui	1 512

Action : Rénover les bâtiments publics (efficacité énergétique)

Les rénovations citées ci-dessous ont toutes pour objectif d'obtenir une meilleure isolation thermique et énergétique des bâtiments publics. La baisse des consommations d'énergies qui devraient en découler contribuent aux ambitions du PCAET du Grand Dole et de la Stratégie Nationale Bas Carbone de la France.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Économies d'énergies réalisées (kWh)
- Estimation de la surface de classe / espace loisirs par enfant

➤ **Moderniser le parc scolaire et périscolaire****Projet : Travaux de réhabilitation, rénovation et de sécurisation des écoles sur les communes**

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Abergement la Ronce	Sécurisation école (clôture, portail, entrée)	oui	26 643
Champdivers	Réhabilitation écoles et salle de convivialité (changement huisseries, rénovation intérieure PMR)	oui	73 070
Damparis	Ecole élémentaire (remplacement portes extérieures doubles)	oui	24 472
Foucherans	Changement chaudière école maternelle	oui	7 920
Foucherans	Isolation école primaire	oui	44 985
Sampans	réfection bâtiment scolaire	oui	26 069

➤ **Autres bâtiments publics****Projet : Isolation thermique des bâtiments communaux**

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Frasne-les-Meuillères	Rénovation de la salle des fêtes (isolation phonique, électricité, protection bouteille de gaz)	oui	8 669
Saint-Aubin	Réhabilitation de la toiture et fenêtres de la mairie	oui	48 000

Projet : Changement des moyens de chauffage dans les bâtiments communaux

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Champagney	Salle communale (pose d'une pompe à chaleur réversible)	oui	3 322
Foucherans	Echange chaudière bureau de poste	oui	3 992
Menotey	Changement chauffage mairie (pompe à chaleur air/air)	oui	7 847
Nevy-lès-Dole	Mairie (fourniture et pose de radiateurs)	oui	9 600

Projet : Changement d'huisseries sur les bâtiments communaux

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Champdivers	Réhabilitation mairie (changement huisseries, rénovation intérieure)	oui	11 948
Damparis	Réfection étanchéité huisseries toiture zinguerie divers bâtiments (vestiaire foot, bâtiment Place 1er mai, gymnase Delaune)	oui	8 000

Projet : Réhabilitation des bâtiments ERP sur les communes pour accessibilité PMR

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Rainans	Accessibilité ERP (garde corps rampe handicapés)	oui	5 095
Abergement la Ronce	Mise en conformité PMR de la salle des fêtes	<i>Inclus dans réhabilitation du centre culturel</i>	

Projet : Réhabilitation intérieure de bâtiments communaux

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Amange	Bâtiment communal (VMC performante protection radon)	oui	19 487
Archelange	Rénovation mairie (dalles de plafond, peinture)	oui	5 390
Moissey	Maison France Services (aménagement local)	oui	44 096

Action : Moderniser et diversifier l'offre de mobilités

Dans le but d'atteindre ses objectifs fixés dans son PCAET, le Grand Dole souhaite agir sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport non routier sur son territoire. Pour cela, un plan de mobilité complet sera finalisé en décembre 2021 et permettra de donner les grands axes à développer en priorité (adaptation du réseau de bus, promotion du covoiturage, de l'autopartage, trajets à fort enjeu cyclable, etc.). Sans attendre les résultats de cette étude, le Grand Dole et les communes du territoire agissent d'ores et déjà pour l'aménagement de pistes cyclables et la promotion des modes doux en général.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Nombre de kilomètres de pistes cyclables sur le territoire
- Fréquentation des voies cyclables
- Nombre de locations différentes du service Vdole
- Bilan carbone du réseau de bus par passager transporté
- Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques ou vélos à assistance électrique
- Bilan annuel des rechargements de véhicules électriques sur les bornes (kWh / borne)
- Fréquentation aire de covoiturage
- Émissions de gaz à effet de serre du secteur transport non routier

Projet : Plan intercommunal de mobilité (étude)

Maître d'ouvrage : CAGD

Calendrier prévisionnel : 2019 - 2022

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminée

Coût prévisionnel de l'opération : 50 000 € HT d'études

Objectifs :

L'évolution des comportements et les évolutions technologiques apportent des changements importants dans les mobilités depuis quelques années. Par ailleurs, les nouveaux objectifs nationaux en matière de transition écologique et plus particulièrement de réduction des consommations énergétiques et d'émissions de Gaz à Effet de Serre, font des mobilités un enjeu fondamental pour les collectivités.

Le Grand Dole dispose désormais de deux documents cadres en matière de transition écologique qui fixent des objectifs généraux pour la mobilité : le Contrat de Transition Écologique et Industrielle et le Plan Climat Air Énergie Territoire.

Pour accompagner ces évolutions et préciser ces orientations, le Grand Dole a engagé une réflexion qui a pour but de réfléchir aux mobilités de demain pour notre territoire et aboutir à un plan d'actions pour les prochaines années.

Une étude est donc en cours pour déterminer les priorités d'intervention de la collectivité en matière de mobilité pour les prochaines années : développement des modes doux, adaptation de l'offre de mobilité et de transport en commun au territoire rural, complémentarité des modes de déplacement.

Elle se traduira par un programme d'actions qui sera repris dans le projet de territoire et déterminera le projet pour la prochaine Délégation de service Public des Transports qui sera renouvelée en septembre 2023.

Projet : Mise en œuvre du plan Vélo

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : 2021

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminée

Coût prévisionnel de l'opération : 294 137 € HT pour l'année 2021

Objectifs :

Le développement des aménagements cyclables est une des composantes majeures de la politique vélo menée par la Ville de Dole.

Le plan vélo se décline de 2021 à 2026 avec une programmation annuelle qui sera déterminée chaque année, en fonction du programme de voirie, des aménagements réalisés par les collectivités partenaires pour garantir un maillage cohérent.

Le programme suivant a été réalisé en 2021 : avenue Eisenhower, avenue Duhamel, avenue Jouhaux, rue de Chaux - rue de la Proie.

Les itinéraires envisagés pour les années suivantes comprennent : rive gauche du Doubs, avenue Northwich, avenue Eisenhower, les liaisons avec les communes voisines.

Projet : Développement des modes doux sur les communes

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Abergement la Ronce	Installation recharge solaire VAE / parking vélo route	oui	13 250
Aumur	Création chemin piétonnier (de l'écoquartier à l'église)	oui	9 600
Crissey	Voie Grévy (création de 3 accès)	oui	10 374
Sampan	Piste cyclable (rue de l'étang)	oui	99 680
Villette-lès-Dole	Aménagement voie Grévy en voie verte	oui	34 000

Action : Améliorer le service de gestion des déchets en réduisant son impact environnemental

L'ensemble de ces projets sont conformes aux objectifs fixés dans le PCAET du Grand Dole et reprennent des fiches actions déjà envisagées dans le CTEI signé en 2020.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Caractérisation des déchets
- Quantité d'ordures ménagères résiduelles par habitant (kg OMR / hab / an)
- Quantité de déchets triés par habitant (kg bacs de tri / hab / an)
- Émissions de gaz à effet de serre liées à la collecte des déchets (kteq CO2 / an)

Projet : Aménagements communaux pour amélioration et optimisation de la collecte des déchets

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Eclans-Nenon	Emplacements containers verre et papier (dalle béton)	oui	4 622

Action : Améliorer le service de gestion de la ressource en eau et le maintien de sa qualité

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Part des stations d'épuration du territoire aux normes
- Part des installations d'Assainissement Non Collectifs suivis et remis aux normes
- Taux de fuite sur le réseau d'eau potable
- Consommation d'eau des bâtiments communautaires (m3)
- Capacité de stockage d'eau de pluie sur les bâtiments publics
- Part des milieux humides en bonne santé sur le territoire
- Durée totale annuelle de l'arrêt sécheresse
- Débit annuel mesuré du Doubs (moyenne des débits journaliers)
- Nappes phréatiques du territoire : relevé des niveaux minimum et maximum par an avec date associée

Projet : Schéma Directeur de l'Assainissement (étude)

Maître d'ouvrage : CAGD

Calendrier prévisionnel : 2020-2022

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminée

Coût prévisionnel de l'opération : 480 000 € HT d'études

Objectifs :

Le Schéma Directeur d'Assainissement consiste à réaliser le diagnostic des réseaux d'eaux usées et de stations de traitement des eaux usées de l'ensemble des communes du Grand Dole. Ses grands objectifs sont :

- détecter les insuffisances des structures actuelles d'assainissement,
- prévoir l'évolution nécessaire des structures d'assainissement en prenant en compte les prévisions d'urbanisation,
- estimer les volumes des effluents et les charges polluantes à traiter,
- définir la nature et l'importance des travaux à réaliser,
- établir un programme pluriannuel cohérent et chiffré des travaux d'assainissement à réaliser sur l'ensemble des communes du Grand Dole.

Terminée en 2022, la conclusion de cette étude est un plan pluriannuel d'investissement, détaillé en deuxième partie, et dont les budgets seraient à prévoir. Des travaux sont programmés en 2023 à la station d'épuration de Damparis.

Projet : Réhabilitation hydro-écologique du ruisseau de Falletans dans la traversée du village

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Doubs Loue

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 181 036 € HT

Objectifs :

Le présent projet vise à restaurer physiquement le ruisseau de Falletans dans la traversée du village éponyme sur près de 600 mètres, divisés en 2 secteurs fonctionnels :

- Secteur des jardins : effacement du petit obstacle transversal associé à une diversification des écoulements, des resserrements locaux du lit et l'implantation de caches. L'ajout de rugosité dans lit sera compensé hydrauliquement par un décaissage latéral ;
- Traversée du centre bourg : diversification des écoulements associée à un resserrement du lit d'étiage, sans recharger la cote de fond.

Projet : Restauration d'un complexe de mortes face à la morte "St Philippe"

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Doubs Loue

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 131 200 € HT

Objectifs :

En amont de la ville de Dole, face à la morte "St Philippe", un complexe de 4 bras morts relictuels du Doubs est présent en rive droite. Plutôt mal connectées au cours d'eau principal, des opérations de reconnexion et de restauration de ces annexes hydrauliques apparaissent opportunes pour limiter la fermeture de ces milieux et ainsi optimiser leur rôle vis-à-vis de l'hydrosystème (zone refuge, de reproduction et d'alimentation des espèces inféodées aux milieux aquatiques).

Ces annexes étaient d'ailleurs identifiées dans l'étude visant à identifier le potentiel piscicole du Doubs Jurassien, portée par la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Jura en 2007-8. Cette dernière apporte à ce titre de nombreux éléments sur les principaux dysfonctionnements du cours d'eau et sur les mesures à mettre en œuvre pour y remédier.

Le site a déjà fait l'objet de plusieurs investigations durant la première partie du contrat de rivière et une concertation avec les exploitants des parcelles riveraines avait été initiée. Ainsi, en complément des investigations menées par l'EPTB Saône et Doubs, une étude topographique a été lancée au cours de l'année 2015 et rendue début 2016. Portée par l'EPTB, elle a notamment permis de lever les profils en long de chaque baissière ainsi que plusieurs profils en travers au droit de chacune d'entre elles.

Projet : Délimitation de l'Espace de Bon Fonctionnement du Doubs au droit de la raie des Moutelles

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Doubs Loue

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 35 200 € HT

Objectifs :

La Raie des Moutelles est un ancien bras secondaire du Doubs d'environ 1 800 m, situé en rive gauche et dont la prise d'eau amont était historiquement localisée à l'aval immédiat du barrage de Crissey. A présent, la connexion naturelle de la morte avec le Doubs ayant été comblée, cette annexe n'est alimentée par l'amont que par un ouvrage hydraulique issu de la centrale hydroélectrique, avec un débit relativement constant. La Raie des Moutelles ne connaît donc plus de régime de crues (hormis les fortes crues liées au débordement du Doubs), ce qui, associé à des surlargeurs manifestes de son lit mineur, entraîne des phénomènes de colmatage de ses fonds limitant l'intérêt écologique du site.

Aux Tranches, la Raie des Moutelles s'écoule dans un ancien méandre du Doubs qui s'atterrit et dont le lit dans sa section amont encore marqué (aux « les Iletons ») est en eau une partie de l'année. Sur ce secteur des Tranches, le Doubs actuel est relativement dynamique et l'on constate des phénomènes érosifs en extrados qui interrogent sur le potentiel de la rivière à retrouver des fonctionnements hydro-écologiques plus naturels.

Aussi, considérant l'ensemble de ces problématiques, il est proposé d'engager une étude de définition d'un projet d'EBF du Doubs depuis le barrage hydroélectrique de Crissey jusqu'au pont de Choisey, intégrant la restauration des fonctionnalités hydro-écologiques de la Raie des Moutelles.

Projet : Mise en conformité des réseaux eau et assainissement sur les communes

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Aumur	Remplacement de 3 poteaux d'incendie	oui	9 450
Crissey	Traitement des eaux de ruissellement de voirie (curage fossés et favorisation infiltrations naturelles)	oui	12 800
Menotey	Extension réseau eau "chemin en Rouget"	oui	8 598

Action : Sécuriser l'espace public

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Nombre de rues couvertes par la vidéoprotection
- Nombre d'accidents ou altercations sur les zones accidentogènes / sensibles
- Gravité des accidents ou altercations sur les zones accidentogènes / sensibles
- Consommation de l'éclairage public
- Nombre de points lumineux rénovés

Projet : Déploiement de la vidéoprotection sur le territoire

Maîtres d'ouvrage : CAGD, Société Sédia (aménageur de la Zone Innovia), communes

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Objectifs :

La vidéoprotection est un outil au service de la population et de la sécurité du territoire. La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a récemment proposé à ses communes membres de participer à un groupement de commandes concernant l'installation de caméras de vidéo protection. Qu'elles soient ou non dans ce groupement, 12 communes ont inscrits la vidéosurveillance dans leur plan d'investissement 2021-2022 :

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Amange	alarmes et caméras site du stade	oui	12 880
Champdivers	installation caméras 3/4	oui	16 000
Champdivers	installation caméras 5/6	oui	16 000
Champdivers	installation caméras 1/2	oui	33 600
Choisey	installation caméras phase 1	oui	69 917
Crissey	alarme anti-intrusion mairie - salle des fêtes (remplacement matériel obsolète)	oui	4 000
Le Deschaux	Installation d'un mât pour éclairage et caméra de vidéosurveillance sur un parking dédié aux poids lourds (parking Fabulys)	oui	13 593
Sampans	Installation de caméras de vidéosurveillance	oui	19 715

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole participe également à ce marché global pour sécuriser certains bâtiments, équipements sportifs et zones d'activités économiques dont elle a la responsabilité. Sont ainsi concernés les sites suivants :

- Centre d'Activités Nouvelles (CAN)
- Stade Paul-Martin (Tavaux)
- ZAE de Rochefort-sur-Nenon
- ZAE du Tumulus de Dole.

Projet : Modernisation de l'éclairage public

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Champdivers	Eclairage public (remplacement anciens luminaires par LED) – 1 ^{ère} phase	oui	31 110
Damparis	Eclairage public (remplacement anciens luminaires par LED) – 1 ^{ère} phase	oui	12 000

Projet : Aménagements de la voirie publique sur les communes (rénovation, restructuration, etc.)

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Abergement la Ronce	Place des prés clerks (Aménagement places piétonnes)	oui	58 960
Archelange	Rénovation Cœur de Village (pavés, parking, fontaine)	oui	13 091
Champagney	Agrandissement Place du Paqué	oui	20 350
Crissey	Création d'un espace public dans le cœur du village : démolition d'une bâtisse	oui	38 080
Eclans-Nenon	Réfection cour mairie (bitumage)	oui	13 960
Falletans	Réhabilitation du réseau des fontaines, réfection de la voirie incluant une zone piétonne devant la mairie et vers la fontaine, création de trottoirs et réfection du pont.	oui	44 572
Lavans-lès-Dole	Gestion eaux pluviales / voirie rue fontaine d'hâte	oui	10 796
Le Deschaux	Installation de clôtures rigides avec portillons d'accès au centre du village	oui	8 382
Rochefort sur Nenon	Aménagement centre	oui	384 000
Rainans	Ouverture d'un mur derrière l'église (accès)	oui	<i>A la charge d'un tiers</i>
Romange	Travaux d'aménagement de sécurisation des piétons	oui	17 537

Projet : Sécurisation de la voirie sur les communes

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Abergement la Ronce	Réhabilitation ronds-points pour sécurisation (modification voirie)	oui	107 500
Amange	Sécurisation RD 37 (ralentisseur sortie Moisey)	oui	13 047
Archelange	Voirie Rue de Bellevue	oui	22 133
Authume	Réfection rue de Chatenois et rue des Ecus	oui	300 000
Auxange	Réfection voirie Rue du Capitaine (revêtement et caniveaux) + portion de rue de l'Abergement	oui	43 395
Champagney	Rue Basse (aménagement du croisement)	oui	12 340
Champagney	Rue du Petit Nilieu (élargissement et réfection)	oui	79 900
Champtdivers	Travaux sécurité routes communales (réfection chaussée et ralentisseurs)	oui	16 075
Champvans	Sécurisation accès école maternelle	oui	141 303
Chatenois	Mise en sécurité (ralentisseurs)	oui	40 000
Chevigny	Réfection voirie (aménagement)	oui	43 339
Choisey	Réfection chaussée et trottoirs rues Truchot et Rouhaudes	oui	66 988
Choisey	Remise en état pont sur le Doubs (étude diagnostic)	oui	72 000
Crissey	Maintenance voiries communales	oui	5 000
Crissey	Voirie rue de la Roncereai (réfection chaussée et accotements)	oui	7 200
Crissey	Rénovation chaussée rue haute	oui	53 418
Crissey	Sécurisation carrefour rue haute (création giratoire)	oui	75 338
Damparis	Rue de Belvoie (aménagement entrée de ville : aménagement trottoir + gestion différenciée / 1e tranche)	oui	16 000
Falletans	Sécurisation Rue des Bevoyes	oui	13 600
Foucherans	Reconstruction d'un mur de soutènement le long de la Belaine	oui	8 227
Foucherans	Rue de Damparis (trottoirs)	oui	42 894
Foucherans	Rue Jolie (2e phase)	oui	60 681
Foucherans	Aménagement parking 7 rue des anciennes forges	oui	151 160
Frasne-les-Meulières	Remise en état voirie village, signalétique au sol à refaire + aménagement de 2 virages entre grande rue et D37	oui	17 350

Gredisans	Acquisition de radar pédagogiques	oui	6 304
Jouhe	Sécurisation arrêt bus école (aménagement chaussée)	oui	5 438
Jouhe	Réfection enrobé Rue du Tacot	oui	39 733
Le Deschaux	Création de ralentisseurs	oui	48 000
Malange	Travaux de voirie	oui	19 014
Menotey	Voirie Chemin en Forêt (réfection totale)	oui	4 800
Menotey	Extension voirie Chemin en Rouget	oui	13 880
Nevy-lès-Dole	Trottoirs (mise en accessibilité)	oui	11 310
Nevy-lès-Dole	Réfection chemin de la corvée sous bois	oui	12 991
Nevy-lès-Dole	Installation de radars pédagogiques	oui	15 352
Parcey	Sécurisation rue de la Plassotte (voirie + chemin piéton)	oui	28 717
Parcey	Sécurisation RD905 (entrée côté boulangerie)	oui	86 043
Parcey	Enrobé rues communales + trottoirs + puis perdus ?	oui	190 821
Peseux	Réfection carrefour RD673 / Rue de Saint-Loup	oui	2 550
Peseux	réfection de la signalisation dans la commune	oui	2 728
Peintre	Rue de Flammerans (renforcement fossé, pose tuyau, bordures, réfection route)	oui	3 936
Peintre	Rue de Menotey (village); trottoirs et canivaux	oui	6 048
Peseux	Sécurisation voirie Rue de Saint-Loup : installation écluses doubles et réfection carrefour avec RD673	oui	5 940
Pointre	réfection voirie communale rue de la liberté (nids de poules)	oui	1 584
Pointre	réfection voirie communale impasse des bras de fer avec rue et ruelle de l'église	oui	36 929
Rainans	Travaux d'aménagement des accotements de voirie (rue de l'église et rue du Carquelin)	oui	7 021
Rainans	Sécurisation routière (pose plateaux, chicanes et Stop)	oui	19 549
Romange	Aménagement et sécurisation entrées et carrefours du village (dos d'ânes, trottoirs)	oui	46 127
Saint-Aubin	Sécurisation entrée du village Dijon (feux intelligents)	oui	8 000
Sampans	Aménagement de sécurité rue des Vignes	oui	25 045
Sampans	Route de Dole (trottoirs)	oui	68 640

Action : Poursuivre la transformation numérique du territoire

Le développement du numérique est un véritable enjeu d'attractivité du territoire comme mentionné dans le CPER et le SRDEII. Il permet également le gain de performance des services publics pour la population.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Nombre de communes couvertes par la fibre optique FTTH
- Nombre d'ateliers numériques organisés par an
- Nombre de participants à chacun de ces ateliers numériques
- Économies de papiers réalisées dans le service Autorisation Droit des Sols

Projet : Mise en place d'une application Ville de Dole

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Démarrage de l'action : 2022

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 42 917 € HT

Objectifs :

La Ville de Dole a fait l'acquisition d'une application mobile connectée afin de centraliser les outils numériques déjà développés et existants, et ainsi permettre une facilité d'accès à l'information pour ses citoyens. Avec un seul outil, les usagers ont désormais accès à différentes fonctionnalités telles que l'agenda des événements, le signalement des accidents et des dégradations, l'accès aux multiples parcours culturels de l'office de tourisme.

Projet : Numérisation des actes civils

Maître d'ouvrage : Fouchérans

Démarrage de l'action : 2021

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 3 266 € HT

Action : Assurer un accès à la santé pour tous

La santé facilement accessible pour tous est un enjeu commun à la plupart des Schémas Régionaux en cours, un des axes majeurs du contrat Cap Territoire porté par le Pays Dolois, ainsi qu'une forte volonté politique du territoire du Grand Dole et de ses communes.

En parallèle, le Programme Local de l'Habitat nous confirme que 27% de la population du Grand Dole a plus de 60 ans et que cette proportion va augmenter dans les années à venir. Il existe un réel besoin spécifique d'habitat adapté à la perte d'autonomie afin d'œuvrer pour le maintien à domicile le plus long possible. Le territoire du Grand Dole doit aussi augmenter ses capacités d'accueil dans des résidences adaptées pour les personnes âgées.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Taux d'occupation des résidences seniors, habitat inclusif, EHPAD
- Capacité totale d'accueil des résidences seniors et EHPAD
- Nombre de dossiers de demandes en attente pour les résidences seniors et EHPAD
- Nombre de médecins traitants par habitant sur le territoire

Projet : Mise en place d'un pôle santé Cours Clemenceau

Maître d'ouvrage : SEDIA

Partenaires : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : 2022-2023

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Objectifs :

Suite au programme global de l'opération d'aménagement de l'îlot Clemenceau - Mairie - Arsenal, la ville de Dole et le Grand Dole ont envisagé la possible intégration d'un pôle santé dans le cadre du programme du bâtiment à construire cours Clemenceau.

La présence d'une maison de santé sur le projet trouve toute sa légitimité en raison notamment du besoin connu de locaux adaptés (mise en accessibilité notamment), de la demande de plus en plus constante des jeunes médecins pour exercer dans ce cadre, du besoin exprimé par les Dolois de disposer d'une offre la plus complète de professionnels de santé.

Ce projet phare illustre la dynamique impulsée par la municipalité en matière de santé qui souhaite attirer de nouveaux praticiens à Dole, faciliter leur installation et décloisonner l'activité des professionnels de santé. Ces derniers pourront ainsi créer un véritable projet de santé global où la médecine d'équipe garantira les échanges entre médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, ophtalmologues, dermatologues, diabétologues, ostéopathes... permettant un projet de soins cohérent. La construction de ces espaces, réalisés et financés par SEDIA, société d'économie mixte, répond à une demande constante de locaux de la part de praticiens qui cherchent à s'installer sur Dole. Bien situé, parfaitement accessible, peu énergivore et offrant des espaces modulables pour garantir un maximum de flexibilité aux praticiens, ce lieu sera un outil au service de la santé moderne. Le permis de construire a été déposé en février 2021 pour une ouverture prévue en 2023. Les travaux sont actuellement en cours. Ce Pôle santé prendra place cours Clemenceau, sur une surface totale de 2 800 m², complété par des espaces tertiaires.

Projet : Développement des maisons de santé sur les communes

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Tavaux	Espace Santé (aménagement intérieurs)	oui	80 000

Projet : Construction d'habitats seniors et développement de l'habitat inclusif

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Crissey	Achat parcelles cœur de village pour une future construction d'habitat seniors	oui	62 400

AXE 3 : ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Action : Assurer un accès pour tous aux infrastructures sportives

L'ensemble des projets présentés dans cet axe Attractivité sont conformes aux enjeux du SRADDET et du CPER de la Région Bourgogne-Franche-Comté, dans un objectif de cohésion territoriale et de rayonnement à l'échelle nationale. Toutes les rénovations de bâtiments sont envisagées de manière énergétique afin de réaliser des économies d'énergie, comme préconisé dans le PCAET du Grand Dole.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Économies d'énergies réalisées
- Nombre de manifestations sportives de grande ampleur organisées sur le territoire

Projet : Réhabilitation énergétique du gymnase COSEC et de la salle spécialisée J. TOURNIER

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 2 953 258 € HT

Objectifs :

Le pôle sportif présent dans le quartier des Mesnils Pasteur est composé d'une salle polyvalente de sport et d'une salle spécialisée de gymnastique, toutes les deux utilisées par les habitants du quartier, les associations locales, les établissements scolaires.

Revitaliser ces équipements correspond à une nécessité environnementale, sociale, humaine et économique en participant à la réhabilitation des équipements publics au service de la population.

La réhabilitation du pôle sportif se partage en deux parties distinctes :

- Réhabilitation du COSEC : Réhabilitation ITE, façades, portes extérieures pour améliorer le confort thermique et la performance énergétique. Réfection des vestiaires, ainsi que les abords tels que le parvis d'accueil, au droit de l'entrée du bâtiment donnant sur la rue Alsace Lorraine et ouvrant sur le quartier ;
- Réhabilitation de la salle de Gymnastique : Réhabilitation ITE, façades, portes extérieures pour améliorer le confort thermique et la performance énergétique.

Les deux bâtiments feront l'objet d'un traitement de leurs abords pour faciliter l'accès à la population, et apporter une image plus moderne. Les voies attenantes et les stationnements existants seront requalifiés, et aménagés avec notamment la plantation d'arbres.

Projet 2 : Construction d'un club house au centre équestre de Dole

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 335 753 € HT

Objectifs :

En septembre 2017, une étude de faisabilité relative à la réhabilitation du centre équestre de Dole a été lancée. En 2019, la ville de Dole a décidé d'entreprendre des travaux de désamiantage et de démolition des bâtiments existants. Construits dans les années 1980, les deux bâtiments étaient devenus obsolètes et dangereux pour le public.

Afin de poursuivre le projet de réhabilitation du centre équestre de Dole, une seconde phase de travaux a démarré en février 2021. Elle consiste à construire un nouveau bâtiment fonctionnel d'environ 160 m² intégrant :

- une grande salle de réunion,
- un espace de convivialité,
- un espace de préparation pour les repas / office,
- un local technique,
- un espace de stockage,
- un sanitaire PMR,
- deux vestiaires femmes et hommes.

Projet : Rénovation des vestiaires du stade de la Pépinière à Damparis

Maître d'ouvrage : CAGD

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 264 050 € HT

Objectifs :

Dans le cadre de sa compétence optionnelle portant sur la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite effectuer des travaux de réfection et de réhabilitation des vestiaires du stade de la Pépinière à Damparis.

Le stade de la Pépinière est situé derrière la zone Innovia à Damparis, et se compose de deux terrains de rugby en herbe, d'une tribune de 150 places, ainsi que d'un vestiaire construit en 2015.

Les travaux envisagés sont les suivants :

- Rénovation thermique : isolation par l'extérieur / isolation sous toiture / remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures.
- Rénovation de l'installation électrique / luminaires
- Reprise des faux plafonds de l'ensemble
- Rénovation complète des douches et sanitaires
- Rénovation partielle des vestiaires
- Rénovation du réseau de plomberie.

Projet : Travaux de réhabilitation et rénovation des équipements sportifs sur les communes

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Archelange	Installation d'un terrain BMX	oui	6 816
Champvans	Eclairage stade (changement 3 mats et lampes moins énergivores LED)	oui	78 317
Damparis	Gymnase Delaune (remplacement chaudière)	oui	33 600
Foucherans	Sécurisation du stade (portail et clôture)	oui	7 280
Jouhe	Création plateau sport (terrain multisports)	oui	56 538
Le Deschaux	Installation de pare-ballons sur le city stade	oui	8 800

Monnières	Terrain multisports	oui	48 000
Rocheftort sur Nenon	Engazonnement terrain stade et arrosage automatique	oui	120 000
Sampans	Stade de foot (sécurisation abords + projecteurs LED)	oui	12 248

Action : Développer les équipements touristiques, de loisirs et de plein air

Le développement des équipements touristiques ci-dessous correspondent aux ambitions du SRADDET et du CPER de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et la transformation de la « voie Grévy » en voie douce est en parfait accord avec la politique cyclable actuelle du département du Jura.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Fréquentation touristique
- Fréquentation du canal

Projet : Transformation de l'ancienne voie ferrée "Voie Grévy" en voie douce et aménagements des liaisons sur les communes

Maître d'ouvrage : CAGD

Partenaires : communes traversées, CD 39, EPCI voisins

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 2 483 447 € HT

Objectifs :

Il s'agit de concevoir et construire une voie urbaine intégrant la chaîne des mobilités douces de l'agglomération doloise en aménageant une voie verte sur l'ancienne voie ferrée Grévy reliant Dole à Mont-Sous-Vaudrey. L'objectif est de pouvoir effectuer un parcours en site propre pour tous les usagers (domicile - travail, domicile-école, ...), depuis la gare de Dole en passant par les équipements de la rive gauche de Dole jusqu'à la commune de Nevy-lès-Dole.

Les travaux consistent en :

- Une phase de défrichage de la voie,
- La dépose de la voie ferrée,
- La création d'une chaussée de 2,5 mètres de large sur toute la longueur,
- L'aménagement d'équipements spécifiques type parkings, aires de détente.

Projet : Elaboration du Contrat de canal du Rhône au Rhin, vallée du Doubs

Maître d'ouvrage : VNF

Partenaires : CA Grand Dole, CA Pays de Montbéliard, Besançon Métropole, CC Jura Nord, CC Doubs beaumoises, ETC ;

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours de finalisation

Objectifs :

Le contrat de canal du Rhône au Rhin consiste à renforcer, développer et structurer l'offre touristique fluviale et fluvestre sur le CRR.

Ce contrat s'inscrit dans une dynamique et cohérence interrégionale de valorisation des canaux (CRR Branche Sud – Charte fluviale St Jean de Losne) en proposant une offre différenciante.

Il permet la valorisation du canal par la construction d'une image/destination mais également la création de services et projets innovants ainsi que le développement de l'offre qualitative et quantitative.

L'objectif est notamment de répondre aux nouveaux enjeux du tourisme (slow tourisme), d'organiser la gestion de la ressource en eau afin de s'adapter au changement de consommation lié au COVID.

L'approbation de ce contrat prévue pour l'automne 2022 par l'ensemble des partenaires conduira à la mise en œuvre d'un plan d'actions dans les prochaines années dont le maître d'ouvrage reste à définir.

Projet : Aménagement ou réhabilitation d'aires de jeux et de parcours santé sur les communes

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Archelange	Aménagement "La Charme" (bancs et tables extérieurs "pique-nique")	oui	1 651
Audelange	Travaux d'extension et aménagement de l'aire de jeux actuelle	oui	23 011
Champdivers	Terrain jeux enfants salle des fêtes (rénovation)	oui	25 912
Sampans	Aire de jeux (installation)	oui	38 632
Villers-Robert	Installation d'un jeu d'enfant à l'aire de jeux	oui	6 000
Villers-Robert	Rénovation jeux de boules	oui	8 960

Action : Protéger et mettre en valeur la biodiversité

Les projets ci-dessous sont issus entre autres des ambitions du PCAET et du CPER de protéger la biodiversité sur notre territoire. L'observatoire de la biodiversité est également une action issue du CTEI du Grand Dole.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Suivi des températures dans les zones urbaines
- Nombre de m² végétalisés sur l'espace public du territoire
- Nombre de communes impliquées dans l'Observatoire de la biodiversité
- Nombre de points noirs de continuité écologique identifiés

Projet : Projets communaux pour la protection de la biodiversité

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Abergement la Ronce	Jardins participatifs (création jardins permaculture)	oui	8 000

Action : Lutter contre les pollutions visuelles

Le RLPI actuellement en phase d'élaboration est complémentaire au PLUI du Grand Dole. La lutte contre les pollutions visuelles est un élément important pour veiller à l'attractivité du territoire et à la mise en valeur du patrimoine sur le territoire, objectif commun à l'ensemble des schémas régionaux en cours.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Nombre de panneaux publicitaires supprimés sur le territoire
- Mesure métrique des réseaux secs enterrés d'ici 2026

Projet : Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 49 290 € HT

Objectifs :

Le Règlement Local de Publicité (RLP) est un instrument de planification locale de la publicité pour des motifs de protection du cadre de vie.

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, compétent en matière d'élaboration de document d'urbanisme, a prescrit l'élaboration d'un RLP intercommunal par délibération du 15 décembre 2015 et du 26 juin 2017.

Les objectifs poursuivis par l'élaboration du RLPi ont ainsi été définis :

- Limiter l'impact de la publicité extérieure sur le cadre de vie en protégeant le patrimoine naturel et bâti, notamment au sein du périmètre protégé au titre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Dole ;
- Améliorer la qualité des axes structurants notamment les entrées de ville ;
- Améliorer la qualité des zones d'activités notamment celles situées sur Dole où la réglementation nationale est plus souple que dans les autres zones d'activités ;
- Adapter la réglementation nationale aux caractéristiques du territoire ;
- Adopter des règles d'extinction nocturne des publicités, enseignes et pré-enseignes lumineuses ;
- Tenir compte des nouveaux procédés et nouvelles technologies en matière de publicité.

La phase de diagnostic pour le RLPi a été menée. Le Grand Dole s'attache désormais à la phase réglementaire qui comprend la rédaction des différentes pièces du RLPi et notamment son règlement.

La phase de diagnostic pour le RLPi a été menée jusqu'à son arrêt validé en conseil communautaire le 16 décembre 2021. Une enquête publique a ensuite été menée et l'approbation finale du RLPI est prévue au dernier trimestre 2022.

Projet : Enfouissement des réseaux secs

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Champagney	Effacement réseaux secs rue principale + agrandissement place du Paqué	oui	107 688
Menotey	Extension réseau électricité/télécom "chemin en Rouget"	oui	19 187
Monnières	Enfouissement réseaux Rue de Foucherans	oui	80 000
Parcey	Enfouissement réseaux secs	oui	135 514
Romange	Enfouissement réseaux électriques, téléphoniques et EP (2e tranche)	oui	61 554

Action : Renforcer la rénovation énergétique de l'habitat et garantir une offre de logements équilibrée sur le territoire

L'ensemble de ces projets sont conformes aux objectifs fixés :

- dans le PLUI,
- dans le programme Action Cœur de Ville,
- dans le Nouveau Programme de National de Renouvellement Urbain,
- et aux recommandations énergétiques du PCAET du Grand Dole.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Nombre de nouveaux logements
- Nombre de dossiers de demandes d'aides à la rénovation accompagnés par an
- Nombre de rénovation / isolation thermique de logements par an
- Économies d'énergies réalisées grâce à ces rénovations
- Nombre de résidents en éco-quartiers sur le territoire

Projet : Réhabilitation FJT Saint-Jean

Maître d'ouvrage : Grand Dole Habitat

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 6 047 811,00 € HT

Objectifs :

L'association « Le Saint Jean », dont l'une des activités consiste à gérer des établissements tels que le foyer de jeunes travailleurs, est actuellement propriétaire du foyer « Le Saint Jean », Place Jean XXIII, dont l'offre d'hébergement existante (chambres simples, avec cuisine collective et sanitaires non privatifs) ne répond plus à la demande des usagers (locaux vétustes, manque d'autonomie).

Construit entre 1965 et 1975, la configuration des chambres et des espaces collectifs ne correspond plus aux normes et besoins actuels.

Les façades et toitures de l'immeuble et le sol des parcelles de l'ensemble étant inscrits à l'inventaire des monuments historiques, toute démolition reconstruction est impossible. De fait, le projet initial de réhabilitation prévoit une restructuration et rénovation complète des logements existants et des espaces d'activités.

- Transformation des 73 logements du grand bâtiment en 51 logements meublés et équipés de kitchenettes et sanitaires.

- Rénovation des 18 logements du petit bâtiment.

- Réorganisation, dans les deux bâtiments, des espaces communs et des salles d'activités. Un traitement des espaces extérieurs est également prévu.

Projet : Réhabilitation de bâtiments communaux pour création de logements

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Crissey	Réhabilitation bâtiment ancienne école (création 2 logements locatifs)	oui	446 747

Projet : Rénovation de logements communaux

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Baverans	Appartement communal (changement fenêtres et volets)	oui	4 800
Foucherans	Echange persienne logement rue du commerce	oui	753
Lavans-lès-Dole	Isolation grenier logements	oui	1
Menotey	Changement chauffage 2 logements communaux (pompe à chaleur individuelle air/eau)	oui	29 972
Nevy-lès-Dole	Logements communaux (remplacement fenêtres et radiateurs)	oui	30 194
Villette-lès-Dole	Rénovation volige du logement communal	oui	4 800

Projet : Aménagement de nouveaux lotissements sur les communes

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Tavaux	Lotissement communal La Vuillardière (viabilisation phase 2)	oui	1 920 000

Action : Poursuivre la décarbonation de l'énergie consommée sur le territoire

Les actions ci-dessous, portées par des élus locaux volontaires, répondent aux objectifs que le Grand Dole s'est fixé dans son PCAET mais également aux ambitions de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Production d'énergie renouvelable produite sur le territoire (kWh)
- Nombre de bâtiments raccordés au chauffage urbain
- Part de biomasse dans les sources d'énergies du chauffage urbain

Projet : Mise en œuvre du Schéma Directeur du réseau de chauffage urbain

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Partenaires : Soccrum

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 30 630 € HT d'études

Objectifs :

La Loi de Transition Énergétique de 2015 rend obligatoire la réalisation d'un schéma directeur des réseaux de chaleur existants. Il doit constituer un outil de réflexion et de développement pour un réseau plus performant et comportant plus d'énergie renouvelable. Le schéma directeur rappelle que le réseau actuel est :

- un réseau à mixité majoritairement renouvelable,
- fiable car fournit sans interruption la chaleur toute l'année,
- bien développé avec une grande densité d'énergie (le double de la densité moyenne pour cette catégorie de réseau),
- compétitif en coût global face aux solutions gaz.

Le réseau est en délégation de service public pour une durée de 24 ans, attribuée à Soccrum (filiale d'ENGIE). Celle-ci a été renouvelée en 2010 avec trois évolutions majeurs : extension importante du réseau vers le centre-ville, passage à une mixité de l'énergie majoritairement bois et mise en place d'un cogénérateur à gaz (fournissant chaleur + électricité). Ainsi, la chaufferie principale, sise aux Mesnils Pasteur, dispose de deux chaudières à bois, d'une chaudière gaz, un chaudière fioul (en secours) et du cogénérateur à gaz.

Le schéma rappelle deux grandes échéances : la fin du contrat de délégation – 2034 – et la fin du contrat de vente d'électricité du cogénérateur gaz – fin 2023.

Ce cogénérateur produisait de l'électricité vendue à l'État et une puissance de chaleur de 8 mégawatts. A l'arrêt du cogénérateur, les chaudières actuelles seront en mesure de fournir la chaleur au réseau. Ce report d'énergie aurait pour double effet d'augmenter mécaniquement la part du bois dans le mix mais aussi de préparer des obligations légales à venir sur les obligations du taux d'énergie renouvelable. Par contre, l'arrêt du cogénérateur entraînera un manque de puissance de secours (en cas de défaillance d'une des chaudières).

Le schéma directeur propose donc d'augmenter la puissance de secours, soit en installant une chaudière gaz d'une puissance de 12 mégawatts minimum, soit en modifiant les chaudières en place. Dans le premier cas, l'investissement est estimé à 700 000 €. Dans le deuxième cas, il est évoqué un coût inférieur (à préciser).

Le schéma propose également d'adapter les canalisations (suite à l'arrêt du cogénérateur) dans la chaufferie pour augmenter le rendement des équipements.

Un projet d'injection de chaleur fatale dans le réseau par l'industriel AlphaCarbone est apparu fin 2020. Ce projet n'est pas encore finalisé mais modifierait profondément, en 2023, la configuration du réseau en termes technique et financier.

Projet : Construction d'une chaufferie bois sur la commune d'Amange

Maîtres d'ouvrage : Amange, Maison Familiale Rurale

Avancement du projet au 30/11/2022 : abandonné

Coût prévisionnel de l'opération : 422 400 € HT

Objectifs :

La commune d'Amange et la Maison Familiale Rurale située dans le bourg de la commune s'étaient associées pour évaluer la pertinence de la création d'une chaufferie bois, qui permettrait d'alimenter leurs patrimoines respectifs via un réseau de chaleur. La zone concernée est située au centre de la commune et porte essentiellement sur 4 zones distinctes :

- la mairie, qui accueille aussi l'école et 2 logements, qui utilise actuellement du propane comme énergie de chauffage ;
- la MFR, qui constitue le principal consommateur du projet (le volume à chauffer est de 6730 m³), aujourd'hui chauffé au fioul et au propane ;
- les autres bâtiments communaux, à utilisation plus intermittente (salle des fêtes, vestiaires du stade, local tennis), actuellement chauffés à l'électricité ;
- et les quelques particuliers situés à proximité, dont le raccordement au réseau pourrait être envisagé.

Les besoins de chaleur pour chauffage aujourd'hui sur la somme de ces bâtiments est de 388 MWh, mais devraient diminuer d'environ 12% au vu des différents travaux et aménagements parallèles prévus.

La solution bois-énergie devait consister en la mise en place d'un système de production de chaleur utilisant un combustible bois, destiné à fonctionner prioritairement, mais en combinaison avec une installation assurant le rôle d'appoint-secours (production bi-énergie). L'étude thermique aboutit à des dimensionnements dans une gamme de 100 à 200 kW pour la chaudière bois. Une seule chaudière bois suffit. Sur une année de fonctionnement, la proportion des besoins couverts par le bois serait de l'ordre de 80 à 90 %.

Projet : Pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures communales

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Sampans	Salle des Fêtes (installation de panneaux photovoltaïques)	oui	19 920

Action : Réhabiliter et valoriser le patrimoine historique

L'ensemble des projets ci-dessous qui se situent sur la ville Dole sont issus du programme Action Cœur de Ville qui se poursuit actuellement. La rénovation et l'entretien du patrimoine historique sur l'ensemble du territoire contribuent à entretenir l'attractivité du Grand Dole et son rayonnement à l'échelle nationale, notamment d'un point de vue touristique.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Fréquentation touristique du territoire
- Économies d'énergies réalisées

Projet : Réalisation du réseau secondaire de la Visitation (tranche 2)

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Coût prévisionnel de l'opération : 65 941,95 € HT

Objectifs :

Le couvent de la Visitation était à l'origine un collège accueillant les étudiants Bénédictins au XV^e siècle. Ce bâtiment possède une architecture riche, avec notamment la présence de l'ancienne chapelle, qui est d'origine. Les autres corps du bâtiment ont été reconstruits à partir de 1699. L'ensemble est composé de deux parties : le cloître et la cour des services, et le jardin à l'arrière. Le couvent de la Visitation accueille aujourd'hui plusieurs associations municipales.

Une première phase de travaux a été réalisée en 2020 pour un montant de 93 008,05 € HT. Une seconde phase qui portera sur les réseaux secondaires dans la chaufferie sera réalisée en 2021.

Le projet de rénovation du réseau de chauffage consiste à réaliser un nouveau réseau secondaire dans le bâtiment, afin de supprimer les 6 chaudières gaz actuelles et d'effectuer le raccordement au réseau de chauffage urbain, dans le but d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Projet : Réaménagement des cimetières sur les communes

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Pointre	amélioration cimetière (jardin, dépôts d'urnes)	oui	7 200

Projet : Travaux de réhabilitation et de rénovation du patrimoine sur les communes

Commune	Projet	Réalisé au 30/11/2022 ?	Budget HT
Amange	Réfection des faîtières du toit de l'église	oui	7 192
Archelange	Rénovation croix classée	oui	1 880
Brevans	Réfection pavés lavoir mairie	oui	4 604
Champagney	Petite fontaine (réfection toiture)	oui	5 894
Champagney	Ancienne cure (réfection mur d'enceinte) + Dépendance ancienne cure (réfection toiture)	oui	43 449
Choisey	Accessibilité mairie (<i>bâtiment inscrit</i>) / école et restauration fenêtres mairie	oui	136 476
Falletans	Révision complète d'une horloge	oui	2 568
Falletans	Réhabilitation abreuvoir en pierre	oui	26 755
Foucherans	remplacement et mise aux normes de l'horloge mère de l'église	oui	3 139
Lavans-lès-Dole	Réfection monument aux morts	oui	1 561
Lavans-lès-Dole	Réfection portes église	oui	5 160
Lavans-lès-Dole	Grille Monument aux morts	oui	6 930
Romange	Extérieur chapelle (crépi, peinture, toiture)	oui	39 382
Villers-Robert	Eglise : restauration de deux portes	oui	466
Villers-Robert	Eglise : restauration de la chapelle	oui	3 984

AXE 4 : COOPÉRATIONS ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Action : Organiser l'ingénierie territoriale

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Taux de présence des élus locaux aux commissions de travail du Grand Dole
- Nombre de demandes des communes auprès du Grand Dole pour des conseils techniques
- Nombre d'animations et d'interventions de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès des services et des élus
- Part de véhicules propres de la flotte de véhicules de la collectivité
- Taux d'utilisation des vélos à assistance électrique par les agents de la collectivité

Projet : Rédaction du Projet de Territoire 2021-2026

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Objectifs :

Le projet de territoire est :

- un document politique et fédérateur,
- un outil de référence commun pour les élus et les services,
- une feuille de route qui donne les orientations pour le territoire, sur la durée du mandat (2020-2026).

Il fait partie du pacte territorial, composé de 4 volets :

- le pacte de Gouvernance,
- le pacte de solidarité fiscal et financier,
- le schéma de mutualisation des services,
- le projet de territoire.

Les objectifs du projet de territoire sont :

- légitimer et renforcer la structure communautaire vis-à-vis de son environnement,
- faire connaître l'institution et la rendre plus visible pour les citoyens,
- travailler ensemble, fédérer les communes membres et valoriser la cohésion territoriale,
- formaliser une stratégie de développement et déterminer les enjeux,
- donner une direction aux services, coordonner les politiques publiques,
- déclencher de nouvelles logiques d'organisation,
- faire le bilan de ce qui a été réalisé afin de faire avancer l'action communautaire et identifier les nouveaux chantiers.

Projet : Elaboration d'un Schéma de mutualisation des services

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Objectifs :

Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, les collectivités doivent produire un rapport relatif aux mutualisations entre les services d'une communauté et ceux de ses communes membres. Ce rapport comprend notamment un schéma de mutualisation à mettre en œuvre pendant le mandat.

Le premier schéma de mutualisation des services de la CA du Grand Dole a été adopté en Conseil Communautaire le 4 février 2016.

Comme le projet de territoire, le Schéma de mutualisation fait partie du pacte territorial. Ses objectifs sont :

- la recherche d'efficacité et d'efficience dans l'action publique locale
- le développement de la culture et de l'esprit intercommunaux entre les communes et l'intercommunalité
- la réflexion sur l'évolution des politiques publiques afin d'anticiper au mieux les impacts des transferts de compétence à l'échelle du territoire.

Le schéma de mutualisation contribue à renforcer la solidarité entre l'intercommunalité et les communes du territoire.

Action : Organiser les relations entre les 47 communes et le Grand Dole

Projet : Rédaction d'un Pacte de Solidarité Fiscal et Financier

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Objectifs :

En application de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, l'intercommunalité signataire d'un Contrat de Ville doit élaborer, en concertation avec ses communes membres, un pacte de solidarité fiscal et financier visant à réduire les disparités de charges et de recettes entre celles-ci.

Un pacte de solidarité fiscal et financier avait été conclu en 2018 ; il convient de mettre à jour ce pacte, suite au renouvellement des exécutifs et à l'évolution du contexte fiscal et financier national.

Projet : Rédaction d'un Pacte de Gouvernance

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : terminé

Objectifs :

La loi Engagement et Proximité du 27/12/2019 rend obligatoire en début de mandat, la tenue d'un débat communautaire et d'une délibération éventuelle sur l'élaboration d'une charte de gouvernance entre les communes et l'intercommunalité.

Par délibération du 24/09/2020, le Conseil Communautaire a ainsi approuvé le lancement de la réflexion visant à aboutir à l'élaboration de la charte de gouvernance de la CAGD pour le mandat 2020-2026.

Cette charte a pour objectif de définir les grands principes de fonctionnement de l'intercommunalité, les instances de gouvernance et les circuits décisionnels qui président à son fonctionnement.

Ce "contrat de confiance" entre les communes et l'intercommunalité est le garant d'une meilleure association des élus municipaux au fonctionnement de leur EPCI et d'une organisation territoriale de proximité.

AXE 1 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Action : Offrir de nouvelles opportunités économiques grâce à la réhabilitation des friches industrielles et commerciales

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Grand Dole, ainsi que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) prônent la nécessité de limiter l'étalement urbain. L'ensemble des projets ci-dessous répondent à ces objectifs et sont également conformes aux objectifs fixés dans le PCAET du Grand Dole et reprennent des fiches actions déjà envisagées dans le CTEI signé en 2020.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Estimation de l'artificialisation évitée (m²)
- Taux de vacance des bâtiments existants
- Part des terres urbanisées sur le territoire (km²)

Projet : Observatoire des friches industrielles et commerciales

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Partenaires : entreprises du territoire, communes

Calendrier prévisionnel :

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 40 000 € HT d'ingénierie par an
+ coût d'investissement par bâtiment au cas par cas

Objectifs :

Dans le but de lutter contre l'étalement urbain et soucieux de répondre à la demande croissante des entrepreneurs qui recherchent de l'immobilier d'entreprise sur le bassin, le Grand Dole souhaite engager une démarche anticipatrice d'observation d'acquisition et de requalification de friches industrielles ou commerciales.

- Identification des sites industriels ou commerciaux vacants ou en voie de l'être ;
- Constitution de groupes-projets associant les propriétaires, les éventuels acquéreurs et les partenaires institutionnels pour définir le devenir de chacun des sites ;
- Identification et activation des mécanismes techniques et financiers permettant d'assurer le portage du foncier puis le réaménagement des sites.

A ce jour, ce travail se fait au fil de l'eau par la communauté d'agglomération.

Projet : Réhabilitation d'une friche industrielle phase 2

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023-2024

Coût prévisionnel de l'opération : 2 400 000 € HT

Objectifs :

Rénovation des toitures du bâtiment IDEAL STANDARD :

- 6000 m² de tuiles à remplacer par des bacs acier
- 11 000 m² d'étanchéité bitumineuse à remplacer
- 3700 m² de verrière à remplacer par bac acier et bac translucide

Au vu de l'engagement de la collectivité dans la transition écologique, le projet comprend désormais la pose de panneaux photovoltaïques sur la nouvelle toiture.

A ce jour, 100 000 € ont été dépensés par le Grand Dole pour des petits travaux de réparation.

Projet : Projet Hôtel d'Entreprises

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Avancement du projet au 30/11/2022 : non démarré

Objectifs :

Depuis plusieurs années, le Centre d'Activités Nouvelles, pépinière d'entreprises du Grand Dole, répond à des besoins d'entreprises en cours de démarrage mais également, de manière annexe, à des activités déjà existantes, en cours de développement. Il paraît aujourd'hui opportun de compléter l'offre d'hébergement "pépinière d'entreprises" en développant une offre locative "hôtel d'entreprises".

Projet : Rénovation énergétique du Centre d'Activités Nouvelles

Maître d'ouvrage : CAGD

Calendrier prévisionnel : 2025

Coût prévisionnel de l'opération : 500 000 € HT

Action : Poursuivre l'aménagement des pôles économiques

L'ensemble des projets en cours cités ci-dessous sont conformes au PLUI du Grand Dole et au SRADDET Bourgogne-Franche-Comté. L'aménagement d'un parc urbain rive gauche du Doubs est issu du contrat *Action Cœur de Ville*.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Ouverture nette d'entreprises
- Nombre d'emplois créés
- Taux d'emploi sur le territoire
- Fréquentation du parc urbain

Projet : Aménagement de la ZAE de Rochefort-sur-Nenon

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Partenaires : Rochefort-sur-Nenon

Calendrier prévisionnel : 2021 - 2025

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours – étude terminée

Coût prévisionnel de l'opération : 40 000 € HT d'études

+ coût des travaux à déterminer

Objectifs :

La Zone d'Activité Economique (ZAE) de Rochefort-sur-Nenon, déjà urbanisée, s'étend sur environ 55 ha au nord de la commune. Une extension a été initiée sur cette zone avec l'autorisation de l'implantation d'une nouvelle plateforme logistique au début de l'année 2020 et la création d'une voie d'accès poids lourds. Le Grand Dole a la volonté d'étendre cette ZAE dans le prolongement de la plateforme logistique. Le secteur dit des « Toppes », ouvre une surface d'environ 60 ha pour l'installation de nouvelles activités économiques, dont environ 24 ha réservés pour la plateforme logistique ITM, en cours de réalisation.

Actuellement, le Grand Dole dispose encore de parcelles de taille moyenne ou petite à proposer aux entreprises qui souhaitent s'installer sur le territoire. En revanche, les dernières grandes parcelles (au-delà de 3 hectares) ont été vendues sur la zone Innovia et sur la zone de Rochefort-sur-Nenon. L'objectif est d'élargir le marché pour répondre à de nouvelles demandes pressenties de parcelles de grandes tailles tout en s'adaptant à de nouvelles pratiques visant à limiter la consommation foncière, maîtriser l'imperméabilisation des sols et en intégrant l'importance croissante de la rareté du marché foncier.

La collectivité souhaite phaser le développement de cette zone tout en garantissant la cohérence des aménagements sur le long terme : cession possible de parcelles dans les 2 ans à proximité d'ITM, cession de parcelles sur la zone d'extension ensuite et réaménagement de la zone intégrant la réflexion sur la liaison avec le centre de la commune.

Une étude a été réalisée en 2021 afin de connaître les dynamiques des sites d'activités voisins et de déterminer le type d'activité que la CAGD souhaite accueillir, d'identifier tous les enjeux fonciers, environnementaux, d'accès, de réseaux, de voiries, etc., et de préciser les conditions d'extension et de requalification de la zone.

A l'issue de cette étude, des travaux de voirie et d'extension de réseaux seront réalisés pour permettre la vente des parcelles à vocation d'activité économique. Des travaux d'amélioration de la zone existante seront à réaliser également (desserte, future extension via un giratoire, etc.). La connexion avec l'EV6 et le village pourra faire l'objet de travaux portés par la CAGD.

Projet : Poursuite de l'aménagement de la zone Innovia

Maître d'ouvrage : SM Innovia

Partenaires : CAGD, SEDIA

Calendrier prévisionnel : 2021 - 2024

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 5 648 000 € HT

Objectifs :

La phase 2 d'Innovia est consécutive à la décision d'implantation de Colruyt sur une quinzaine d'ha, dans la partie Nord-Est de la zone. Colruyt y développe une nouvelle base logistique ainsi que son siège administratif en France. Cette installation nécessite une prolongation des VRD créées en phase 1 d'aménagement du Pôle Innovia et, au préalable, la réalisation des fouilles archéologiques sur les terrains concernés.

Ces opérations sont conduites par SEDIA, concessionnaire pour l'aménagement et la commercialisation du Pôle Innovia pour le compte du Syndicat Mixte INNOVIA.

Le coût prévisionnel de l'opération comprend les fouilles archéologiques et la phase 2 de viabilisation.

Projet : Aménagement d'un parc urbain en rive gauche du Doubs

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : 2022-2025

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 4 241 300 € HT

2023 : 450 000 € TTC

2024 : 3 700 000 € TTC

2025 : 960 000 € TTC

Objectifs :

Dans un triangle de 75 ha formé par la voie Grévy, le Doubs et le boulevard de la Corniche, la « Rive Gauche » du Doubs occupe une place stratégique face au cœur historique de la cité doloise. La requalification du secteur s'est engagée de l'amont vers l'aval dès 2006 avec la réalisation de la Commanderie. Le réaménagement se poursuit aujourd'hui avec la création de connexions directes au cœur de ville et l'implantation d'un multiplexe. La ville souhaite conforter la vocation loisirs-nature-culture de ce secteur de la ville en développant un parc urbain le long du Doubs.

Ce quartier à redessiner totalement doit donc acquérir une nouvelle identité, plus forte et novatrice, doit s'ouvrir sur l'avenir, participer au renforcement de l'urbanité entre les deux rives et établir un équilibre entre espaces urbains et milieux naturels. Le quartier offre des potentialités d'aménagement et de desserte que la ville veut concrétiser.

Les principaux aménagements envisagés sont les suivants :

- Principe général : Un parc lieu de déambulation et d'activité sportive
- Orientations plus spécifiques soumises à la réflexion : Un parc pédagogique
- Un parc tourné vers l'eau : berges, mise à l'eau de bateaux, autres...
- Traiter l'intégration VNF et Nicols.

Projet : Aménagement des zones d'activités économiques

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Le Deschaux	Agrandissement zone artisanale	abandonné	

Action : Encourager le développement économique et la transition écologique des entreprises du territoire

L'ensemble des projets ci-dessous sont conformes aux objectifs fixés dans le PCAET du Grand Dole et reprennent des fiches actions déjà envisagées dans le CTEI signé en 2020.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Ouverture nette d'entreprises
- Taux d'emploi
- Quantité de déchets bois valorisée
- Taux de travaux de bâtiments publics incluant des matériaux biosourcés
- Emissions GES secteur transport routier (poids lourds et véhicules utilitaires)
- Qualité de l'air

Projet : Accompagnement de la décarbonation des activités industrielles

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Partenaires : entreprises du territoire

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 49 500 € HT d'études

Objectifs :

A travers l'engagement dans les dispositifs Territoire d'Industrie puis du Contrat de Transition Écologique et Industrielle du Grand Dole, le territoire a marqué son investissement dans l'enjeu de décarbonation des activités industrielles.

La démarche initiée par la cimenterie Eqiom de Rochefort-sur-Nenon illustre cet enjeu ; l'entreprise souhaite en effet réduire son impact carbone et étendre son mix énergétique en direction des énergies biosourcées. L'objectif est de substituer des énergies fossiles par des combustibles biomasse.

Par ailleurs et à l'échelle du Grand Dole, le gisement de bois B existant n'est actuellement pas ou peu valorisé.

Les objectifs de ce projet d'Eqiom, dont le montant total est estimé à 10 Millions d'Euros, sont les suivants :

- Substitution partielle de charbon fossile par un charbon biosourcé (besoin total 24 000 t)
- Traitement de 25 000 t de bois B présent localement
- Traitement du biocoal et du syngaz dans une même installation autorisée à la coïncinération de déchets et bénéficiant de systèmes de traitement des gaz

La part de l'industrie (Chimie, Microtechnique, agroalimentaire) étant très présente dans le bassin d'emploi de Dole, l'enjeu de décarbonation s'applique à un certain nombre de sites industriels du Grand Dole, qui devront être accompagnés en ce sens par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et ses partenaires industriels.

Cet accompagnement est réalisé par l'animateur CTEI sur une partie significative de son temps de travail, et que l'on pourrait chiffrer à 49 500 € HT sur 3 ans.

Projet : Développement d'une cohésion commerciale territoriale

Maître d'ouvrage : Office de commerce et de l'artisanat du Grand Dole

Partenaires : CAGD, communes du territoire

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : Le budget annuel de l'Office de Commerce est de 135 000 €.

Objectifs :

En créant puis en développant l'Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est dotée d'un outil opérationnel pour la dynamisation et la cohésion commerciale de son territoire. L'Office de commerce est composé de représentants de la collectivité, des chambres consulaires, et de représentants de commerçants (centre-ville et périphérie, grand commerce et indépendants).

Le tissu commercial du Grand-Dole se compose globalement de cinq polarités distinctes : deux zones d'activités économiques (une à Choisey et une à Dole, Les Épenottes), le centre-ville historique de Dole, la zone portuaire de Dole et la zone commerciale de Tavaux. En dehors de ces polarités et dans les communes périurbaines ou rurales, un certain nombre d'activités commerciales de proximité apparaissent également.

Dans un contexte d'évasion commerciale en direction des métropoles de Dijon et Besançon, mais également dans celui de fort développement du e-commerce, l'action de l'Office de Commerce et de l'Artisanat vise à renforcer le tissu commercial existant, favoriser l'achat local, et préserver l'équilibre des différentes formes de commerce. Un certain nombre d'actions concrètes sont ainsi menées en ce sens :

- l'accompagnement des porteurs de projet d'implantation
- le renforcement du commerce du cœur de ville de Dole par le biais de différents outils (animation globale, FISAC, boutiques et galeries éphémères, pépinières commerciales...) : le taux de vacance en centre-ville est ainsi en diminution constante au cours des trois dernières années
- le développement du site internet www.achetezadole.fr
- le développement des chèques-cadeaux K'Dole : en 2020 ce sont plus de 300 000 € qui ont ainsi été dépensés dans les commerces du Grand Dole.

Projet : Coordination de l'offre de formation avec les différents acteurs du territoire

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Partenaires : Pôle Emploi

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Objectifs :

Afin de répondre aux besoins spécifiques de main d'œuvre des entreprises, le Grand Dole se pose comme interlocuteur privilégié pour faire le lien entre les entreprises, Pôle Emploi, et les centres de formation présents sur le territoire.

L'enjeu est également d'apporter un accompagnement performant à destination des entreprises porteuses de projet de recrutement, par la mobilisation locale et au cas par cas du service public de la formation, représenté notamment par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, Pôle Emploi et les services de l'Etat (DIRECCTE). Un besoin quantitatif important est notamment identifié pour les prochains mois dans le secteur de la logistique, avec les développements importants d'ITM et de Colruyt.

Par ailleurs, des besoins de formation et de professionnalisation sont identifiés dans le secteur de l'industrie, et de la filière hydrogène.

Une association, Dole Sup, a même été créée en ce sens pour dynamiser les formations d'études supérieures sur le territoire et les adapter aux nouvelles demandes du marché du travail.

A ce jour, les actions prévues avec Pôle Emploi sont terminées mais des liens forts sont conservés pour améliorer la communication et la collaboration avec la structure. Un forum emploi-logistique avait été organisé en novembre 2021 en partenariat avec Pôle Emploi et les entreprises du secteur : le Grand Dole souhaite pérenniser l'organisation de ce forum.

Projet : Accompagnement à la mise en place des Plans de Mobilité Entreprise

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Partenaires : entreprises du territoire

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 46 975 € HT

Objectifs :

Les déplacements domicile-travail sont une des cibles principales pour réduire l'usage de la voiture dans les transports du quotidien et limiter les émissions de gaz à effet de serre d'un territoire. La CAGD a donc engagé des actions auprès des employeurs des zones d'activité économiques qui concernent les emplois et donc les flux quotidiens.

Un Plan de Déplacements Inter-entreprise a donc été initié dans la ZAE de Rochefort-sur-Nenon en 2020 pour accompagner l'arrivée des nouveaux emplois d'ITM et répondre aux difficultés d'embauche des employeurs. Un transport à la demande est en cours d'expérimentation sur cette ZAE pour un coût annuel de 7395 € pour le Grand Dole. Si elle est concluante, l'opération sera reconduite jusqu'en 2026 minimum.

La zone d'Innova fera l'objet d'une réflexion large sur sa desserte et les mobilités des employés, en accompagnement des entreprises, en prévision de l'installation de Colruyt, entre autres (2022-2023) et ce concomitamment du renouvellement de la DSP de transport de voyageurs.

Enfin, la zone des Grandes Épenottes est également identifiée.

En effet, le Grand Dole peut apporter son expertise en accompagnant ces entreprises dans une démarche permettant de faciliter les déplacements domicile-travail de leurs employés :

- Définir les habitudes et besoins de déplacements,
- Faire connaître et adapter l'offre de mobilité,
- Travailler avec les entreprises pour faire converger les horaires des principales entreprises.

Le Grand Dole apporte la garantie d'un échange avec toutes les entreprises intéressées par la démarche, est à l'écoute des entreprises pour adapter l'offre de mobilité aux besoins réels et fluctuants des entreprises. Dans cette logique, cette animation est la mise en œuvre de l'action B3 de son Plan Climat Air Énergie Territoire « Animation du monde économique sur la thématique des transports ».

La démarche d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises :

- Sensibiliser et communiquer sont les clés de la réussite
- Connaître les usages, les besoins de déplacements et les potentiels de report modal
- Proposer des actions pour adapter l'offre de mobilité aux besoins et parfois adapter l'organisation des entreprises à l'offre.

Projet : Coordination d'un plan de logistique urbaine avec les acteurs du territoire

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Partenaires : entreprises du territoire, communes

Calendrier prévisionnel : 2023

Objectifs :

Comme indiqué dans le diagnostic du PCAET du Grand Dole, la part des émissions de gaz à effet de serre du territoire liées au transport routier est de 55% quand l'on soustrait les émissions prédominantes des industries manufacturières (66% des émissions totales). Le transport routier hors autoroutes sur le territoire se décompose ainsi : 45% de poids lourds, 16% d'utilitaires, 2% de deux-roues et 38% de voitures individuelles. En parallèle des actions liées à la mobilité des personnes et la lutte contre l'autosolisme, le Grand Dole a donc identifié ici un potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre en travaillant avec les entreprises et commerces du territoire, collaborer avec eux pour optimiser leurs déplacements et ainsi diminuer les émissions liées au transport de marchandises. En effet, 1000 à 2000 poids lourds traversent chaque jour le territoire (hors autoroutes).

La logistique urbaine recouvre l'ensemble des activités inhérentes au transport des marchandises qui entrent, sortent et circulent en milieu urbain. On parle aussi de la logistique du « dernier kilomètre ».

Ce projet de collaboration avec les entreprises du territoire vise ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre mais également les polluants atmosphériques liés au transport. Il est envisagé :

- d'évaluer plus précisément le volume de flux de camions de marchandises (tonnes/km, GWh consommés, kteq CO2 émis, autres polluants émis), si possible par zone sur le territoire. Des premiers éléments ont été fournis dans l'étude du plan de mobilité de la CAGD, nous devons aller plus loin en partenariat avec ATMO et APRR.
- de travailler sur les pistes de réduction potentielles (comme l'organisation de la logistique du centre piéton, la réduction du transit sur le contournement de Dole, travailler avec APRR sur une tarification adaptée pour le contournement de Dole, évaluer l'opportunité d'une plate-forme logistique, etc.)
- de mobiliser les entreprises de transport du territoire, développer la connaissance des mesures déjà mises en place par les transporteurs, créer des synergies possibles et les accompagner dans le changement de certaines pratiques.

Projet : Accompagnement de la transition agricole et développement des filières d'approvisionnement locales

Maître d'ouvrage : Pays Dolois – pays de Pasteur

Partenaires : EPCI membres, Chambre d'agriculture

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Objectifs :

Le Projet Alimentaire Territorial « L'alimentation au cœur du Pays Dolois » s'adresse à une multitude d'acteurs du territoire dont les agriculteurs. On dénombre plus de 700 sites agricoles sur le territoire du Pays Dolois, avec une majorité d'élevage et de polyculture. On constate ces dernières années un nombre grandissant de projets de diversification. En moyenne, 7 agriculteurs s'installent (avec des aides) sur le territoire chaque année.

Dans ce contexte, l'enjeu du PAT « L'alimentation au cœur du Pays Dolois » est de favoriser l'installation et la diversification, d'aider les professionnels à adapter leurs projets aux besoins réels, de les connecter aux autres acteurs du territoire (distributeurs, transformateurs, consommateurs).

Le diagnostic territorial qui se compose en 3 parties nous permet d'avoir une analyse du bassin de production, une analyse du bassin de vie, et enfin la mise en relation entre l'offre et la demande alimentaire.

L'analyse du bassin de production permet notamment de mieux identifier les filières existantes sur le territoire et de calculer l'autosuffisance alimentaire du Pays Dolois.

Dans le cadre du PAT « L'alimentation au cœur du Pays Dolois » il est prévu un certain nombre d'actions dont :

- La création d'un fonds d'aide à l'installation hors cadre familial et à la diversification pour la production de proximité.
- La création d'une base de données dynamique pour que les distributeurs (GMS, épiceries, magasins de producteurs bio et conventionnels, restauration collective) connaissent les producteurs et leurs produits.
- Renouveler le Forum des opportunités dont la première édition a été organisée le 15 novembre 2019 à Tavaux. Il s'agit d'un salon à destination des agriculteurs, leur permettant de rencontrer des distributeurs ainsi que des entreprises locales ayant des opportunités à leur proposer (nouveaux débouchés, nouvelles productions, nouvelles sources de valeur ajoutée).
- Accompagner le développement des productions locales notamment par le soutien du projet de mise aux normes, d'extension, de diversification de l'abattoir départemental de volailles de l'ESAT de Cramans.
- Installer une irrigation collective et solidaire en plaine du Finage dans l'objectif d'économiser l'eau, conserver les exploitations familiales et abonder les circuits courts.
- Accompagner les projets d'extension-modernisation des fruitières à comté reposant sur une approche environnementale et sociale.
- Ouverture ou renforcement de boutiques proposant exclusivement des produits issus des circuits courts.

Projet : Favoriser l'économie circulaire de la matière organique sur le territoire

Maîtres d'ouvrage : Dole Biogaz, SICTOM de la zone de Dole

Partenaires : CAGD, SYDOM du Jura

Calendrier prévisionnel : 2021 - 2024

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 1 000 000 € HT

Objectifs :

La mise en service de l'unité de méthanisation Dole Biogaz (dont le Grand Dole est actionnaire) en juin 2021 offre au territoire un outil de traitement pour certains types de déchets (biodéchets notamment) mais également de production d'énergie biosourcée (bioGNV).

Dole Biogaz peut apporter une solution locale de traitement pour certains types d'acteurs :

- collectivité et particuliers : traitement des biodéchets collectés par le SICTOM
- entreprises : en particulier industrie agroalimentaire. Des échanges sont notamment initiés avec l'entreprise Cerelia à Rochefort-sur-Nenon qui, dans le cadre de sa politique RSE, cherche à améliorer la valorisation de ses chutes de production (pâtes à tarte), évaluées à une centaine de tonnes par mois, mais également les produits emballés de retour des distributeurs (défauts produits ou DLC dépassée, environ 800 t/an). Le traitement de ces déchets est actuellement effectué à l'extérieur de la Région.

La proximité de Dole Biogaz, sous réserve que les process d'hygiénisation ad-hoc voire de déconditionnement puissent être intégrés et développés offre la possibilité d'amélioration notable du bilan carbone de ce traitement.

Des études devraient être lancées prochainement concernant le process d'hygiénisation, dont le coût total serait estimé à 1 Million d'euros (étude puis équipements).

La présence dans le Grand Dole d'un certain nombre d'acteurs industriels importants dans le secteur agroalimentaire permet d'envisager de déployer cette approche pour d'autres sites, voire de créer des optimisations/mutualisations entre les acteurs concernés.

Projet : Favoriser l'économie circulaire de la filière textile sur le territoire

Maîtres d'ouvrage : AKTYA, Coop'agir

Partenaires : CAGD, SICTOM de la zone de Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 1 200 000 € HT à la charge d'Aktya
+ 325 000 € HT à la charge de Coop'Agir

Objectifs :

Le développement d'une économie circulaire est un axe important du Contrat de Transition Écologique et Industrielle du Grand Dole. Le bassin économique du Grand Dole, marqué par une part importante de l'industrie et une grande diversité de ces activités industrielles, présente un certain nombre d'atouts pour le déploiement de projets d'économie circulaires.

Depuis plusieurs années, l'association d'insertion professionnelle Coop'agir s'est engagée dans la collecte et la valorisation de textiles, sous convention avec le SICTOM de la zone de Dole. Cette activité fait aujourd'hui l'objet d'un important projet de développement, qui vise à accroître la quantité de textiles collectés (en lien avec le SICTOM), à améliorer le tri de la matière et à mieux valoriser ces textiles, en limitant notamment au maximum l'export.

Coop'agir et le Grand Dole travaillent actuellement sur le projet d'acquisition d'un site industriel (Thermodule, rue de Crissey à Dole) qui offrirait à l'association les conditions de son développement. Le projet d'acquisition immobilière serait porté par la SEM AKTYA pour le compte du Grand Dole et de COOPAGIR.

Le budget estimé pour l'acquisition de ce bâtiment et de ses travaux de réhabilitation énergétique et aménagement global est de 1,2 Million d'euros. Par la suite, Coop'agir aurait des besoins en équipements dont le budget est estimé à 325 000 €

Le déménagement de l'association et sa restructuration permettrait d'augmenter la valorisation des textiles collectés sur le territoire, tout en diminuant chaque année les quantités exportées grâce à la recherche de nouvelles filières de recyclage locales.

Pour les textiles qui ne pourraient être valorisés selon leur matière, le site Egiom de Rochefort-sur-Nenon pourrait à ce titre offrir une solution locale pour la valorisation énergétique ultime.

Projet : Économie circulaire – renforcement de la filière pneumatiques sur le territoire

Maître d'ouvrage : indéfini

Partenaires : CAGD, SICTOM de la zone de Dole, entreprise Alpha Carbone, Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : 2025

Objectifs :

L'entreprise Alpha Carbone, présente à Brevans, réfléchit actuellement avec la ville de Dole à un projet de liaison avec le réseau de chaleur urbain. En effet, une valorisation énergétique locale des pneumatiques collectés par l'entreprise paraîtrait être une stratégie de développement plus durable pour l'entreprise que sa commercialisation actuelle de « fioul vert » produit à partir de ces mêmes pneumatiques.

Le projet, qui correspondrait à un besoin de la Ville de Dole d'étendre son réseau de chaleur urbain, est actuellement à l'étude et des discussions sont en cours.

Projet : Développement de la filière bois-énergie

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Partenaires : entreprises du territoire, DDT du Jura

Calendrier prévisionnel : 2023

Objectifs :

La filière bois-énergie se développe à grande vitesse en France avec de plus en plus de ménages français, mais également de réseaux de chaleur, qui utilisent le bois comme moyen de production de chaleur.

Conscient de la richesse locale que représente sa ressource en bois, et en parallèle d'un plan de gestion forestière sur le territoire, le Grand Dole souhaiterait encourager l'émergence de la filière bois-énergie sur son territoire, qui représente donc un véritable enjeu énergétique des années à venir.

En effet, l'implantation de différentes structures de la filière permettrait de réellement relocaliser l'ensemble de la chaîne de production de chaleur à partir de bois : aujourd'hui, la production de bois et son utilisation comme moyen de chauffage sont localisés sur notre territoire, il s'agirait ici de relocaliser également les étapes intermédiaires de transformation de cette ressource avant son utilisation.

Projet : Favoriser le stockage carbone sur le territoire grâce aux matériaux biosourcés

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Partenaires : collectivités du territoire

Calendrier prévisionnel : 2024

Un levier important de lutte contre le changement climatique est l'augmentation du stockage de carbone. Il est favorisé par l'entretien des sols, des forêts et des milieux humides, mais également par l'utilisation de bois d'œuvre et de matériaux biosourcés dans la construction.

Par ses compétences de gestion des bâtiments communautaires, d'aménagement et de développement économique, la communauté d'agglomération peut avoir un rôle moteur pour inciter à l'utilisation et à la valorisation de bois d'œuvre local dans les constructions et rénovations sur son territoire et ainsi augmenter la quantité de carbone stockée.

Il s'agirait de mettre en place des outils économiques pour accompagner et dynamiser la filière locale, tout en travaillant sur la sensibilisation et la diffusion de connaissances sur le territoire. La CAGD pourrait commencer par accompagner plusieurs projets d'ampleur afin d'accentuer ensuite la sensibilisation grâce à du partage d'expériences.

La CAGD pourrait collaborer avec plusieurs partenaires locaux qui possèdent cette compétence de sensibilisation tels que le CAUE, FIBOIS ou encore l'AJENA. Un document de diffusion d'information devrait être rédigé afin de porter à connaissance :

- les différentes solutions possibles d'utilisation du bois d'œuvre et des matériaux biosourcés dans la construction locale,
- les filières d'approvisionnement et leurs caractéristiques (localisation, types de produits disponibles, etc.)
- les intervenants professionnels
- les principales recommandations, avantages et points d'attention
- les projets exemplaires présents sur le territoire, à présenter et valoriser"

Des animations à destination de la population, des entreprises et des bailleurs du territoire serviront à diffuser plus rapidement et efficacement ces connaissances. L'objectif étant de donner accès à une information de qualité vis-à-vis de l'utilisation du bois dans la construction.

Des liens avec les règles d'urbanisme seraient également à ajuster dans le PLUI ou le PSMV.

Une vigilance sera accordée sur la provenance des matériaux (bois local et issu d'une exploitation durable).

Projet : Favoriser l'économie circulaire de la filière bois sur le territoire

Maîtres d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole, SICTOM

Calendrier prévisionnel : 2023

Objectifs :

Objectifs :

Le Grand Dole et le SICTOM de la zone de Dole aimeraient réfléchir conjointement à un diagnostic de la filière de déchets bois sur le territoire. En effet, des synergies peuvent être créées localement afin de mieux valoriser cette ressource et de favoriser une économie circulaire territorialisée pour ces matériaux. En prenant en compte la création de déchets comme le besoin en ressources, des entreprises comme des particuliers, le déchet de l'un peut devenir une ressource précieuse pour l'autre.

Il s'agit donc en priorité d'identifier localement :

- les opportunités de réemploi et de réutilisation,
- à défaut d'identifier une filière de recyclage,
- pour enfin en bout de chaîne identifier une filière de valorisation énergétique quand la valorisation matière n'est plus possible.

Projet : Valorisation de l'hydrogène coproduit sur le territoire

Maître d'ouvrage : Inovyn

Partenaires : entreprises du territoire, CAGD

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Objectifs :

Le process industriel du site INOVYN de Tavaux repose en grande partie sur la production de Chlore par électrolyse. Ce procédé génère la production d'un co-produit sous forme gazeuse : l'hydrogène. Aujourd'hui, les 10 000 tonnes d'hydrogène produit annuellement sont valorisés thermiquement (combustion avec production de chaleur) sur le site de la plateforme chimique. Cette ressource locale est identifiée depuis plusieurs années par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, dans un contexte national et international d'émergence de la filière hydrogène, particulièrement dans le domaine de la mobilité.

Positionné au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté, elle-même labellisée « territoire hydrogène » et membre actif de France Hydrogène, le Grand Dole a initié et accompagné un certain nombre d'initiatives et de projets : implantation de l'entreprise MAHYTEC, spécialisée dans le stockage d'hydrogène, mise en place de démonstrateurs : projets BAHYA (tondeuse autoportée), MOBILHYTEST (déploiement d'une flotte de Kangoo à prolongation d'autonomie H2), VHYCTOR, installation (en cours) d'une station de distribution d'hydrogène sur le site INNOVIA et déploiement d'une flotte de véhicules, etc.

Fin 2020, le groupe Ineos, dont fait partie Inovyn a pris la décision de s'engager dans le déploiement de la filière hydrogène, ce qui implique, pour le site de Tavaux, d'initier le processus de valorisation du coproduit : épuration, compression (à 500 ou 600 bars) sur site puis transport vers un ou plusieurs point(s) de distribution.

Ce projet mobilise un certain nombre d'acteurs économiques locaux : COLRUYT (distribution, utilisation), MAHYTEC (stockage), et autres transporteurs routiers dans une démarche collective « HYDECADO » à laquelle participe également le Grand Dole.

Projet : Aménagement d'un nouveau site industriel pour le développement de la société Mahytec

Maître d'ouvrage : Hensoldt Nexeya France

Partenaires : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 2 733 200 € HT

Objectifs :

La société MAHYTEC a été créée en 2008 à Dole et appartient au groupe HENSOLDT NEXEYA France depuis juillet 2021. Elle est spécialisée dans la conception et la fabrication de réservoirs d'hydrogène pour des applications stationnaires et transportables.

MAHYTEC connaît un développement industriel important, ce qui conduit à son déménagement du Centre d'Activités Nouvelles, pépinière d'entreprises du Grand Dole, pour pouvoir s'installer dans des locaux plus grands, situés au sein du Pôle Innovia, dans les locaux laissés vacants par l'entreprise Cylindre. Le déménagement est envisagé au cours du premier semestre 2023.

L'entreprise se dote ainsi d'un outil lui permettant d'augmenter très fortement sa capacité de production de réservoirs afin d'accompagner la montée des besoins de l'ensemble des marchés du secteur de l'hydrogène. L'activité doit générer la création de 30 à 50 salariés d'ici 2025, ce qui portera son effectif à près d'une centaine de personnes.

Ce développement est pour le territoire une illustration concrète de la création de valeur et d'emploi de la filière hydrogène.

AXE 2 : INNOVATION ET COHÉSION DES POPULATIONS

Action : Adapter l'offre d'équipements publics aux besoins du territoire

Comme identifié dans le Programme Local de l'Habitat du Grand Dole, la ville centre perd en population quand le périurbain en gagne. Afin de répondre à ces enjeux démographiques, le Grand Dole et ses communes membres doivent adapter leur offre d'équipements publics sur le territoire en modernisant les équipements existants ou à défaut en créer de nouveaux. Comme dans les autres actions, l'ensemble des constructions et réhabilitations s'inscrivent dans un objectif de réduction des consommations d'énergie et prévoient donc une isolation thermique et énergétique de qualité.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Économies d'énergie réalisées
- Surface d'espace de classe et de loisirs par enfant dans les écoles
- Etat des lieux des salles polyvalentes sur le territoire et taux d'occupation

Projet : Construction d'une nouvelle brigade de gendarmerie à Tavaux

Maître d'ouvrage : commune de Tavaux

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 3 653 700 € HT

Objectifs :

Construction d'une nouvelle brigade de gendarmerie, avec bureaux et logements.

Projet : Mise en conformité de l'aire des gens du voyage

Maître d'ouvrage : CAGD

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 100 000 € HT

Projet : Construction d'un ALSH à Authume (restauration, bibliothèque et salle mutualisée)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Partenaires : Authume et communes du secteur Nord

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 1 780 000 € HT

Objectifs :

L'ALSH actuellement en place à Authume est le seul du secteur et accueille tous les enfants et jeunes du nord du territoire sur les temps extra-scolaires. L'espace est donc aujourd'hui sous-dimensionné alors qu'on prévoit une forte évolution démographique sur le secteur nord du Grand Dole.

Il est donc envisagé de construire un nouvel espace dédié à l'accueil de loisirs, afin de répondre aux besoins des familles.

Une étude de faisabilité a été réalisée en 2021 pour peaufiner le projet.

Projet : Construction de nouveaux pôles scolaires

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Rochefort sur Nenon	Construction d'un nouveau groupe scolaire	2023	NC
Moissey	Construction pôle scolaire	2025	2 400 000
Tavaux	Création nouveau groupe scolaire	2026	5 000 000

Projet : Construction d'une MAM

Maître d'ouvrage : commune de Falletans

Démarrage de l'action : 2025

Coût prévisionnel de l'action : NC

Projet : Construction d'un groupe scolaire et d'un ALSH à Rochefort-sur-Nenon

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Partenaires : Rochefort-sur-Nenon et autres communes du secteur Nord.

Calendrier prévisionnel : non connu

Objectifs :

Le syndicat scolaire de Rochefort-sur-Nenon accueille 150 enfants.

La commune, bassin d'emplois industriels et logistiques, a connu et connaît encore un développement important.

Le PLUI prévoit, sur 10 ans, la création de 140 logements sur le secteur.

Au vu de ces évolutions démographiques, l'école (compétence du syndicat scolaire) et le périscolaire (compétence du Grand Dole) sont sous-dimensionnés.

La commune a pour projet de recréer une nouvelle école maternelle permettant la création de 2 à 3 classes supplémentaires. Le Grand Dole accompagnerait ce projet en recréant une restauration scolaire et un accueil de loisirs.

Pour le Grand Dole, le projet consiste en :

- la création de 2 salles de préscolaires (80 m²)
- la création d'un restaurant scolaire (150 m²).

Une étude de faisabilité a été réalisée en 2021 pour étudier 2 scénarii possibles.

Projet : Création ou modernisation d'équipements communaux sur le territoire

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Auxange	Réhabilitation ancienne école (installation mairie et logement communal à l'étage)	2024	130 000
Brevans	Structure fixe place Mare (construction bâtiment)	2024	24 000
Champagney	Atelier communal (construction neuve)	2024	80 000
Champdivers	Acquisition, transformation hangar agricole en garage communal et local pour matériel associatif	2023	84 000
Champvans	Aire de lavage atelier municipal	2025	10 000
Damparis	Restructuration des ateliers municipaux	en cours	330 000
Falletans	Création d'une salle à différentes vocations (expos, réunions...)	en cours	NC
Falletans	Création d'une halle	2023	NC
Gevry	VMC ancienne école	en cours	4 000
Le Deschaux	Réfection sol de la cour de la micro-crèche	2023	6 400
Monnières	Construction hangar municipal	2022	120 000
Parcey	Salle polyvalente intercommunale	NC	NC
Rainans	Aménagement nouveau bâtiment communal - 1ère phase (sécurisation)	2023	76 000
Rainans	Réfection balcon et escaliers de la mairie	2024	NC
Rainans	Aménagement bâtiment communal (logements, locaux commerciaux) - 2ème phase	repoussé	NC
Rocheft sur Nenon	Toiture ateliers municipaux	repoussé	43 200
Saint-Aubin	Travaux d'extension du bâtiment communal	2022	54 414
Villers-Robert	Construction de 2 annexes à la salle des fêtes	en cours	201 958
Vriage	Construction mairie (prolongement salle des fêtes)	2024	200 000

Action : Rénover les bâtiments publics (efficacité énergétique)

Les rénovations citées ci-dessous ont toutes pour objectif d'obtenir une meilleure isolation thermique et énergétique des bâtiments publics. La baisse des consommations d'énergies qui devraient en découler contribuent aux ambitions du PCAET du Grand Dole et de la Stratégie Nationale Bas Carbone de la France.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Économies d'énergies réalisées (kWh)
- Estimation de la surface de classe / espace loisirs par enfant

➤ **Moderniser le parc scolaire et périscolaire**

Projet : Marché de Partenariat de Performance Énergétique – écoles, accueil, extra- et périscolaires de Dole

Maître d'ouvrage : SPL Grand Dole Développement 39

Partenaires : Ville de Dole, CAGD

Calendrier prévisionnel : 2021 - 2025

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 16 500 000 HT

Objectifs :

Dans la continuité des regroupements et réhabilitation des écoles Jeanne d'Arc / Pointelin d'une part, Wilson / Rockefeller / Commards d'autre part, la Ville de Dole souhaite poursuivre la rénovation de son parc scolaire, avec un objectif de réduire de 30% à 60% la consommation d'énergie des bâtiments ainsi rénovés. Ce vaste programme de rénovation concernerait ainsi :

- L'école Saint-Exupéry et la crèche Les Petits Loups
- L'école de la Bedugue
- L'école Beauregard
- L'école Rochebelle.

Pour mener à bien cette opération, une étude a été confiée au bureau d'études SEMAPHORES, visant à :

- Analyser les différents montages opérationnels envisageables pour porter les travaux de rénovation énergétique ;
- Effectuer une analyse budgétaire et financière détaillée ;
- Analyser et modéliser, le cas échéant, le plan d'affaires de la structure dédiée, d'un point de vue économique et financier, et en valider la pertinence sur le plan économique.

Cette étude a permis d'identifier le recours à un marché de partenariat de performance énergétique (MPPE), conclu avec la SPL Grand Dole Développement 39, comme étant la solution la plus adaptée au contexte économique, technique, juridique et financier de la Ville de Dole.

Ce marché de partenariat de performance énergétique (MPPE) a pour objet de confier à la SPL G2D 39 le financement de l'opération, les études de conception et la réalisation des travaux de rénovation patrimoniale et énergétique, l'exploitation technique, l'entretien, la maintenance et le gros entretien renouvellement (GER) des installations et équipements techniques concourant à garantir la performance énergétique des écoles et groupes scolaires identifiés. Ce montage a été validé par la décision n° 21.27.09.89 du conseil municipal de la Ville de Dole le 27 septembre 2021.

L'école du Poiset n'est pas incluse dans ce programme car ce bâtiment n'aurait plus vocation à être un bâtiment scolaire suite à la fusion prévue avec l'école de la Bedugue dans le cadre de ce MPPE.

L'ensemble de ces travaux sont donc prévus sur la durée du mandat municipal.

Projet : Construction et extension de l'ALSH du Deschaux

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Partenaires : Le Deschaux, autres communes du secteur Sud

Calendrier prévisionnel : non connu

Coût prévisionnel de l'opération : 402 000 € HT

Objectifs :

L'accueil de loisirs du Deschaux prend en charge les enfants de l'école sur tous les temps périscolaires (matin, midi et soir). Il accueille aussi les enfants du secteur les mercredis et les vacances. Le bâtiment actuel de 132 m² date de 2008.

Cependant, la fréquentation de l'accueil de loisirs a fortement augmenté ces dernières années. Aujourd'hui, jusqu'à 71 enfants peuvent être accueillis les midis, trois services de repas se succèdent pour permettre aux enfants de déjeuner.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite effectuer des travaux d'agrandissement et de redimensionnement de l'accueil de loisirs actuel afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Cette extension, d'environ 150 m² environ permettrait de créer :

- une grande salle dédiée à l'animation,
- une entrée sécurisée pour les parents, avec un accès à la rue, sans passer par la cour d'école,
- un bureau d'accueil,
- un bloc sanitaire accessible PMR.

Une étude de faisabilité a ainsi été réalisée en 2020.

Projet : Travaux de rénovation de l'ALSH de Foucheraus

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 85 000 € TTC

Projet : Rénovation de la toiture de l'ALSH Georges Sand

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2025

Coût prévisionnel de l'opération : 130 000 € HT

Projet : Travaux de réhabilitation, rénovation et de sécurisation des écoles sur les communes

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Abergement la Ronce	Batiment école isolation par l'extérieur	en cours	234 000
Archelange	Rénovation école (peinture)	2022	4 800
Archelange	Rénovation école (isolation / chauffage)	2024	12 000
Authume	Isolation rénovation groupe scolaire, végétalisation et sécurisation des extérieurs	2023	400 000

Brevans	Rénovation de deux salles de classe de l'école (dont une salle mutualisée pour vie associative)	2023	NC
Champvans	Réfection et isolation thermique toiture école maternelle	2025	100 000
Choisey	Ecole primaire (isolation combles et façades)	2024	70 000
Choisey	Réfection toiture école primaire (changement couverture et réfection charpente)	repoussé	80 000
Damparis	Ecole élémentaire (réfection et rationalisation complète éclairage extérieur - passage en LED)	en cours	5 600
Damparis	Ecole élémentaire (remplacement portes extérieures sanitaires)	2023	24 000
Gevry	Changement chaudière ancienne école	NC	NC
Le Deschaux	Réfection peinture salles de classe	abandonné	41 500
Menotey	Ecole (réfection toiture et pose panneaux photovoltaïques)	2023	88 000
Menotey	Ecole (construction d'un bâtiment pour le groupe scolaire)	2024	NC
Moissey	Ecole (PAC réversible avec chauffage et climatisation)	2023	15 200
Saint-Aubin	Rénovation toit de l'école + installation de panneaux solaires photovoltaïques	2024	124 500
Sampans	Préau école	2023	16 460
Tavaux	Groupe scolaire Pasteur (menuiseries extérieures)	2025	120 000

➤ **Autres bâtiments publics**

Projet : Changement des moyens de chauffage dans les bâtiments communaux			
Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Chevigny	Réfection chauffage communal (changement chaudière)	2023	24 000
Gevry	Chauffage mairie, salle de réunion, vestiaire foot	NC	NC
Le Deschaux	Remplacement chaudière fioul poste et école (si panne)	2023	80 000
Malange	Changement du mode de chauffage des bâtiments communaux	2023	NC
Nevy-lès-Dole	Salle polyvalente (rénovation système de chauffage)	2025	29 200
Romange	Modernisation chauffage salle communale	2025	200 000
Tavaux	Centre Gérard Philipe / Groupe pergaud / maison de l'enfance (chaudière bois collective)	2024	40 000
Tavaux	Groupe Joliot Curie (chaudière)	2024	40 000
Tavaux	Centre Gérard Philipe (chaudière)	2024	120 000

Projet : Isolation thermique des bâtiments communaux

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Amange	Réhabilitation et extension de la salle polyvalente (isolation, insonorisation, pergolas)	en cours	281 526
Audelange	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	2025	150 000
Biarne	Isolation thermique bâtiment communal	2021	52 000
Brevans	Changement de volets de certains batiments communaux (sécurisation et meilleure isolation)	2023	7 293
Champvans	Isolation thermique des bâtiments communaux, amélioration des régulations de chaleur et optimisation de l'éclairage	2023	25 000
Chevigny	Travaux énergétique, isolation, chauffage	2023	NC
Choisey	Mairie : isolation des combles	2024	NC
Crissey	Salle des fêtes (isolation thermique, consommation élec, chauffage) : études énergétiques	en cours	3 815
Damparis	Serre municipale (changement aérotherme tunnel production florale)	2023	3 200
Damparis	Mairie (réfection complète façades et aménagement parvis)	2025	NC
Damparis	Bâtiment Place 1er mai, écoles (isolation combles)	NC	NC
Gredisans	Isolation extérieure de bâtiments communaux (mairie + école)	2023	100 000
Menotey	batiment de la mairie : ravalement de façade et réfection de la toiture	2025	NC
Nevy-lès-Dole	Bâtiment de la cure (rénovation toiture)	2023	33 376
Peintre	Bâtiment communal (remise aux normes, chauffage, isolation)	2024	44 000
Peseux	Salle polyvalente (réhabilitation isolation plafonds)	2023	NC
Peseux	Mairie (isolation extérieure)	2024	NC
Tavaux	Centre Gérard Philippe : rénovation/isolation	2025	200 000
Villette-lès-Dole	Rénovation salle polyvalente	en cours	575 095

Projet : Changements d'huisseries sur les bâtiments communaux

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Champdivers	Réhabilitation thermique salle des fêtes (changement huisseries)	2023	11 940
Choisey	Salle Jean-Claude LAB : remplacement des fenêtres isolation double vitrage toiture et façades	2023	NC

Pour Dole, le changement d’huisseries concerne principalement l’Hôtel de Ville : 42 menuiseries ont déjà été remplacées par des matériaux en aluminium double vitrage à isolation renforcée avec argon répondant aux exigences BBC en termes de performances énergétiques, ce qui a permis une rupture des ponts thermiques et une économie d’énergie. Dans la continuité de ce projet de diminution de la consommation énergétique du bâtiment, la Ville souhaite poursuivre le remplacement des menuiseries extérieures de l’Hôtel de Ville sur les autres façades du bâtiment, planifiées en trois phases supplémentaires :

- Phase 2 (réalisée) : remplacement de 87 fenêtres sur les façades Nord et Est, avec une estimation à 133 000 € HT ;
- Phase 3 : remplacement de 52 fenêtres au niveau des façades des deux patios du bâtiment, avec une estimation à 97 000 € HT ;

Phase 4 : remplacement de la verrière du patio central, avec une estimation à 120 000 € HT.

Projet : Réhabilitation intérieure de bâtiments communaux

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Abergement la Ronce	Bâtiments Centre Culturel - Mairie (création local archives, sortie secours salle conseil, mise conformité PMR salle des fêtes)	en cours	80 000
Abergement la Ronce	Maison des jeunes (aménagement local)	2024	NC
Abergement la Ronce	Centre Culturel (mise en conformité cuisine salle des fêtes)	2025	NC
Archelange	Rénovation salle polyvalente (éclairage)	2024	8 000
Gevry	Remise aux normes électricité local communal	NC	NC
Le Deschaux	Agrandissement local extérieur salle des mariages	2023	6 800
Le Deschaux	Réaménagement bureau agence postale communale	2024	32 000
Malange	Salle de fêtes (rafraichissement et isolation phonique)	2025	NC
Moissey	Transfert Mairie bâtiment EFS	2023	40 000
Nevy-lès-Dole	Salle polyvalente (installation VMC)	abandonné	

Projet : Réhabilitation des bâtiments ERP sur les communes pour accessibilité PMR

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Choisey	Travaux de mise aux normes accessibilité bâtiments communaux (Ad'AP) : église, salle paroissiale, école primaire	2024	80 000

Action : Moderniser et diversifier l'offre de mobilités

Dans le but d'atteindre ses objectifs fixés dans son PCAET, le Grand Dole souhaite agir sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport non routier sur son territoire. Pour cela, un plan de mobilité complet sera finalisé en décembre 2021 et permettra de donner les grands axes à développer en priorité (adaptation du réseau de bus, promotion du covoiturage, de l'autopartage, trajets à fort enjeu cyclable, etc.). Sans attendre les résultats de cette étude, le Grand Dole et les communes du territoire agissent d'ores et déjà pour l'aménagement de pistes cyclables et la promotion des modes doux en général.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Nombre de kilomètres de pistes cyclables sur le territoire
- Fréquentation des voies cyclables
- Nombre de locations différentes du service Vdole
- Bilan carbone du réseau de bus par passager transporté
- Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques ou vélos à assistance électrique
- Bilan annuel des rechargements de véhicules électriques sur les bornes (kWh / borne)
- Fréquentation aires de covoiturage
- Émissions de gaz à effet de serre du secteur transport non routier

Projet : Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle du plan Vélo

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Partenaires : CAGD

Calendrier prévisionnel : 2023-2026

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 100 000 € HT en 2023

Objectifs :

Le développement des aménagements cyclables est une des composantes majeures de la politique vélo menée par la Ville de Dole. Le plan vélo se décline de 2021 à 2026 avec une programmation annuelle qui sera déterminée chaque année, en fonction du programme de voirie, des aménagements réalisés par les collectivités partenaires pour garantir un maillage cohérent.

Les itinéraires envisagés pour les années 2023-2026 comprennent : rive gauche du Doubs, avenue Northwich, avenue Eisenhower, les liaisons avec les communes voisines. La programmation de ces travaux et leurs coûts seront définis année après année.

Projet : Révision du Schéma des modes doux

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Partenaires : ADEME

Calendrier prévisionnel : 2023

Objectifs :

Le Grand Dole, dans le cadre de sa politique mobilité, développe les alternatives à l'autosolisme. Le développement des modes doux est un axe prioritaire de cette politique.

L'aménagement de voies cyclables est une des composantes de cette politique, avec la sensibilisation, l'éducation à la circulation routière, l'installation d'équipements.

La première étape est de mettre à jour le schéma des modes doux et de valider les liaisons prioritaires et secondaires.

Dans un second temps, il conviendra de déterminer les modalités d'actions pour réaliser ces tronçons, en lien avec les communes et les gestionnaires de voirie.

Par ailleurs, la CAGD développera, au-delà des voies cyclables, une véritable politique modes doux avec un volet :

- Équipements / infrastructures (abri à vélo sécurisé, range-vélos dans les principaux équipements scolaires et sportifs, bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique)
- Sensibilisation et animation (semaine de la mobilité, mai à vélo, ateliers vélos)
- Recherche de labellisation (savoir rouler à vélo)
- Vélo et tourisme (communication, service de location de vélo, consignes, etc.)

Projet : Plan Vélo intercommunal

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Partenaires : communes du territoire, ADEME

Calendrier prévisionnel : 2022 - 2025

Coût prévisionnel de l'opération : 732 500 € HT

Objectifs :

La CAGD développera, au-delà des voies cyclables, une véritable politique modes doux avec un volet :

- équipements / infrastructures (abri à vélo sécurisé, range-vélos dans les principaux équipements scolaires et sportifs, bornes de recharge)
- sensibilisation et animation (semaine de la mobilité, mai à vélo, ateliers vélos)
- recherche de labellisation (savoir rouler à vélo)
- vélo et tourisme (communication, service de location de vélo, consignes, ...)

La définition des pistes cyclables à aménager sera peaufinée grâce à la révision du schéma de modes doux, en concertation également avec les élus locaux, et la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des possibles travaux reste à attribuer à la communauté d'agglomération ou aux communes (compétence voiries).

Projet : Développement des modes doux sur les communes

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Abergement la Ronce	Création passerelle vélo route entrée village	2023	75 250
Authume	Aménagement pistes cyclables	2023	50 000
Crissey	Contrat de canal (mise en place signalétique)	en cours	8 000
Damparis	Rue des Acacias (cheminement piétons et vélo entre nouveau quartier des vergers et écoles)	2025	NC
Monnières	Aménagement chemin piétonnier	2023	32 000
Nevy-lès-Dole	Entretien chemins communaux	2023	31 200
Saint-Aubin	Création chemin piétonnier rue de Dole	2023	8 000

Projet : Schéma directeur des bornes de recharge pour véhicules électriques

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 20 000 € HT

Objectifs :

Identifier les besoins réels en bornes de recharge sur le territoire, actuels et futurs, pour mieux anticiper les investissements et apporter une cohérence à l'implantation des bornes sur l'espace public.

Projet : Développement de la mobilité électrique sur le territoire

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Champdivers	Installation borne recharge électrique (covoiturage)	2024	16 000
Champdivers	Achat véhicule électrique	2025	24 000
Moissey	Installation station-service et bornes VE	NC	12 000

Projet : Mobilité hydrogène

Maîtres d'ouvrage : Inovyn, Hydecado, CAGD

Partenaires : transporteurs routiers, autres entreprises du territoire, réseau TGD, SICTOM de la zone de Dole

Calendrier prévisionnel :

Avancement du projet au 30/11/2022 : étude de faisabilité en cours

Coût prévisionnel de l'opération : coût des investissements à déterminer

Objectifs :

La disponibilité de l'Hydrogène coproduit issu du site Inovyn de Tavaux va de pair avec l'émergence d'un écosystème local de consommation de cet hydrogène, que ce soit pour des usages liés à la mobilité, au stationnaire ou au secteur industriel.

L'étude menée par le cabinet Trimix en 2020-2021 a mis en évidence le potentiel de consommation local que représente le tissu économique local, mais renvoie également à la possibilité d'un engagement de la collectivité Grand Dole vers la mobilité hydrogène. Pour les usages directement liés à la collectivité, les flottes de bus (Délégataire actuel Keolis), bennes à ordures ménagères (SICTOM) voire certains véhicules lourds utilisés par les services techniques mutualisés du Grand Dole sont particulièrement visés.

L'identification de projets d'usages concrets, issus ou non de cette étude de potentiel, est la nouvelle étape de ce projet.

Action : Favoriser l'accès à une alimentation locale de qualité

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Dolois – Pays de Pasteur est bien entendu lié à sa contractualisation avec la Région : Cap Territoire, dont le fil directeur est « Accueil et attractivité ». Par son travail de proximité avec les agriculteurs et sa promotion des circuits courts, il contribue également aux objectifs du Plan Climat de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Part des produits locaux et/ou bio dans les menus proposés par le Syndicat Mixte de la Grande Tablee
- Fréquentation des marchés de producteurs du territoire
- Distance non parcourue (évitée) / an grâce à la relocalisation de l'approvisionnement (Km)
- Nombre d'animations grand public organisé par le PAT

Projet : Mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial

Maître d'ouvrage : Pays Dolois – Pays de Louis Pasteur

Partenaires : EPCI membres du Pays Dolois, Chambre d'agriculture du Jura,

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Objectifs :

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Dolois s'intitule « L'alimentation au cœur du Pays Dolois ». Il a pour principaux objectifs, à partir d'un état des lieux de l'agriculture et des filières, de relier l'offre et la demande en produits locaux de qualité, de favoriser une activité agricole adaptée et de créer des liens entre les acteurs et les habitants du territoire du Pays Dolois.

- Lors de l'Assemblée Générale du 26 février 2021, 3 axes ont été validés :
- Mettre en relation les acteurs locaux, du producteur au consommateur.
- Accompagner le développement de productions locales de qualité.
- Agir pour une approche sociale et solidaire de l'alimentation.

Le Projet Alimentaire Territorial « L'alimentation au cœur du Pays Dolois » répond aux priorités de la politique publique de l'alimentation, notamment du PNA : l'ancrage territorial, la justice sociale (dont la lutte contre la précarité alimentaire), l'environnement (dont la lutte contre le gaspillage alimentaire), l'éducation alimentaire, la mise en valeur du patrimoine alimentaire et l'accompagnement de la production locale, la mise en relation des producteurs, des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs, des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, contribuant à améliorer la santé des habitants (en lien avec le Contrat Local de Santé du Pays Dolois), la transition écologique.

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Dolois – Pays de Louis Pasteur s'adresse aux agriculteurs (installés et/ou candidats à l'installation), aux acteurs de la restauration collective, aux grandes et moyennes surfaces et aux commerces alimentaires, et bien évidemment aux consommateurs.

**Projet : Restructuration de la cuisine centrale et de la restauration scolaire
(objectif de se conformer aux lois EGALIM et AGECE)**

Maître d'ouvrage : SPL Grand Dole Développement 39

Partenaires : Syndicat Mixte de la Grande Tablée, Ville de Dole, Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Avancement du projet au 30/11/2022 : non démarré

Coût prévisionnel de l'opération : 258 000 € HT

Objectifs :

Le syndicat mixte de La Grande Tablée et sa cuisine centrale présente sur le territoire du Grand Dole confectionne environ 500 000 repas par an, répartis sur 67 sites livrés, dont 27 restaurants scolaires. 57% de ces repas sont à destination des écoles primaires, 4% des maternelles, 11% des collèges et 28% sont à destination des adultes et personnes âgées, avec de la livraison à domicile opérée par le CCAS de Dole ou pour les résidents des résidences seniors.

La Grande Tablée livre actuellement l'ensemble de ces repas dans des barquettes en polypropylène. Cependant, la loi EGALIM d'Octobre 2018 indique que l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique sera interdite à partir du 1er janvier 2025 dans la restauration collective d'établissements d'accueil des moins de 6 ans, scolaires, et universitaires. Un essai avec des barquettes compostables en cellulose est actuellement en cours mais il est envisagé de passer sur des contenants en inox et la réhabilitation des cantines scolaires en self quand cela est possible.

La plus récente loi AGECE (Février 2020) avance même ce délai de remplacement des contenants au 1er janvier 2022 pour le portage de repas à domicile effectué par le CCAS (car plus de 4 repas livrés par semaine). La Grande Tablée doit ici trouver un moyen pour que l'ensemble des couverts et récipients utilisés pour ce service de restauration à domicile soient réemployables et fassent l'objet d'une collecte.

Le Grand Dole et le Syndicat Mixte de la Grande Tablée doivent donc rapidement entamer une réflexion sur la réorganisation du service et investir pour réaliser les travaux des locaux de la cuisine centrale comme cela va sans doute s'avérer nécessaire. Une première phase de travaux a été définie en 2022, pour une mise en œuvre en 2023 par la SPL Grand Dole Développement 39 :

Une extension de 59 m² est nécessaire à la cuisine centrale du syndicat mixte de la Grande Tablée afin de se conformer aux nouvelles réglementations des lois AGECE et Egalim. En effet, le passage à des contenants réutilisables pour à minima le portage de repas à domicile du CCAS de la Ville de Dole nécessite de nouveaux espaces de stockage, de logistique et de nettoyage.

En parallèle de ces mises en conformité, la Grande Tablée travaille déjà sur la réduction du gaspillage alimentaire en collaboration avec le CPIE de la Bresse du Jura. Un grammage réduit adapté aux repas des maternelles et des crèches a été mis en place et a déjà fait ses preuves.

Action : Développer une offre culturelle innovante et de proximité

En adéquation avec les ambitions du CPER (attractivité, développement équilibré, promotion d'une offre culturelle moderne et innovante, etc.), le Grand Dole souhaite encourager tous les organisateurs de manifestations sportives et culturelles, de festivals, de fêtes ouvertes au public, à adopter un comportement éco-responsable dans leur organisation.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Nombre d'abonnés annuels au service de médiathèque sur le territoire
- Nombre total d'œuvres proposées au prêt par le réseau de médiathèques
- Nombre d'œuvres référencées dans le catalogue en ligne
- Fréquentation du catalogue en ligne
- Nombre de participants aux manifestations culturelles organisées
- Quantité de déchets générés par les manifestations culturelles et sportives
- Présence de parkings sécurisés à vélo lors de manifestations
- Taux d'occupation de ces parkings à vélo

Projet : Stratégie de lecture publique 2030

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Objectifs :

9 années après leur constitution en réseau intercommunal, le Grand Dole a décidé de formaliser une politique de Lecture Publique car les médiathèques n'en disposent pas.

Le Ministère de la Culture soutient cette élaboration stratégique en s'engageant à :

- dans le cadre d'un Contrat Territoire Lecture (2020-2022) :
 - subventionner une démarche de prospective stratégique, ce qui est inédit,
 - subventionner une AMO en prospective
- mettre gratuitement à disposition de la collectivité un conservateur d'État des bibliothèques pour conduire cette mission.

La démarche a débuté en octobre 2020, elle permettra de disposer d'un Schéma de développement de la Lecture Publique 2030 à l'automne 2021.

Une stratégie ambitieuse est attendue, pour répondre, à horizon 2030, à 3 objectifs initiaux :

- 1- d'anticiper les nouveaux usages pour capter tous les citoyens d'aujourd'hui et de demain (sans distinction d'âge, de pratiques culturelles...)
- 2- préciser la mission des bibliothèques dans ce contexte
- 3- mieux répartir l'offre sur le territoire pour respecter le principe d'équité (d'accès et de qualité de service),
 - optimiser le réseau et revoir sa structuration, réinterroger son organisation en cercles à deux vitesses (tutelle Grand Dole / bibliothèques associées) et accroître sa qualité,
 - enclencher une dynamique interne de transformation, fédérer les équipes, construire un modèle de fonctionnement efficient et professionnaliser,
 - développer les services numériques.

Projet : Eco-festivals et Eco-fêtes

Maître d'ouvrage : SPL Hello Dole

Partenaires : Ville de Dole, CAGD, communes, organisateurs d'événements sur le territoire

Calendrier prévisionnel : 2021 - 2025

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 6 730 € TTC pour l'année 2021

Objectifs :

L'objectif de ce projet est d'accompagner l'ensemble des acteurs du Grand Dole vers une organisation plus éco-responsable de leurs événements. Dans les soutiens en ingénierie attendus, les mener vers des solutions simples, vertueuses et valorisantes dans les domaines suivants :

- Mobilité et transports (favoriser et valoriser le covoiturage, les modes doux, encourager le recours aux transports publics),
- Alimentation et organisation des caterings (privilégier les circuits-courts, le bio),
- Énergie : privilégier le renouvelable quand cela est possible et utiliser des équipements peu énergivores (équipements scéniques, stands, cuisines, chaîne du froid...).
- Matériaux consommables : aller vers une suppression de tous les plastiques (gobelets réutilisables, gourdes plutôt que bouteilles plastiques, nourriture dans contenants et avec couverts recyclables). Mise en application de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire.
- Pollution (cigarettes/mégots, toilettes, tri des déchets).

La Société Publique Hello Dole s'est équipée en ce sens en 2022 d'un stock de gobelets réutilisables, avec un flocage neutre, pour une réutilisation optimisée et possible sur tous les événements du territoire (avec mise en place d'un système de consignes obligatoire).

Le festival Cirque et Fanfares de la Ville de Dole a ainsi été plus vertueux en 2022 avec la suppression de tous les gobelets en plastique à usage unique. Des cendriers de poche ont également été distribués lors de la manifestation, initiative appréciée par les festivaliers.

Action : Améliorer le service de gestion des déchets en réduisant son impact environnemental

L'ensemble de ces projets sont conformes aux objectifs fixés dans le PCAET du Grand Dole et reprennent des fiches actions déjà envisagées dans le CTEI signé en 2020.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Caractérisation des déchets
- Quantité d'ordures ménagères résiduelles par habitant (kg OMR / hab / an)
- Quantité de déchets triés par habitant (kg bacs de tri / hab / an)
- Émissions de gaz à effet de serre liées à la collecte des déchets (kteq CO₂ / an)

Projet : Mise en œuvre de l'obligation de gestion séparée des biodéchets

Maître d'ouvrage : SICTOM de la zone de Dole

Partenaires : SYDOM du Jura, collectivités du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Objectifs :

La loi de Transition Ecologique pour la Croissance Verte fixe l'objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets pour 2025, l'Union Européenne renforce cet objectif en imposant aux pays membres la mise en place du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs de déchets au plus tard le 31 décembre 2023, de telle sorte que chaque citoyen dispose d'une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés au plus près de la production.

Le SYDOM du Jura a lancé une étude à l'échelle départementale pour analyser les différents scénarii pour chaque syndicat local. Les résultats de cette étude sont attendus pour la fin d'année 2022 et le SICTOM de la zone de Dole doit envisager de trouver une solution locale de traitement des biodéchets si une collecte séparée spécifique devait être mise en place.

Au printemps 2022, une caractérisation des déchets résiduels du SICTOM de la zone de Dole a mis en évidence qu'un tiers des déchets résiduels était composé de biodéchets (soit de l'ordre de 5 000 tonnes). Ainsi, en 2023, en parallèle de la poursuite de l'étude précitée à l'échelle du département du Jura avec des scénarios de captation des biodéchets, des tests de captation de biodéchets seront réalisés sur le territoire du SICTOM adaptés aux typologies d'habitat :

- Compostage en pied d'immeuble en habitat social collectif (retour à la terre)
- Incitation au compostage individuel en milieu rural (retour à la terre)
- Collecte des biodéchets en milieu urbain dense

S'agissant de l'exutoire des biodéchets collectés, deux alternatives potentielles :

- la compostière du SICTOM
- l'unité de méthanisation de Brevans, à condition de mettre en place un procédé d'hygiénisation (coût estimé à 1 Million d'euros), condition nécessaire pour recevoir les déchets carnés contenus dans les biodéchets des ménages.

L'unité de méthanisation Dole Biogaz (dont le Grand Dole est actionnaire) a été mise en service en juin 2021 et offre au territoire un outil de traitement pour certains types de déchets (biodéchets notamment) mais également de production d'énergie renouvelable et biosourcée (bioGNV) : le biométhane, aujourd'hui injecté directement dans le réseau de gaz de la ville de Dole. Dole Biogaz réalise depuis mi-2022 une étude prospective à l'encontre des gros producteurs de biodéchets.

Projet : Schéma directeur de collecte des déchets

Maître d'ouvrage : SICTOM de la zone de Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 50 000 € HT d'études + 600 000 € d'investissements

Objectifs :

La collecte des déchets résiduels et des déchets recyclables est actuellement mixte sur le territoire du SICTOM avec une collecte en porte à porte et une collecte en PAV. Cette mixité s'est organisée au gré des aménagements urbains et selon sollicitation des maires pour la mise en place de PAV.

Afin d'optimiser la collecte, mais aussi d'améliorer la qualité du tri et le service aux usagers, le SICTOM travaille sur un schéma directeur de collecte pour définir les axes de déploiement de la collecte en PAV et – ou la maintien de la collecte en port à porte.

La réorganisation de la collecte implique l'achat de points d'apports volontaires supplémentaires, un nouveau programme de renouvellement du matériel roulant, l'évolution des compétences des agents, pour un montant total estimé à minimum 600 000 € (pluriannuel).

En parallèle, le SICTOM de la zone de Dole travaille sur la collecte et la valorisation des déchets des gros producteurs et étudie la mise en place d'une redevance spéciale.

Projet : Aménagement sur les communes de dispositifs pour la collecte des déchets

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Abergement la Ronce	dépôts déchets (création dépôt collectifs / création aire déchets verts)	2024	NC
Damparis	conteneurs semi-enterrés (nouveau quartier durable les Vergers)	2023	16 000
Eclans-Nenon	aménagement placette déchets verts	NC	NC

Projet : Plan de prévention des déchets

Maîtres d'ouvrage : SICTOM de la zone de Dole et SYDOM du Jura

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Objectifs :

Afin de poursuivre les objectifs de la loi de Transition Écologique pour la Croissance Verte :

- réduire de 10% les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant,
- réduire de 50% les déchets admis en installation de stockage,
- augmenter la quantité de déchets valorisés ;

Un programme de communication en faveur de la prévention est porté par le SYDOM du Jura et des actions de prévention sont menées localement par le SICTOM de la zone de Dole : animations sur le tri des déchets, accompagnement à la mise en place de composteurs, réunions d'informations, etc., en direction de différents publics : écoles, associations, entreprises, communes ...

En perspective, de la généralisation du tri à la source des biodéchets pour 2024, des actions de prévention spécifiques seront à mener : application des gestes de tri, lutte contre le gaspillage alimentaire, fonctionnement et

entretien d'un composteur, pratiques de jardinage au naturel (broyage, mulching,...), et des partenariats seront à rechercher pour relayer les messages et les pratiques.

Un plan de prévention plus global pourrait être envisagé pour favoriser la réduction, la réparation et le réemploi.

Structuration du service prévention du SICTOM en cours avec des référents par secteur et selon typologie d'habitat pour accompagnement des projets structurants et mise en œuvre des actions d'animation auprès des usagers.

Projet : Modernisation de la déchèterie de Saint-Aubin

Maître d'ouvrage : SICTOM de la zone de Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 20 000 € HT d'étude + 600 000 € HT de travaux

Objectifs :

Le Sictom de la zone de Dole comporte un parc de 10 déchèteries réparties sur son territoire afin de répondre aux besoins des usagers de 124 communes, dont la déchèterie de Saint-Aubin. Située en zone rurale, elle dessert environ 2400 habitants. Pour une fréquentation moyenne de 6 475 passages par an, elle reçoit aujourd'hui une moyenne de 530 tonnes de déchets par an.

Cette déchèterie mise en service en 2006, accueille les déchets suivants : déchets verts, cartons, classe II (tout venant), bois B, gravats, ferraille, verre, papier et DEA (mobilier). Le site nécessite aujourd'hui la réalisation de travaux de mise en conformité réglementaire et de sécurité.

La modernisation et mise aux normes de la déchèterie de Saint Aubin s'inscrit dans un double objectif :

- Objectif initial : maintien d'un service de proximité à la population rurale (maillage, service public) : un scénario d'implantation des équipements à plat, incluant l'accueil de nouveaux déchets : DEEE, Pneus, plâtre, plastiques durs, huiles et déchets dangereux, afin d'être sur les mêmes objectifs de service et de valorisation matière que le reste du parc des déchèteries du Sictom

- Objectif nouveau : offrir une gestion de proximité alternative à la collecte en caissons des déchets avec limitation du transport associé et redistribution de la ressource aux agriculteurs de proximité avec le déploiement d'une végétation (site d'accueil des déchets et de broyage pour redistribution à proximité pour co-compostage)

Sous l'angle des 2 objectifs précités, le projet a été repris en 2022. Le planning prévisionnel est la validation du nouveau projet fin 2022 pour un démarrage des travaux en 2023.

Projet : Déchèterie nouvelle génération

Maître d'ouvrage : SICTOM de la zone de Dole

Partenaires : ressourceries du territoire, CAGD

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 2 000 000 € HT

Objectifs :

Dans le cadre de la réflexion sur un schéma directeur d'aménagement du site de Brevans (16 hectares), il sera étudié l'opportunité d'une déchèterie nouvelle génération associant ressourcerie et collecte des déchets. Dans un premier, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le site de Brevans a vocation de définir un schéma d'aménagement du site et notamment un espace potentiel pour une déchèterie nouvelle génération. Si l'opportunité est déclarée, en 2023, une étude portant exclusivement sur cette déchèterie nouvelle génération (en appui de la déchèterie actuelle de Brevans) permettra de définir les coûts d'investissement et le planning potentiel

Action : Améliorer le service de gestion de la ressource en eau et le maintien de sa qualité

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Part des stations d'épuration du territoire aux normes
- Part des installations d'Assainissement Non Collectifs suivis et remis aux normes
- Taux de fuite sur le réseau d'eau potable
- Consommation d'eau des bâtiments communautaires (m3)
- Capacité de stockage d'eau de pluie sur les bâtiments publics
- Part des milieux humides en bonne santé sur le territoire
- Durée totale annuelle de l'arrêtée sécheresse
- Débit annuel mesurée du Doubs (moyenne des débits journaliers)
- Nappes phréatiques du territoire : relevé des niveaux minimum et maximum par an avec date associée

Projet : Schéma Directeur de l'Assainissement – mise en œuvre et travaux

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Partenaires : Dolea, Sogedo, syndicats mixtes, communes

Calendrier prévisionnel : 2021-2026

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 3 500 000 € HT pour la station d'épuration de Damparis
+ coût des travaux à déterminer pour les autres stations

Objectifs :

Le Schéma Directeur d'Assainissement a permis de réaliser le diagnostic des réseaux d'eaux usées et de stations de traitement des eaux usées de l'ensemble des communes du Grand Dole. Ses grands objectifs étaient de :

- détecter les insuffisances des structures actuelles d'assainissement,
- prévoir l'évolution nécessaire des structures d'assainissement en prenant en compte les prévisions d'urbanisation,
- estimer les volumes des effluents et les charges polluantes à traiter,
- définir la nature et l'importance des travaux à réaliser,
- établir un programme pluriannuel cohérent et chiffré des travaux d'assainissement à réaliser sur l'ensemble des communes du Grand Dole.

Terminée en 2022, cette étude a permis à la collectivité d'identifier les enjeux prioritaires.

Ainsi, la station d'épuration de Damparis apparaît comme prioritaire et les travaux sont chiffrés à 3,5 Millions d'euros. La maîtrise d'œuvre sera lancée dès 2023 avec un budget de 150 000 €.

Une étude parallèle est également en cours spécifiquement pour le réseau et la station d'épuration de Tavaux, et 50 000 € sont programmés en 2023 pour la finalisation de cette étude.

Projet : Mise en œuvre d'un programme d'économie de la ressource en eau dans les bâtiments publics

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Partenaires : Equalia, communes du territoire

Calendrier prévisionnel : 2021 - 2026

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : au fil de l'eau

Objectifs :

L'objectif de ce projet est de travailler avec les communes pour l'installation systématique d'équipements performants d'économie d'eau lors de travaux de rénovation de leurs bâtiments publics. Ex : limiteur de pression pour les douches, mitigeurs, robinets.

Le Grand Dole a ainsi équipé les douches des vestiaires de son *Aquaparc* en 2022 : un dispositif de changement de couleurs permet de signaler à l'utilisateur la quantité d'eau utilisée et l'encourager à consommer moins. La communauté d'agglomération prévoit d'équiper l'ensemble des vestiaires dont elle est gestionnaire avec ce dispositif. Ce dernier est financé par les certificats d'économie d'énergie.

Projet : Déploiement des équipements de récupération d'eau de pluie

Maîtres d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole, communes du territoire

Calendrier prévisionnel : 2021 - 2026

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : au fil de l'eau – selon les toitures et dispositifs envisagés

Objectifs :

La ville de Dole a mis en œuvre l'installation d'équipements de récupération d'eau de pluie sur plusieurs sites depuis 2019. Pour le site des services techniques municipaux, un silo de 96 m³ a été installé en 2019, raccordé à la toiture des serres municipales. Il est utilisé pour l'arrosage des massifs fleuris en ville et des nouvelles plantations et pour l'arrosage des plantes de la serre de production florale. Un second silo de 120m³ vient d'être installé, raccordé sur la toiture des ateliers du service espaces verts.

En 2020, la ville a également mis en place 25 cuves d'1m³, raccordées sur la toiture de la cabane de chaque parcelle des jardins familiaux créés sur l'ancienne friche Carrel, quartier des Mesnils-Pasteur.

L'objectif est de développer ces installations sur d'autres bâtiments de la Ville de Dole et de l'Agglomération.

L'intérêt est de limiter l'utilisation de la consommation d'eau potable, dédiée prioritairement à la consommation humaine, en faisant des économies financières. Un plan de déploiement de récupérateurs d'eau de pluie sur différents bâtiments et lieux stratégiques est envisagé afin que les services puissent limiter leur utilisation d'eau potable (espaces verts, techniques, voirie, propreté urbaine, etc.).

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Champdivers	Installation cuves eau souterraine pour recuperation eau de pluie sur local communal	2023	25 000

Projet : Etude sur la ressource en eau du territoire et adaptation au changement climatique

Maître d'ouvrage : Pays Dolois – Pays de Pasteur

Partenaires : Grand Dole, Syndicat Mixte Doubs Loue, Dolea, Sogedo

Calendrier prévisionnel : 2023

Objectifs :

L'objectif est de réaliser un inventaire et un diagnostic des ressources en eau du territoire, de caractériser leur vulnérabilité aux incidences du changement climatique afin de construire un programme d'actions contribuant aux économies d'eau, au partage de la ressource, à l'optimisation des ouvrages hydrauliques et à la préservation des ressources majeures.

Cette action sera mise en œuvre dans le cadre du Projet de Territoire de Gestion de l'EAU (PTGE), actuellement en phase de construction, et qui sera porté par le Pays Dolois Pays de Pasteur administrativement, et par le Syndicat Mixte Doubs Loue pour la partie technique.

L'étude approfondie de la quantité et de la qualité de la ressource en eau sur le territoire se dessine comme un objectif principal de ce futur PTGE, dans le cadre d'une politique globale d'adaptation au changement climatique portée par le Grand Dole et ses EPCI voisins.

Projet : Etude sur la sensibilité des nappes phréatiques face aux pollutions

Maître d'ouvrage : Pays Dolois – Pays de Pasteur

Partenaires : Grand Dole, Syndicat Mixte Doubs Loue, Dolea, Sogedo

Calendrier prévisionnel : 2023

Objectifs :

Face aux enjeux du réchauffement climatique et à la multiplication des sécheresses, la collectivité et les acteurs du territoire s'intéressent déjà depuis longtemps à étudier la sensibilité de la ressource en eau d'un point de vue quantitatif. Ici, le Grand Dole souhaiterait en plus étudier la sensibilité des nappes phréatiques face aux pollutions extérieures, c'est-à-dire étudier la ressource en eau d'un point de vue qualitatif. L'objectif étant d'identifier les pollutions probables sur le territoire et qui pourraient gravement impactées la ressource.

Cette action sera mise en œuvre dans le cadre du Projet de Territoire de Gestion de l'EAU (PTGE), actuellement en phase de construction, et qui sera porté par le Pays Dolois Pays de Pasteur administrativement, et par le Syndicat Mixte Doubs Loue pour la partie technique.

L'étude approfondie de la quantité et de la qualité de la ressource en eau sur le territoire se dessine comme un objectif principal de ce futur PTGE, dans le cadre d'une politique globale d'adaptation au changement climatique portée par le Grand Dole et ses EPCI voisins.

Projet : Etude pour le bassin de rétention – ZI du Tumulus

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 50 000 € HT

Projet : Travaux de réparations à l'Aquaparc

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 150 000 € HT

Objectifs :

Suite à un diagnostic réalisé en 2022, des travaux sont programmés pour l'année 2023 pour limiter les fuites d'eau de l'Aquaparc et ainsi protéger la ressource.

Projet : Étude pré-opérationnelle de désenvasement du canal des Tanneurs

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 79 855 € HT

Objectifs :

La Ville de Dole souhaite réaliser une étude pré-opérationnelle, afin de mener des actions de désenvasement du canal des Tanneurs de Dole.

En effet, depuis quelques années, le canal s'envase et pendant les périodes chaudes, l'eau est quasiment croupie. Des algues envahissent le bassin et des odeurs malodorantes apparaissent au détriment de la beauté du site, des restaurants et commerces, et des activités touristiques. La circulation de l'eau dans l'ensemble du canal est très faible, ce qui favorise la prolifération des végétaux nuisibles qui empêchent la bonne oxygénation du canal.

Des opérations de faucardages sont déjà réalisées régulièrement pour maintenir l'oxygénation nécessaire au maintien de la biodiversité des espèces aquatiques, mais cela n'est pas suffisant.

Une étude d'investigation réalisée sur le canal des Tanneurs, dans toute sa longueur, permettrait d'avoir un diagnostic environnemental et structurel :

- Avec la réalisation d'une bathymétrie 3D (science de la mesure des profondeurs en eau),
- La définition géométrique des ouvrages, de leur état structurel avec l'identification précise des éventuelles pathologies et la définition géométrique des sédiments avec prélèvement, pour permettre leur quantification,
- Ainsi que des propositions de solutions : détermination des actions envisageables, estimation financière des actions, analyse comparative multicritères.

Projet : Restauration écologique d'une petite annexe hydraulique le Naisoux à Eclans-Nenon : Réalisation des études et travaux

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Doubs Loue

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 26 080 € HT

Objectifs :

Le site visé est une petite annexe hydraulique de 80 m de long en prolongement de l'extrado d'un méandre du Doubs moyen au droit de la commune d'Eclans dans le Jura. Le tout constitue un ensemble d'eau calme riche en végétation aquatique et favorable à la faune piscicole, aux insectes aquatiques et aux oiseaux.

L'annexe est actuellement comblée par les sédiments et déconnectée du Doubs en basses eaux. En 2017, un sondage a permis de constater une épaisseur de vase de l'ordre d'1m sur les bords jusqu'à plus de 3m au centre.

La commune, propriétaire du site depuis 2017, a la volonté de restaurer le fonctionnement hydraulique de l'annexe en cohérence avec une gestion globale favorable à la biodiversité et à l'accueil raisonné de la population villageoise.

Le projet vise à étudier la faisabilité d'une restauration du fonctionnement hydraulique de l'annexe aquatique des Naisoux favorable à la reproduction du brochet et au développement des espèces associées puis à effectuer les travaux.

Les études engagées dans le cadre de la présente action devront préciser la faisabilité d'un projet de reconnexion par l'aval, incluant les modalités d'aménagement pour diversifier les habitats terrestres et aquatiques.

Projet : Observatoire de la mobilité du Doubs

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Doubs Loue

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 67 500 € TTC d'études

+ 1 500 000 € TTC de travaux

Objectifs :

La digue de protection de Champdivers, propriété de l'État, connaît depuis plusieurs années d'importants désordres au lieu-dit « La Croze ». Dans le cadre d'une convention de mandat, l'État a délégué au SMDL le portage des études et travaux de réfection de cette digue selon un programme prévisionnel de 1,2 M€. Aussi, la nécessité d'étudier un déplacement d'une partie de la digue de Champdivers a été souligné et validé par l'État. Cependant, eu égard au temps d'étude nécessaire à ce potentiel déplacement, une première phase de travaux a été mise en œuvre (2019-2020) afin de maintenir le niveau de protection contre les inondations (protection temporaire de l'ouvrage et démantèlement des contraintes en rive opposée). En ce sens, la démarche globale suivante :

- Engager une intervention d'urgence regroupant une intervention de sécurisation immédiate et temporaire de la portion de la digue de Champdivers directement exposée aux processus d'érosion externe, complétée par une intervention sur la rive gauche du Doubs (1,2 M€),
- Suivre l'évolution du méandre et de la digue ;
- Mettre en œuvre un programme d'aménagement plus durable envisageant la restauration de l'Espace de Bon Fonctionnement du tronçon global Molay/Champdivers sur le Doubs intégrant le potentiel déplacement de la digue.

Pour la bonne poursuite de l'opération, tant sur la sécurisation de la zone protégée par la digue appartenant à l'État que sur la restauration de l'ensemble des fonctionnalités écologiques du cours d'eau sur un tronçon large compris entre le pont de Molay et le pont de Champdivers, il est nécessaire de réaliser des études de définition d'un programme de restauration de l'EBF et d'assurer sa mise en œuvre travaux.

Dans une logique globale de restauration de l'Espace de Bon Fonctionnement du Doubs, les travaux devront répondre aux problématiques suivantes :

- Déplacement d'une portion de la digue de Champdivers ;
- Gestion des ouvrages de la carrière Pernot ;
- Usage agricole des terrains ;
- Problématique du dépôt amont pont de Champdivers ;
- Incidences hydrauliques des scénarii de restauration ;
- Restauration de la dynamique alluviale.

Projet : Restauration d'une annexe hydraulique de la Clauge (ancien méandre de l'Usine)

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Doubs Loue

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 36 100 € TTC

Objectifs :

La Clauge compte de nombreuses annexes hydrauliques dont la plupart ne sont que rarement connectées (en période de crue uniquement) du fait notamment de l'incision de son lit mineur. La plupart de ces annexes correspondent à des vestiges de son ancien tracé méandrique avant les importants travaux de rectification qui ont eu lieu principalement au cours du XIX^{ème} siècle. Pour autant, ces milieux constituent un lieu de repos, d'alimentation et de frais privilégié pour un grand nombre d'espèces piscicoles colonisant la Clauge (brochet, lotte de rivière, vairon, etc.).

L'ancien canal usinier situé sur la commune de Dole, à Goux, fait partie de ces annexes dont la fonctionnalité avec la Clauge est fortement limitée par un bouchon obstruant sa connexion aval. Dans le cadre de cette action, il est ainsi proposé de rouvrir cette annexe par suppression du bouchon aval et de favoriser la connectivité avec la Clauge en retirant la végétation localisée dans le chenal d'alimentation du bras mort, tout en prenant garde à ne pas entraîner une vidange trop rapide de la morte. Ainsi, la cote d'arasement du bouchon terreux devra permettre le meilleur compromis entre connexion hydraulique et maintien d'une hauteur d'eau adaptée à la vie aquatique (et notamment piscicole) dans le bras mort durant une période significative.

Les caractéristiques du site permettent d'envisager une connectivité de l'annexe de façon permanente mais uniquement par l'aval. Pour une reconnexion par l'aval, les actions suivantes seront nécessaires :

- Suppression du bouchon aval ;
- Reprofilage du lit de l'annexe ;
- Intervention sur la végétation rivulaire.

Projet : Restauration du corridor fluvial de la Loue – Zone pilote Augerans – Nevy-lès-Dole

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Doubs Loue

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 1 200 000 € TTC (1^{ère} tranche)

Objectifs :

La Basse vallée de la Loue a connu depuis la fin du 19^{ème} siècle et principalement dans la moitié du 20^{ème} siècle d'importants travaux d'aménagement. Ces travaux avaient pour objectif principal de réduire la sinuosité de la rivière et ses érosions de façon à limiter la submersion et l'érosion des terres de la vallée afin d'en favoriser la valorisation agricole, et dans une moindre mesure de protéger quelques zones urbanisées, contre les inondations.

Ces travaux ont répondu à leurs objectifs mais ont eu pour conséquence de modifier considérablement le fonctionnement géodynamique et écologique du cours d'eau. Ainsi, la réduction de plus de 20% de son linéaire a entraîné une incision généralisée de la rivière (de -0.5 m à -2 m suivant les secteurs). Malgré une tendance à l'accalmie ces 20 dernières années, ces impacts restent présents et ont pris également une autre dimension avec ceux secondaires liés aux aménagements de seuils réalisés pour en contenir l'étendue (47% du linéaire a été transformé en plan d'eau). La rivière présente ainsi des habitats simplifiés et banalisés, impactant la biodiversité de la vallée. Les impacts s'expriment également sur la ressource en eau à travers l'augmentation des températures et l'aggravation des effets de l'eutrophisation. L'abaissement du niveau moyen de la nappe d'accompagnement de la Loue constitue également un enjeu quantitatif pour cette ressource.

Alors qu'on le peut craindre que ces problématiques soient exacerbées par le réchauffement climatique, les enjeux économiques et de santé liés à l'exploitation de la ressource pour l'irrigation agricole et l'alimentation en eau

potable sont également à considérer. Enfin le corridor fluvial de la Loue constitue un élément majeur du paysage local, du cadre de vie et du tourisme sur ce territoire.

Face à ce constat, les acteurs du territoire et institutionnels ont décidé d'engager un programme d'actions sur une zone pilote s'étendant sur les territoires des communes de La Loye, Augerans, Souvans et Nevy-lès-Dole. Une enveloppe de 1.2 M d'euros a été ainsi affectée pour la période 2020-2024.

L'objectif global du projet est la restauration physique de la Loue par la mise en œuvre du principe de l'espace de liberté sur la zone « Pilote ». Il comprend la suppression des contraintes latérales du cours d'eau pour la restauration de ses capacités érosives, de sa mobilité latérale, l'amélioration des capacités d'expansion des crues, l'encouragement de la dynamique fluviale, la gestion des annexes alluviales... Des actions de préservation des enjeux (berges, digues, seuils) sont intégrées de la même manière au programme.

Projet : Mise en conformité des réseaux eau et assainissement sur les communes

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Abergement la Ronce	Etude assainissement, aide, mise en conformité	NC	1 200 000
Le Deschaux	Création assainissement individuel logements communaux	2024	24 000
Malange	Installation d'une citerne dans le cadre de la DECI (réservoir incendie)	2023	NC
Malange	Etude et gestion de l'eau pluviale	abandonné	
Monnières	Travaux bassin de rétention Rue de Champvans	2022	80 000
Saint-Aubin	Mise en conformité réseau assainissement (bac d'orage chemisage fossés)	2021	160 000

Action : Sécuriser l'espace public

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Nombre de rues couvertes par la vidéoprotection
- Nombre d'accidents ou altercations sur les zones accidentogènes / sensibles
- Gravité des accidents ou altercations sur les zones accidentogènes / sensibles
- Consommation de l'éclairage public
- Nombre de points lumineux rénovés

Projet : Sécurisation de la voirie, dont installation de bornes de sécurité

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 273 200 € HT

Objectifs :

La ville de Dole souhaite sécuriser le périmètre de son centre-ville par le biais de bornes reliées au CSU, de bornes rétractables, de bornes manuelles et / ou barrières.

Ce dispositif s'étend sur plusieurs exercices budgétaires : de 2020 à 2023.

A ce jour, plusieurs bornes et barrières ont ainsi été installées : place Nationale, rue Carondelet, rue de l'Orveau, dans la Grand rue, rue Charles Sauria, rue Attiret, rue Bière et rue Grileton. rue du Parlement, rue Granvelle.

En 2023, d'autres bornes, rétractables ou automatiques, sont prévues d'être installées rue Pasteur et rue des vieilles boucheries.

Projet : Vidéoprotection sur les communes

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Abergement la Ronce	installation caméras	en cours	160 000
Champvans	installation caméras de vidéosurveillance, en 4 tranches (2022-2025)	en cours	126 686
Chatenois	installation caméras	en cours	14 400
Choisey	installation caméras phase 2	2024	24 190
Choisey	installation caméras phase 3	2025	61 133
Crissey	installation 7 caméras (1ère phase)	en cours	48 965
Crissey	installation 7 caméras (2nde phase)	2024	48 965
Lavans-lès-Dole	installation caméras	en cours	14 766
Malange	Vidéoprotection	2023	20 000
Moissey	installation caméras	NC	37 467
Moissey	installation caméras	NC	37 467

Moissey	installation caméras	NC	37 467
Monnières	Vidéosurveillance	2023	32 000
Peseux	Installation télésurveillance mairie - RD468	2025	10 532
Rochefort sur Nenon	Vidéoprotection	en cours	74 400
Saint-Aubin	Vidéo surveillance (installation de caméras)	2024	64 000
Villette-lès-Dole	installation 7 caméras	en cours	88 000

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole participe également à ce marché global pour sécuriser certains bâtiments, équipements sportifs et zones d'activités économiques dont elle a la responsabilité. Sont ainsi concernés les sites suivants :

- Centre d'Activités Nouvelles (CAN)
- Stade Paul-Martin (Tavaux)
- ZAE de Rochefort-sur-Nenon
- ZAE du Tumulus de Dole.

Projet : Modernisation de l'éclairage public

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : 2022 - 2025

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 1 500 000 € TTC

Objectifs :

Le renouvellement des sources lumineuses en LED permet de faire des économies d'énergie, de réduire les factures d'électricité et d'apporter un éclairage plus qualitatif.

La rénovation complète de l'éclairage public en LED de la Ville s'établit désormais avec une programmation pluriannuelle, en commençant par les points lumineux les plus énergivores.

Pour rénover l'ensemble de son parc de 5500 points lumineux, un coût prévisionnel de 1 500 000 € TTC a été calculé (investissement, main d'œuvre, matériel, etc.). 285 000 € HT sont inscrits au budget 2023 pour rénover dès la première année les 500 points lumineux les plus énergivores.

Projet : Modernisation de l'éclairage public des Zones d'Activités Economiques

Maître d'ouvrage : Grand Dole

Démarrage de l'Action : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 100 000 € HT

Objectifs :

Le renouvellement des sources lumineuses en LED permet de faire des économies d'énergie, de réduire les factures d'électricité et d'apporter un éclairage plus qualitatif.

La communauté d'agglomération a identifié 598 points lumineux sur les zones d'activités qu'elle gère en régie. 46% de ces points lumineux sont déjà passés en LED ou sont sur le point de l'être. La collectivité souhaite moderniser les 54% de points lumineux restants en 2023, ce qui nécessite un investissement de 100 000 € HT minimum (changement des luminaires).

Projet : Modernisation de l'éclairage public sur les communes

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Abergement la Ronce	Passage led éclairage public en plusieurs phases (1ère phase)	2023	33 000
Archelange	Extension du réseau éclairage public	en cours	13 962
Archelange	Passage en LED éclairage public	2023	20 000
Archelange	Passage en LED éclairage public	2024	20 000
Champdivers	Eclairage public (remplacement anciens luminaires par LED)	en cours	54 878
Champvans	Remplacement de l'éclairage public énergivore	2023	55 000
Choisey	Modernisation éclairage public	2023	17 500
Choisey	Modernisation éclairage public	2024	17 500
Choisey	Modernisation éclairage public	2025	17 500
Choisey	Modernisation éclairage public	2026	17 500
Damparis	Eclairage public (remplacement anciens luminaires par LED)	en cours	24 000
Damparis	Eclairage public (remplacement anciens luminaires par LED)	2023	24 000
Damparis	Eclairage public (remplacement anciens luminaires par LED)	2024	24 000
Damparis	Eclairage public (remplacement anciens luminaires par LED)	2025	24 000
Eclans-Nenon	Rénovation parc électrique SIDECE	NC	NC
Falletans	Remplacement des points lumineux par des LEDs	2023	47 500
Frasne-les-Meulières	Rénovation éclairage public (LED)	2023	17 075
Lavangeot	Installation de nouveaux mâts candélabres et lampes leds	2023	31 225
Nevy-lès-Dole	Fourniture et pose de luminaires LED	en cours	36 471
Parcey	Modernisation de l'éclairage public	2023	66 666
Romange	Renouvellement matériel vétuste (passage LED)	2023	50 000
Tavaux	Eclairage Public : passage progressif en leds	2023	60 000

Projet : Aménagements de la voirie publique sur les communes (rénovation, réaménagements, etc.)

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Audelage	Acquisition d'une parcelle pour création d'un parking communal	2024	100 000
Authume	Aménagement centre village : acquisitions biens immobiliers, aménagement parking, sécurisation déplacement sur le secteur	en cours	250 000
Brevans	Aménagement parking	en cours	12 189
Champvans	Réhabilitation d'une friche en centre village pour créer un nouvel espace public perméable et des logements	2024	400 000
Choisey	Réfection chaussée rue Sous les Vignes et aménagements contre la vitesse excessive	2025	80 000
Choisey	Aménagement cœur de village - rue d'Amont (trottoirs, places, voirie, espaces verts...)	2025	320 000
Crissey	Aménagement de l'espace Mairie - valorisation du cœur de village	2023	50 000
Falletans	Création parking 6 places pour la mairie (avec déconstruction / reconstruction d'un mur en pierre	2022	46 196
Le Deschaux	Aménagement parking mairie / crèche	2023	32 000
Menotey	Acquisition et démolition bâtiment (aménagement d'une place) - chang. Catégorie bâtiments -> voirie	2023	40 000
Nevy-lès-Dole	Création de l'impasse de la Forge	2023	21 373
Peseux	Sécurisation terrasse Place du Chalet (réhabilitation en béton désactivé)	en cours	29 576
Romange	réfection préau de la mairie	2023	15 515
Romange	Aménagement de la Plaine du Martinet (aire de convivialité)	2025	150 000
Saint-Aubin	Aménagement de l'arrière des commerces (destruction de bâtiment et création de parking) + Création d'un marché couvert	2022	120 000
Tavaux	Parc des Vernaux (place événementielle et nouvel espace de stationnement)	2026	600 000

Projet : Sécurisation de la voirie sur les communes

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Archelange	Voirie Rue du Soleil levant	2024	16 000
Archelange	Voirie Rue des Fiots	2025	16 000
Archelange	Voirie rue des Fontaines	2026	16 000
Audelange	Travaux de voirie	2024	100 000
Aumur	Travaux de voirie	en cours	16 564
Aumur	Rue des chênes (création en alvéolé minéral et parking alvéolé en herbe)	2024	113 484
Authume	Aménagement entrée village RD358	en cours	30 000
Authume	Aménagement et sécurisation rue des Chenevières	2023	100 000
Authume	Réfection et sécurisation haut de la rue de Bretenière et rue des châtons (y compris enfouissement des réseaux)	2024	250 000
Authume	Réfection et sécurisation rue du chemin blanc (y compris enfouissement des réseaux)	2026	400 000
Authume	Autres voiries	abandonné	
Auxange	Sécurité village (poursuite signalisation)	2023	21 600
Auxange	Réfection voirie communale "cœur de village" (revêtement et caniveaux)	2025	32 500
Biarne	Travaux de réfection de voirie	2022	9 226
Biarne	Mise en sécurité voitures et piétons (trottoirs) - cœur de village	2022	80 000
Biarne	Rénovation voirie	2023	64 000
Biarne	Rénovation voirie	2024	64 000
Biarne	Mise en sécurité voitures et piétons (trottoirs) - cœur de village	2024	80 000
Brevans	Réfection voirie impasse	2022	4 800
Brevans	Voirie Rue de la Courbe (réfection totale voirie et abords)	2025	NC
Champagney	Sécurisation Rue Principale (plateaux)	2022	24 000
Champdivers	Sécurisation du rond point RD332/RD13 pour passage piéton et acces arret de bus	2023	11 000
Champdivers	Rue des Tilleuls (aménagement chaussée et trottoirs 1e tranche)	2024	47 395
Champdivers	Rue des Tilleuls (aménagement chaussée et trottoirs 2e tranche)	2026	56 000
Champvans	Voirie maison médicale	en cours	434 939

Champvans	Mise au gabarit d'un chemin agricole entre les communes de Sampans Monnières et Champvans pour désenclaver des parcelles	2023	75 000
Champvans	Remise en conformité pont SNCF Rte de Monnières	2023	100 000
Chatenois	Réhabilitation voiries	2022	NC
Chatenois	Réhabilitation voiries	2023	NC
Chatenois	Réhabilitation voiries	2024	NC
Chatenois	Réhabilitation voiries	2025	NC
Chevigny	Ralentisseurs	2023	24 000
Choisey	Remise en état pont sur le Doubs (travaux)	en cours	1 089 620
Choisey	Aménagement cœur de village - phase 1 : rue d'Aval (trottoirs, places, voirie, espaces verts...)	2024	348 000
Crissey	Pont de la Raie des Moutelles (restauration)	NC	NC
Damparis	Route de Champvans (remplacement pavés par plateau surélevé pour réduction vitesse et améliorer sécurité routière)	2023	35 200
Damparis	Rue de Belvoie (aménagement entrée de ville : aménagement trottoir + gestion différenciée / 2e tranche)	2023	56 000
Damparis	Rue des Cosaques (réfection complète voirie et trottoirs, cheminement piétons et organisation stationnement)	2023	NC
Damparis	Place de la Fontaine (création stationnement, organisation des flux)	2024	NC
Eclans-Nenon	Réfection RD76 (caniveaux, ralentisseurs)	en cours	81 960
Foucherans	Place Pasquier - dont Parking école primaire	en cours	171 395
Foucherans	Parking salle des fêtes - rue des Chênes	2023	18 310
Foucherans	Chemin des cerisiers	2023	24 646
Foucherans	Route et parking devant stade	2023	65 520
Foucherans	Impasse des Coquelicots	2024	85 140
Foucherans	Rue de Damparis (après passage à niveau)	2024	NC
Gevry	Création parking salle des fêtes	2022	12 000
Gevry	Rue de Molay (réfection, avec emplacement parking)	NC	NC
Lavangeot	Voirie et trottoirs	2024	32 000
Lavans-lès-Dole	Rue principale (trottoirs) - 1ère tranche	2023	28 000
Lavans-lès-Dole	Rue principale (trottoirs) - 2ème tranche	2024	20 000

Le Deschaux	Création de ralentisseurs RD 475 et 469	2023	40 000
Le Deschaux	Aménagement du parking de la micro-crèche	2023	57 600
Le Deschaux	Refection des rues	2023	62 400
Le Deschaux	Réfection voiries communales	2024	120 000
Malange	voirie, divers	2023	16 500
Malange	Sécurisation et travaux de voirie Rue St Roch	2024	120 833
Malange	Voirie du lotissement	2025	NC
Menotey	Aménagement parking mairie (25 places)	en cours	29 699
Menotey	Voirie Chemin de la Vierge (réfection totale)	2022	2 400
Menotey	chemin de la foret : réfections et meilleure gestion des eaux pluviales	2023	69 600
Menotey	Voirie et gestion des eaux pluviales (rue du crapaud)	2023	NC
Menotey	Voirie Chemin en Rouget (réfection totale)	2024	5 600
Moissey	Travaux de voirie	2023	6 400
Moissey	RD475 (sécurisation traversée village : Installation de deux feux tricolores et création d'un passage piétons)	2024	15 680
Moissey	Rue de la gare (sécurité, enrobé, cheminement doux)	NC	71 720
Monnières	Réaménagement Rue de Foucherans	en cours	280 000
Monnières	Aménagement rue de champvans (voirie)	2024	290 000
Nevy-lès-Dole	Création parking salle des fêtes	2023	25 804
Parcey	Sécurisation RD905 (sortie direction Nevy)	NC	NC
Peintre	Rue de Menotey (VC); remise en état sous-sol + voirie	2021	1 720
Peintre	Rue de Menotey (VC); remise en état sous-sol + voirie	2022	1 720
Peintre	Sécurisation accès mairie et arrêt de bus (élargissement trottoir et création îlot)	2023	2 000
Peintre	Rue de Menotey (VC); remise en état sous-sol + voirie	2023	1 720
Peintre	Rue de Menotey (VC); remise en état sous-sol + voirie	2024	1 720
Peseux	Sécurisation voirie (création mini-rond point Rue de Saint-Loup)	2023	NC
Rainans	Réfection complète voirie lotissement des Grand-Vignes : à la charge de la commune ou du promoteur ? À définir	2023	72 000
Rainans	Voirie : réfection du chemin des vaux	2024	NC

Saint-Aubin	Réfection de voirie sur la commune	2023	40 000
Saint-Aubin	Aménagement voirie centre (Chaucidoux et sécurisation piéton)	2024	40 000
Saint-Aubin	Aménagement sécuritaire rues annexes (coussins berlinois)	2025	6 400
Sampans	Création Chicane route de Biarne	2023	5 298
Sampans	Implantation feux sur RD 905	2023	12 471
Sampans	Trottoirs impasse Prébois	2023	40 640
Tavaux	Trottoirs divers (modification revêtement)	en cours	112 000
Tavaux	Voirie communale (réfection)	2023	100 000
Tavaux	Place de la gare (nouvel espace stationnement)	2024	200 000
Tavaux	Jonction Avenue Villardièrre - rue d'Abergement	2024	350 000
Tavaux	Trottoirs divers (modification revêtement)	abandonné	
Villers-Robert	Travaux de voirie : impasse Pierre Lapate, chemin de l'église, chemin du bois, impasse des combes, chemin du bief	2023	NC
Villette-lès-Dole	RD 405 (installation bordures)	abandonné	0
Vriage	Rue des Perrières (réfection)	2025	28 800

Action : Poursuivre la transformation numérique du territoire

Le développement du numérique est un véritable enjeu d'attractivité du territoire comme mentionné dans le CPER et le SRDEII. Il permet également le gain de performance des services publics pour la population.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Nombre de communes couvertes par la fibre optique FTTH
- Nombre d'ateliers numériques organisés par an
- Nombre de participants à chacun de ces ateliers numériques
- Économies de papiers réalisées dans le service Autorisation Droit des Sols

Projet : Déploiement de la fibre optique FTTH sur le territoire

Maître d'ouvrage : Conseil départemental 39

Partenaires : Communauté d'Agglomération du Grand Dole, Altitudes Infra

Calendrier prévisionnel : 2017 - 2024

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Objectifs :

Le déploiement du très haut débit concerne l'ensemble des communes du Jura en dehors des collectivités couvertes par un opérateur privé. Pour le Grand Dole, seule la ville de Dole est concernée par l'intervention d'un opérateur privé (Orange) et ne rentre donc pas dans le projet de déploiement du conseil départemental.

Le réseau établi par le conseil départemental du Jura sur le territoire de la CAGD est la propriété du département. Le 12 juillet 2017, le Département du Jura et la CAGD ont signé une convention de partenariat pour le déploiement du réseau départemental à très haut débit. La CAGD y a établi une liste des communes à traiter prioritairement (phase 1 – en cours de finalisation), en fonction du débit de connexion internet très faible de certaines communes et suivant des facteurs économiques.

Lors de cette première phase, deux technologies ont ainsi été mises en œuvre :

- Le FTTH (technologie fibre) ou réseau de fibre optique jusqu'à la maison : c'est la technologie cible du plan national très haut débit

- La montée en débit (technologie cuivre) utilise le réseau téléphonique donc plus rapide à mettre en œuvre : c'est une solution transitoire avant le passage en FTTH

En décembre 2020, le conseil départemental du Jura a attribué à la société Altitude Infrastructure la délégation de service public pour la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau Très Haut Débit (THD) du Jura. Cette DSP permettra de terminer la couverture FTTH sur le territoire de la CAGD d'ici 2024.

L'engagement financier de la CAGD pour ce projet est de 250 000 € pour 2022.

Projet : Développer des ateliers numériques sur le territoire

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Partenaires : Maisons France Services, communes

Calendrier prévisionnel : 2021-2023

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 55 000 € HT

Objectifs :

Dans le cadre de la mise en œuvre d'actions du schéma de mutualisation des services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole 2016-2020, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a proposé, lors d'une phase test, de mettre en place des permanences numériques à destination des habitants du Grand Dole, afin de les accompagner dans leurs démarches dématérialisées de plus en plus nombreuses.

Le contexte sanitaire, lié à la COVID 19, n'avait pas permis de terminer la phase d'expérimentation.

Cependant, au vu du nombre de participants aux permanences qui ont pu avoir lieu et aux nouvelles demandes recensées sur le territoire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a souhaité poursuivre ce nouveau service.

Deux conseillers numériques ont ainsi été recrutés et financés par le programme France Services, et le bilan de l'année 2021-2022 est très positif : 97 séances programmées, sur 19 communes différentes du territoire, dont 31 séances tenues dans des établissements France Services.

Au total, ce sont plus de 500 heures d'accompagnement qui se sont cumulées pour 150 participants.

Les séances se poursuivent sur l'année 2022-2023.

Projet : Dématérialisation application droit des sols

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 30 780 € HT

Objectifs :

La CA Grand Dole propose depuis 2016 un service mutualisé pour les autorisations d'urbanisme. Près de 2000 dossiers par an proviennent des 47 communes de l'intercommunalité.

Elle engage, 5 ans après, la bascule progressive vers la dématérialisation des autorisations d'urbanisme. La collectivité se dote des outils informatiques pour permettre à toutes les communes de recevoir des dossiers numériques, nouvelle obligation qui s'impose au 1^{er} janvier 2022. Elle opère également la transformation de l'instruction des dossiers vers l'ère numérique (dématérialisation de la consultation des services extérieurs, du suivi des dossiers, de la transmission des données fiscales et statistiques...).

Des investissements en matériels informatiques sont nécessaires ainsi qu'une transformation des pratiques (concertation, formation, réorganisation de services, communication).

Indicateurs d'évaluation du projet :

La saisie par voie électronique (SVE) est ouverte à toutes les communes du Grand Dole depuis le 1^{er} janvier 2022

Sur un premier bilan de 8 mois de dossiers d'urbanisme pour la commune de Dole :

- 31 % des permis de construire,
- 24 % des déclarations préalables,
- Et 94 % des certificats d'urbanisme ont été déposés par voie dématérialisée.

Projet : Territoire intelligent - solution intégrée pour une gestion augmentée des données

Maîtres d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole et Ville de Dole

Partenaires : Région BFC

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 625 000 € HT

Objectifs :

Afin d'optimiser la gestion opérationnelle des services ainsi que la gestion des ressources, les services communs du Grand Dole et de la Ville de Dole se dotent d'outils numériques, en commençant par les thématiques ayant le plus de potentiel d'amélioration : les mobilités, la gestion de la voirie et des bâtiments. L'optimisation des services urbains est primordiale afin de réduire les coûts de fonctionnement de la collectivité tout en maintenant sa performance.

Les objectifs sont l'amélioration de la sécurité sur le territoire, une meilleure performance des services publics qui entraîne économies réelles et satisfaction du citoyen.

L'utilisation d'outils numériques par les services de la collectivité permettrait de lever certains blocages et permettre ainsi une meilleure collaboration entre services : combler les potentiels manques d'échanges et de non traçabilité de l'information, optimiser les temps d'échange, limiter les procédures internes complexes et non mutualisées.

Dans un premier temps, la collectivité a identifié les outils existants et amélioré leur performance dès que cela était possible, dans le but d'augmenter leur utilité réelle en les exploitant complètement. En parallèle, les solutions innovantes qui complèteraient les besoins de la collectivité ont été étudiées : la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole sont actuellement en cours de mise en place conjointe d'un tel système au sein de leurs services.

Action : Assurer un accès à la santé pour tous

La santé facilement accessible pour tous est un enjeu commun à la plupart des Schémas Régionaux en cours, un des axes majeurs du contrat Cap Territoire porté par le Pays Dolois, ainsi qu'une forte volonté politique du territoire du Grand Dole et de ses communes.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Taux d'occupation des résidences seniors
- Nombre de dossiers de demandes en attente pour les résidences seniors et EHPAD
- Nombre de médecins traitants par habitant sur le territoire

Projet : Mise en œuvre du Contrat Local de Santé

Maître d'ouvrage : Pays Dolois – Pays de Louis Pasteur

Partenaires : EPCI membres, Autorité Régionale de Santé

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 3 000 000 € HT

Objectifs :

Lors de l'assemblée générale du 20 juillet 2018, le Pays Dolois a approuvé la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) à l'échelle de son territoire.

Le Contrat Local de Santé est un dispositif de gouvernance partagée entre les collectivités territoriales et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

5 axes ont été validés lors du dernier COPIL de novembre 2019 :

- Développer l'offre de soins de premier recours et de spécialistes.
- Créer des environnements favorables pour l'accès aux soins et la prévention en santé.
- Conforter les actions de prévention et promotion en santé.
- Renforcer la coordination des partenaires dans l'accompagnement des plus fragiles et la sécurisation des parcours.
- Agir sur l'environnement dans le but d'améliorer la santé des habitants.

La mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS), projet porté par le Pays Dolois, reprend suite à une interruption involontaire du projet due à l'épidémie de Covid-19. Ainsi, en 2022 :

- Le diagnostic local de santé a été actualisé après la crise sanitaire,
- La directrice du pays dolois pays de Pasteur a rencontré la nouvelle déléguée départementale de l'ARS,
- Et la démarche a de manière générale été relancée par une délibération concordante des 4 EPCI du Pays Dolois au printemps 2022.

Un volet « santé mentale » devrait normalement être intégré dans le futur Contrat Local de Santé, en lien avec le CHS de Saint-Ylie, ainsi qu'un volet environnemental fort (qualité de l'air, lutte contre l'ambrosie, lutte contre les perturbateurs endocriniens).

Projet : Développement des maisons de santé sur les communes

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Authume	Extension maison de santé	en cours	269 000
Champvans	Maison médicale (construction)	en cours	1 030 072
Crissey	Maison médicale (construction)	2023	NC
Le Deschaux	Création maison médicale - pharmacie	NC	NC
Parcey	Pôle santé	2025	NC
Saint-Aubin	Maison médicale (rénovation d'un bâtiment)	2021	1 005 777

Projet : Construction d'habitats seniors et développement de l'habitat inclusif

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Authume	Logements seniors (création)	2024	NC
Champdivers	Maison de seniors (étude du projet)	2024	40 000
Champdivers	Maison de seniors (travaux)	2025	200 000
Champvans	Accueil seniors en perte d'autonomie	2023	250 000
Champvans	Création de logements seniors autonomes	2024	250 000
Crissey	Habitat seniors (création ensemble immobilier)	2023	NC
Falletans	Création d'un logement senior	en cours	NC
Monnières	Réhabilitation bâtiment GUYON en logements locatifs / personnes âgées	2022	160 000
Parcey	Maison de seniors	NC	NC
Saint-Aubin	Création de 6 logements seniors	2024	400 000
Tavaux	Construction d'habitat seniors	2026	NC
Villers-Robert	création de 2 à 3 nouveaux logements individuels adaptés personnes âgées	2025	NC

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des seniors, la Ville de Dole souhaite davantage développer l'accompagnement de ceux-ci dans leur parcours résidentiel et c'est dans cet optique qu'un projet de béguinage pourrait être développé sur la Ville.

Le béguinage est un modèle d'habitat inclusif qui s'adresse aux seniors autonomes ou en perte partielle d'autonomie du fait de leur âge ou de leur handicap ; il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, associés à des espaces de vie partagés.

Un nouveau projet pourrait ainsi être porté par la société Vivr'Alliance « VIVRE EN BEGUINAGE » qui dispose de toutes les compétences et savoir-faire techniques indispensables à la réalisation des béguinages. Des discussions sont ainsi en cours avec la municipalité de Dole afin de trouver un espace disponible où implanter le projet.

AXE 3 : ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Action : Assurer un accès pour tous aux infrastructures sportives

L'ensemble des projets présentés dans cet axe Attractivité sont conformes aux enjeux du SRADDET et du CPER de la Région Bourgogne-Franche-Comté, dans un objectif de cohésion territoriale et de rayonnement à l'échelle nationale. Toutes les rénovations de bâtiments sont envisagées de manière énergétique afin de réaliser des économies d'énergie, comme préconisé dans le PCAET du Grand Dole.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Économies d'énergies réalisées
- Nombre de manifestations sportives de grande ampleur organisées sur le territoire

Projet : Réhabilitation de la piscine Léo Lagrange à Tavaux – étude

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 50 000 € HT d'études

+ coût et calendrier des travaux à définir

Projet : Passage en LED pour l'éclairage du gymnase Lachiche

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 16 000 € HT

Projet : Passage en LED pour l'éclairage du stade de la pépinière

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 120 000 € HT

Projet : Passage en LED pour l'éclairage du stade Paul Martin

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : non connu

Coût prévisionnel de l'opération : 120 000 € HT

Projet : Création de nouveaux terrains avec pelouse synthétique pour les stades Paul Martin à Tavaux et La Pépinière à Damparis

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023-2026

Coût prévisionnel de l'opération : 1 500 000 € HT

Projet : Espace Elancia

Maître d'ouvrage : Tavaux OU Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2024-2025

Coût prévisionnel de l'opération : 3 000 000 € HT

Objectifs :

La commune de Tavaux aménage le nouvel espace sportif et socio-culturel Robert Sadosky, avec diverses salles d'activités sportives, dont un dojo.

Projet : Aménagement des terrains du Pasquier

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Partenaires : CAGD

Calendrier prévisionnel : 2024

Coût prévisionnel de l'opération : 500 000 € HT

Objectifs :

Localisé au sud et en contrebas de la vieille ville de Dole, le site de la plaine sportive du Pasquier est une vaste étendue plane de 10 hectares dédiée à la pratique sportive de plein air. Il est entouré du lit naturel du Doubs sur sa partie Ouest, du Canal Rhin / Rhône au nord et d'un petit canal de raccordement sur la partie Est. Les accès au site s'effectuent au moyen du pont Louis XV dédié aux véhicules et de plusieurs passerelles piétonnes notamment depuis le centre-ville (passerelle Prélôt) et depuis la Commanderie, de l'autre côté du Doubs.

Actuellement, la plaine sportive du Pasquier se compose de 6 terrains d'entraînement pour le football et le rugby et de nouveaux vestiaires.

En effet, en 2019, la ville de Dole a décidé de rénover les vestiaires qui n'étaient plus adaptés compte tenu de leur degré de vétusté. Un nouveau bâtiment a été construit, ce dernier se compose de plusieurs vestiaires, douches, bureaux, toilettes femmes, toilettes hommes, toilettes publiques, locaux de rangement, local technique et d'un espace « club house » (espace de convivialité).

- Dans la continuité de ce projet, la municipalité souhaite poursuivre, en 2021, avec l'aménagement des terrains sportifs et de leurs abords.

Projet : Rénovation club house du tennis de Dole

Maître d'ouvrage : non défini

Calendrier prévisionnel : non connu

Coût prévisionnel de l'opération : 700 000 € HT

Projet : Réhabilitation énergétique du gymnase Lachiche à Dole

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : 2025

Coût prévisionnel de l'opération : 1 200 000 € HT

Objectifs :

Le gymnase Monique et Henri LACHICHE est une salle multisports mise en service en 1973. Situé rue de Chaux à Dole l'ouvrage est composé de 3 espaces :

- Une aire d'évolution sportive d'une surface de 750m²
- Un espace rangement, 2 blocs sanitaires et vestiaires, 1 local de réserve pour le matériel de sport, 1 local électrique, 1 bureau « arbitre », 1 chaufferie,
- Des gradins actuellement utilisés en salle de gymnastique de 183m²

Cette salle est utilisée toute la semaine par le collège Ledoux et le week-end par les clubs sportifs.

Une étude de faisabilité a été engagée le 19/03/2021. Cette dernière prescrit divers travaux permettant une mise en conformité des installations techniques, l'accessibilité PMR, le rafraîchissement des locaux ou encore l'amélioration énergétique du bâtiment.

Projet : Rénovation et extension des vestiaires du stade Paul-Martin à Tavaux

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : non connu

Coût prévisionnel de l'opération : 583 000 € HT

Objectifs :

Dans le cadre de sa compétence optionnelle portant sur la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite effectuer des travaux de réhabilitation, extension et rénovation des vestiaires et d'un terrain du stade Paul-Martin à Tavaux. Ce stade est composé de quatre terrains en herbe et d'un synthétique, de six vestiaires avec douche et d'une tribune de 300 places.

Les travaux envisagés consisteront notamment à :

- Créer une extension des vestiaires existants de 149 m²,
- Rafraîchir les vestiaires existants (enduits, dépose des faux plafonds, réalisation de chape et mise en place de carrelage, ajout de colonnes de douches, réalisation de deux vestiaires arbitres, rénovation des peintures, de la plomberie, des sanitaires et de l'électricité, etc.),
- Réaliser une zone de stockage (plateforme en béton).

Projet : Construction d'un espace sportif couvert à Rochefort-sur-Nenon

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 1 000 000 € HT

Objectifs :

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a mis en place une politique sportive afin de notamment proposer des infrastructures et des équipements de qualité sur l'ensemble du territoire.

Suite à une cartographie des différents bassins de vie, il apparaît que le secteur Est ne dispose pas de salle multisports. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite construire un nouvel espace

sportif couvert multisports dans ce secteur et plus précisément dans la ville de Rochefort-sur-Nenon qui se trouve au centre de celui-ci.

Une étude de faisabilité du projet a été réalisée en 2020. Le projet consiste en la création d'un équipement sportif couvert, multisports, à usage scolaire et de loisirs, avec une partie vestiaires et sanitaires.

Un concept de halle de sport connectée avec contrôle d'accès et installation autonome des équipements sportifs est envisagé.

Projet : Aménagement d'un parking complémentaire pour desservir l'espace Pierre Talagrand

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Partenaires : CAGD

Avancement du projet au 30/11/2022 : ABANDONNE

Objectifs :

Afin de mieux desservir le nouvel espace Pierre Talagrand, il est envisagé de démolir l'ancienne maison des syndicats et d'autres bâtiments annexes rue du vieux château : les dispositions du PSMV sont obsolètes et doivent être modifiées pour imaginer le site au regard des évolutions qu'a connu le secteur et pour l'adapter aux nouvelles fonctions urbaines de l'espace Arsenal Precipiano.

Projet : Travaux de réhabilitation et rénovation des équipements sportifs sur les communes

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Archelange	Stade football (vestiaires)	2024	8 000
Archelange	Stade football (pelouse)	2024	12 000
Audelange	Aménagement d'un terrain multisports	2023	90 000
Damparis	Stade de foot (réfection complète et mise aux normes éclairage / études et contrôle conformité mâts)	en cours	9 600
Damparis	Terrains multisports (changement pare-ballon : uniquement. Supprimer la rénovation grillage)	en cours	1 536
Damparis	Stade de foot (réfection complète et mise aux normes éclairage / réalisation des travaux)	en cours	64 000
Damparis	Gymnase Delaune (traçage terrains sport)	2023	6 400
Damparis	Terrain stabilisé (changement main courante)	2023	12 800
Damparis	Terrains multisports (rénovation grillage)	2023	13 600
Foucherans	Buts de hand ball école primaire	2022	3 430
Foucherans	Vestiaire stade (agrandissement)	2023	109 000
Gevry	Réfection de la pelouse du stade de foot et chemin entre le parking et les vestiaires	NC	13 116
Gevry	Terrain multisport	NC	NC
Moissey	Stade foot (arrosage automatique terrain)	NC	37 040

Moissey	Vestiaires stade foot (création 2e vestiaire)	NC	160 000
Moissey	Gymnase (création)	NC	800 000
Monnières	Aménagement espaces verts terrain multisports	en cours	6 400
Parcey	Réfection terrain tennis	NC	NC
Rainans	Terrain jeux "Benottes" (sécurisation avec filets) -> autre solution trouvée	abandonné	
Rochefort sur Nenon	Toiture de la salle de judo dans la maison des associations	2023	110 000
Saint-Aubin	City stade (création d'un terrain pour les jeunes)	2022	48 000
Saint-Aubin	Skate park	2024	41 500
Saint-Aubin	Couverture des terrains de tennis + installation de panneaux solaires photovoltaïque	2024	83 000
Saint-Aubin	refection club house (salle de convivialité)	NC	41 500
Tavaux	Tennis club (rénovation club house)	2023	50 000
Villers-Robert	Création terrain de basket	en cours	8 901
Vriange	Aménagement d'un bike-park dans la Serre	2024	100 000

Action : Développer les équipements touristiques, de loisirs et de plein air

Le développement des équipements touristiques ci-dessous correspondent aux ambitions du SRADDET et du CPER de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et la transformation de la « voie Grévy » en voie douce est en parfait accord avec la politique cyclable actuelle du département du Jura.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Fréquentation touristique
- Fréquentation du canal

Projet : Mise en œuvre du Contrat de canal du Rhône au Rhin, vallée du Doubs

Maître d'ouvrage : VNF

Partenaires : CAGD, rives de saone, jura nord, besançon métropole, doubs baumois, 2 vallées vertes, CA pays de Montbéliard, Grand Belfort, Région et départements

Calendrier prévisionnel : 2023-2026

Objectifs :

Le contrat de canal du Rhône au Rhin consiste à renforcer, développer et structurer l'offre touristique fluviale et fluvestre sur le CRR.

Ce contrat s'inscrit dans une dynamique et cohérence interrégionale de valorisation des canaux (CRR Branche Sud – Charte fluviale St Jean de Losne) en proposant une offre différenciante.

Il permet la valorisation du canal par la construction d'une image/destination mais également la création de services et projets innovants ainsi que le développement de l'offre qualitative et quantitative.

L'objectif est notamment de répondre aux nouveaux enjeux du tourisme (slow tourisme), d'organiser la gestion de la ressource en eau afin de s'adapter au changement de consommation lié au COVID.

La finalisation du contrat de canal est actuellement en cours et le maître d'ouvrage est à définir selon les actions qui seront programmées.

Projet : Passe à canoé-kayak au barrage de Crissey

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Partenaires : EDF, CD39, Fédération de Canoé-Kayak, Club Canoé-Kayak Dolois

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 192 000 € TTC

Objectifs :

réalisation d'un équipement pour le franchissement du barrage de Crissey par les CK afin de répondre à la demande des pratiquants, participer à la valorisation nautique non motorisée sur le Doubs, et contribuer à la continuité de la navigation non motorisée entre la moyenne vallée et la Basse Vallée du Doubs

Projet : Schéma d'Accueil du Public en Forêt de Chaux

Maître d'ouvrage : ONF

Partenaires : CAGD, Pays Dolois, CC Jura Nord, CC Val d'Amour

Calendrier prévisionnel : 2022-2026

Coût prévisionnel de l'opération : 276 000 € HT (participation du Grand Dole)

Objectifs :

Ce schéma vise à soutenir un ensemble d'aménagements pour améliorer l'accueil du public en forêt de Chaux tout en conciliant la protection des milieux naturels et les différents usages de la forêt :

- Amélioration des équipements d'accueil sur la zone ouest du massif porte d'entrée forestière de l'itinéraire de l'échappée jurassienne : parcs animaliers de la Sauline, sentier découverte de la Corne des Epiciers, cheminement piéton jusqu'au centre équestre, sentier de détente ludique et sportif. L'objectif est de créer une continuité piétonne entre la ville de Dole et la forêt de Chaux par l'aménagement d'un cheminement sur l'une des principales entrées du massif forestier, depuis la fin du trottoir rue du Bizard jusqu'au parc animalier de la Sauline, puis jusqu'au centre équestre ;
- Réhabilitation de l'accueil sur les entrées secondaires du massif (aire de Falletans, etc) ;
- Renforcer l'unité du territoire « forêt de Chaux » avec la mise en place d'une signalétique d'entrée ;
- Matérialiser un plan de circulation routière à l'intérieur du massif.

Projet : Aménagement ou réhabilitation d'aires de jeux et de parcours santé sur les communes

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Abergement la Ronce	Aire de jeux tennis (création)	en cours	32 000
Abergement la Ronce	Aire de jeux Vieux pont (création aire de jeux espace détente lotissement)	2023	32 000
Amange	Salle polyvalente : aménagement de l'espace extérieur	en cours	76 742
Baverans	Aménagement d'un city park	en cours	79 184
Biarne	Création aire de pique-nique à l'étang + SPA	2021	8 000
Biarne	Création aire de jeux	2021	12 000
Champagney	Parcours de santé	2022	56 000
Chatenois	Plateau sportif, aire de jeux	en cours	82 953
Choisey	Aire de jeux / city parc	2023	16 000
Choisey	Pump Track (circuit sportif et de loisirs)	repoussé	40 000
Eclans-Nenon	Aire de jeux (installation)	en cours	23 581
Foucherans	Aménagement d'une aire de jeux	en cours	39 977

Foucherans	Création d'un parcours santé	2023	NC
Lavans-lès-Dole	Aire de jeux, pique-nique (réaménagement)	2023	NC
Malange	Création d'un espace aménagé pour les jeunes du village	2024	83 333
Menotey	Ecole maternelle : aménagement d'une aire de jeux	2023	10 000
Nevy-lès-Dole	Création aires de jeux	2023	15 120
Parcey	City Park	en cours	14 033
Rocheftort sur Nenon	Plaine de jeux (mise en place structure salles pour associations et logements)	2025	400 000
Tavaux	aménagement clôture du parc animalier	en cours	55 000

Action : Protéger et mettre en valeur la biodiversité

Les projets ci-dessous sont issus entre autres des ambitions du PCAET et du CPER de protéger la biodiversité sur notre territoire. L'observatoire de la biodiversité est également une action issue du CTEI du Grand Dole.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Suivi des températures dans les zones urbaines
- Nombre de m² végétalisés sur l'espace public du territoire
- Nombre de communes impliquées dans l'Observatoire de la biodiversité
- Nombre de points noirs de continuité écologique identifiés

Projet : Création d'une forêt primaire au centre du village de Saint-Aubin

Maître d'ouvrage : Saint-Aubin

Calendrier prévisionnel : 2023

Avancement du projet au 30/11/2022 : non réalisé

Coût prévisionnel de l'opération : 12 800 € HT

Projet : Observatoire de la biodiversité

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Partenaires : Conservatoire Botanique National de Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés, Ligue de Protection des Oiseaux Bourgogne-Franche-Comté, Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté, Fédération Départementale du Jura pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté

Calendrier prévisionnel : 2022-2025

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 283 600 € HT, dont 145 000 € pour le partenariat pour la synthèse de connaissances.

Objectifs :

Le projet "Observatoire de la biodiversité" est l'une des actions du Contrat de Transition Écologique.

L'Observatoire de la biodiversité est un outil novateur de mobilisation de la connaissance sur la biodiversité du Grand Dole. Il répond au besoin de mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue sur la CAGD qui s'est attachée depuis plusieurs années à favoriser l'appropriation croissante des enjeux de préservation de la biodiversité, l'accompagnement des acteurs, et l'aide aux projets structurants du territoire. C'est un outil consacré aux enjeux de préservation de la biodiversité, d'aménagement du territoire, de transition écologique, face aux conséquences du changement climatique qui vient donc en appui à la mise en œuvre du PLUi, du CTEI, du PCAET et trouve son implication dans la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

Les objectifs poursuivis par l'Observatoire de la biodiversité sont les suivants :

- Mettre à disposition, transmettre et vulgariser la connaissance ;
- Valoriser la connaissance et les actions réalisées ;
- Se doter des moyens techniques et financiers dédiés à l'Observatoire ;
- Accompagner écologiquement et durablement l'aménagement du territoire en transition (Aménagement du quartier Rive Gauche au bords du Doubs à Dole, OAP ...) ;
- Évaluer l'évolution de la biodiversité du Grand Dole.

Objectifs poursuivis par le partenariat pour la synthèse des connaissances :

- Production d'un rendu technique
 - Synthétiser l'état de la connaissance de la biodiversité de la CAGD, en identifier les enjeux spécifiques et les localiser ;
 - Synthétiser l'état de la connaissance de la biodiversité à l'échelon communal, en identifier les enjeux spécifiques et les localiser pour chacune des 47 communes ;
 - Rendre compte du niveau de connaissance des espèces (pour chaque groupe naturaliste) et des habitats et identifier les améliorations nécessaires ;
 - Proposer des recommandations de préservation et de restauration au regard des enjeux identifiés ;
- Production d'un rendu communiquant
 - Production de posters "Portrait de la biodiversité" à l'échelle des communes

Projet : Adaptation du patrimoine arboré aux effets du changement climatique

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 120 000 € HT

Objectifs :

Les effets du changement climatique (stress hydrique et modification du régime des précipitations) commencent à se faire ressentir sur le patrimoine arboré de la ville de Dole.

Afin de prendre en compte ses effets et d'assurer la pérennité de ce patrimoine, la ville de Dole souhaite disposer d'un outil de gestion lui permettant de prendre en compte les rôles et les fonctions de ses arbres, les effets du changement climatique, les pratiques d'entretien adaptées (taille, élagage) et les choix de renouvellement des arbres dépérissant (espèces, techniques de plantation). Cet outil devra également intégrer les enjeux biodiversité inféodés à ces arbres (nidification des oiseaux et chiroptères).

De façon complémentaire, la ville de Dole souhaite à travers cet outil de gestion intégrée appréhender l'arbre dans un espace végétal. La constitution de strates arbustives et herbacées dans les emprises d'alignements sera systématiquement étudiée afin de renforcer la végétalisation de l'espace public.

Objectifs :

- Identifier les effets du changement climatique sur le patrimoine arboré et mise en œuvre de solutions à l'appui d'un plan de gestion,
- Végétaliser l'espace public afin de lutter contre les îlots de chaleur, notamment à l'occasion des opérations d'aménagement et de réfection de voiries (ex : rue Rockefeller, avenue Aristide-Briand ...), et dans les cours d'écoles.

Projet : Plan de gestion forestière sur le territoire

Maîtres d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole, communes du territoire

Partenaires : ONF

Calendrier prévisionnel : 2023

Objectifs :

Enjeu identifié lors des ateliers de construction du projet de territoire, les communes du Grand Dole sont demandeuses d'un appui à la mise en place de leurs plans de gestion forestière. La forêt et les milieux semi-naturels occupent une grande part de la surface du Grand Dole (environ 35%), dont des forêts communales ainsi que des forêts privées.

Avec l'essor de la filière bois-énergie et la demande croissante des matériaux de construction en bois, la pression sur les forêts françaises augmente. Conscient de cette richesse sur son territoire, le Grand Dole en collaboration avec ses communes membres souhaite mettre en place un plan de gestion forestière afin de :

- mieux connaître son bois et ses forêts,
- définir des objectifs durables et suivre attentivement l'évolution de sa forêt avec des bilans périodiques,
- établir un programme précis de coupes et de travaux.

Avec une diffusion large de cette connaissance, également à destination des propriétaires privés que nous souhaiterions inclure dans notre gestion durable des forêts, ce plan de gestion permettrait de faciliter pour tous les choix et les décisions à prendre.

Projet : Restauration de la zone humide du Bois du Défens

Maître d'ouvrage : CAGD

Partenaires : ONF, commune de Champvans, Laboratoire de Chrono-écologie de l'université de Besançon

Calendrier prévisionnel : 2024

Coût prévisionnel de l'opération : 200 000 € TTC

Objectifs :

Mise en œuvre de l'obligation réglementaire de compensation des zones humides ouvertes à l'urbanisation dans le cadre du PLUi, sur le site du Bois du Défens à Champvans. Le projet consistera à améliorer le fonctionnement hydrologique du site (qui a été perturbé par des aménagements divers) pour restaurer la zone humide identifiée et si possible l'étendre.

Projet : Projets communaux pour la protection de la biodiversité

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Archelange	Aménagement "La Charme" (plantation arbres)	2022	2 500
Authume	Plan végétalisation village (opération 50 arbres, cimetière, massifs)	2023	30 000
Foucherans	Remise en état et agrandissement du parc animalier	2024	NC

Action : Faire émerger une culture environnementale sur le territoire

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Nombre d'animations réalisées
- Nombre de participants pour ces animations
- Fréquentation des pistes cyclables
- Moyenne du nombre journalier de voitures individuelles en circulation sur les routes départementales
- Émissions de gaz à effet de serre du transport routier (voitures individuelles et 2 roues) sur le territoire
- Suivi des demandes d'autorisation de travaux sur le territoire : nombre de travaux ou réhabilitation comprenant une isolation thermique et énergétique

Projet : Poursuite du plan global de sensibilisation à l'environnement

Maîtres d'ouvrage : Grand Dole, Ville de Dole

Partenaires : communes du territoire, associations, syndicats mixtes

Calendrier prévisionnel : 2022 - 2026

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Objectifs :

Dans le but d'impliquer la population du territoire dans la protection de l'environnement et d'encourager le changement de pratiques, il est nécessaire de mettre en œuvre un plan global de sensibilisation à la lutte contre le changement climatique et à la protection de l'environnement.

Afin d'atteindre les objectifs fixés par le PCAET et en parallèle des animations Natura 2000 déjà mises en œuvre, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole envisage la mise en place :

- De séances publiques de sensibilisation sur de multiples thématiques liées à la protection de l'environnement, qui appuieront le développement en parallèle des pistes cyclables sur le territoire, du déploiement de bornes de recharge électrique pour les véhicules, de la mise en place du tri à la source des biodéchets obligatoire au 1^{er} janvier 2024, etc. L'objectif est donc de fournir un complément efficace de communication et d'animation pour que la population prenne en main ces sujets.
- D'interventions d'associations de sensibilisation dans les écoles et favoriser les sorties en nature avec ces associations ;
- De nouveaux jardins partagés sur le territoire, en fonction des demandes des communes et des habitants.

Le Grand Dole et la Ville de Dole ont dans ce but organisé un programme d'animations variées à l'occasion des semaines du développement durable, du 17 septembre au 15 octobre 2022. Une deuxième édition est prévue en 2023.

Action : Développer l'offre d'enseignement supérieur

349 établissements industriels sont identifiés sur le territoire du Grand Dole, représentant plus de 5300 salariés. Les principaux secteurs d'activité représentés sont la chimie, l'industrie agro-alimentaire, la microtechnique, la micromécanique, ou encore la plasturgie, et on compte parmi ces établissements des PME comme des antennes de grands groupes internationaux. On observe cependant une inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire en termes de qualifications : le Grand Dole œuvre pour proposer sur le territoire une offre de formation correspondant aux besoins des entreprises en moyens humains qualifiés.

Les indicateurs retenus pour le suivi et l'évaluation de cette action sont :

- Le nombre de filières d'enseignement supérieur proposées sur le territoire
- Le nombre total annuel d'étudiants inscrits dans ces filières
- Le nombre annuel de réunions des membres de DoleSup

Projet : Création d'un pôle d'enseignement supérieur

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Partenaires : CAGD, Dole Sup, Université de Franche-Comté, Conservatoire National des Arts et Métiers

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 1 000 000 € HT

Objectifs :

Très engagées dans le développement de l'enseignement supérieur, pour enrichir l'offre déjà existante sur le bassin, la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ont tissé des liens étroits avec de nombreux acteurs comme l'Université de Franche-Comté (UFC) ou le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), tous deux convaincus de la pertinence du développement de l'offre.

L'évolution des pratiques, l'implantation de nouvelles entreprises dans le bassin, tout comme la réflexion sur les filières déjà existantes, ont conduit l'Université de Franche-Comté à proposer l'ouverture à Dole de deux départements de l'IUT Centre Franche-Comté :

- Un BUT (diplôme en 3 ans) Packaging, Emballages et Conditionnement (PEC) : qui ouvrirait sa première promotion dès la rentrée 2022 ;
- et d'un BUT Statistiques et Informatique Décisionnelle (STID) à la rentrée 2023.

Les besoins en locaux de ces deux formations ont pu être estimés à 1500 m², dont un plateau technique dès 2022 pour le BUT PEC.

L'existence de formations d'ores-et-déjà dispensées à Dole par le CNAM, via des conventions avec le Lycée Charles Nodier, ainsi que la sélection du dossier présenté par la Ville de Dole dans le cadre de l'Appel à Manifestations d'Intérêts « Au cœur des Territoires » et dont l'objectif était la création de nouvelles formations en adéquation, là-aussi, avec les besoins du bassin d'emploi, ont conforté l'idée de la Ville de Dole de créer un pôle commun d'enseignement supérieur au sein duquel ces acteurs pourraient cohabiter.

Le bâtiment de La Charité correspond parfaitement aux critères recherchés : il est situé sur une entrée de centre-ville, dispose de places de parking à proximité et est également desservi par les transports en commun, et il se trouve à proximité immédiate de nombreuses infrastructures telles que la gare SNCF, le foyer de jeunes travailleurs, le nouveau complexe aquatique et sportif, théâtres, cinéma, etc. qui peuvent toutes facilement être rejointes à pieds, en maximum 20 minutes pour les plus éloignées.

Ancien internat du Lycée Charles Nodier, une partie du bâtiment sert toujours à l'établissement de salles d'examens, de réunions, ou autres. Certains travaux sont à envisager, en lien avec le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, afin de permettre la cohabitation des trois structures dans les meilleures conditions tout en pensant, à cette occasion à un plan ambitieux de rénovations énergétiques de ce bâtiment historique du XVII^{ème} siècle.

Action : Lutter contre les pollutions visuelles

Le RLPI actuellement en phase d'élaboration est complémentaire au PLUI du Grand Dole. La lutte contre les pollutions visuelles est un élément important pour veiller à l'attractivité du territoire et à la mise en valeur du patrimoine sur le territoire, objectif commun à l'ensemble des schémas régionaux en cours.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Nombre de panneaux publicitaires supprimés sur le territoire
- Mesure métrique des réseaux secs enterrés d'ici 2026

Projet : Enfouissement des réseaux secs			
Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Audelage	Enfouissement des réseaux secs (SIDEDEC, avec participation commune), au bord de la véloroute	en cours	132 276
Auxange	Enfouissement réseaux secs Rue du Baron et Rue du Moulin (éclairage public, basse tension, télécom)	en cours	40 000
Auxange	Enfouissement réseaux secs Route des Vernes (éclairage public, basse tension, télécom)	2024	32 500
Brevans	Enfouissement réseaux secs et humides voirie Rue de la Courbe	2025	NC
Champdivers	Rue des tilleuls : Enfouissement réseaux secs (1e tranche)	en cours	121 006
Champdivers	rue des Tilleuls : Enfouissement réseaux secs (2e tranche)	2025	60 000
Chevigny	Enfouissement ligne électrique (rue de peintre et Rainans)	2024	NC
Falletans	Enfouissement de réseaux	2023	NC
Foucherans	Rue des chênes (enfouissement SIDEDEC)	en cours	135 827
Gredisans	Enfouissement réseau électrique	en cours	116 560
Gredisans	Aménagement parcelle constructible (électricité, eau, assainissement)	2024	120 000
Lavangeot	Enfouissement SIDEDEC	en cours	24 800
Lavans-lès-Dole	Enfouissement réseaux secs 3ème tranche	2024	NC
Le Deschaux	Renforcement électrique du réseau (moyenne tension)	NC	NC
Le Deschaux	Effacement de réseaux secs (EDF, téléphone)	abandonné	
Malange	Effacement réseaux secs et remplacement lampes vétustes Rue du Clos - Route de Serre	2024	20 833
Monnières	Enfouissement réseaux rue de Champvans	2023	80 000
Romange	Enfouissement réseaux électriques, téléphoniques et EP (3e tranche)	2023	56 000

Action : Renforcer la rénovation énergétique de l'habitat et garantir une offre de logements équilibrée sur le territoire

L'ensemble de ces projets sont conformes aux objectifs fixés :

- dans le PLUI,
- dans le programme Action Cœur de Ville,
- dans le Nouveau Programme de National de Renouvellement Urbain,
- et aux recommandations énergétiques du PCAET du Grand Dole.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Nombre de nouveaux logements
- Nombre de dossiers de demandes d'aides à la rénovation accompagnés par an
- Nombre de rénovation thermique de logements par an
- Économies d'énergies réalisées grâce à ces rénovations
- Nombre de résidents en éco-quartiers sur le territoire

Projet : Favoriser la rénovation du parc de logements publics

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Partenaires : ANAH

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Objectifs :

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite continuer à accompagner les opérations de réhabilitation globale requalifiantes (performance énergétique, accessibilité, adaptabilité) pour éviter la formation d'un patrimoine de relégation, concurrencé par une offre nouvelle plus attractive.

Pour cela, il s'agit de mieux financer les opérations d'acquisition-amélioration pour favoriser requalification du tissu urbain existant, avec une amélioration énergétique, et le déploiement d'une offre locative sociale diffuse sur le territoire.

En parallèle, un accompagnement de la rénovation du parc public sur les logements les plus énergivores est à mettre en œuvre. L'objectif porte sur la réhabilitation du parc le moins performant (étiquette E à G), mais aussi sur les projets pour lesquels la requalification a un impact significatif pour l'ensemble d'un quartier (hors NPNRU).

Projet : Favoriser la rénovation du parc de logements privés

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Démarrage de l'Action : 2022

Coût prévisionnel de l'opération : 60 000 € / an de budget animation, information

Objectifs :

Le projet consiste à dynamiser les opérations de réhabilitation sur l'ensemble du territoire communautaire par la mise en place du Projet d'Intérêt Général (PIG) "amélioration énergétique et lutte contre la précarité" sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération. Le projet reposera notamment sur les actions suivantes :

- Dresser un diagnostic des copropriétés et établir un plan d'action en faveur des plus fragiles ;
- Conforter les aides de l'agglomération en faveur des sorties d'insalubrité et de l'amélioration énergétique des ménages les plus modestes ;

- Faciliter le développement d'une offre locative, avec un couple loyer + charge maîtrisé, dans les polarités du territoire (armature PLUi).

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite accompagner les démarches de sensibilisation, d'information et d'animation pour généraliser l'accès aux aides disponibles.

Projet : Développer et accompagner l'urbanisme durable : éco-quartier de Damparis

Maître d'ouvrage : SEDIA

Partenaires : Damparis

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 4 749 000 € HT

Objectifs :

Le quartier durable des Vergers de Damparis est un projet urbain de création d'un quartier mixte regroupant habitats, commerces et services. Le programme se compose d'environ 120 logements et d'un lot accueillant des commerces et services dont un supermarché.

Le projet se situe à l'Ouest de la commune et assure une interface entre quartiers d'habitats récents (postérieurs aux années 1950) et territoire agricole.

Le caractère innovant de ce projet d'urbanisme s'exprime au travers de :

- La gestion alternative des eaux,
- La structuration urbaine et qualité architecturale,
- La gestion des limites,
- La régulation des températures et bioclimatisme (diminution de l'effet îlot de chaleur urbain).

La commune de Damparis prévoit de participer financièrement à ce projet à hauteur de 962 000 €.

De plus, l'installation de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des déchets de ce nouveau quartier est estimée à 20 000 € TTC (inscrite dans le projet « Aménagements communaux pour amélioration et optimisation de la collecte des déchets »).

La participation communale est à ce jour de 962 000 € HT pour ce projet et devrait à minima augmenter de 300 000 €.

Projet : Développer et accompagner l'urbanisme durable - éco-quartier de Dole

Maître d'ouvrage : non défini

Partenaires : Ville de Dole, CAGD

Coût prévisionnel de l'opération : non connu

Objectifs :

Le marché foncier se raréfie et la prise en compte du dérèglement climatique ne peut qu'inviter à développer une nouvelle offre d'habitat, plus dense, plus vertueuse au plan environnemental (gestion énergétique, limitation de l'imperméabilisation, non-créeation d'îlots de chaleur, logique de mobilité optimisée, etc.) ; il est nécessaire que la collectivité initie une politique amenant les professionnels de l'immobilier à sortir du pavillonnaire classique hérité des années 60/70 et du foncier abondant et bon marché. Plusieurs opérations peuvent servir de "laboratoires" à de nouvelles formes urbaines :

- Espace Rotondes,
- Zone du Boichot
- Site fret ferroviaire de la Bedugue,

- Opérations au gré des opportunités offertes par le foncier stratégique identifié sur les communes (repérage de friches)
- A plus long terme, des opérations habitat complémentaires à la requalification du site zone portuaire.
- Secteur La Paule sur un phasage long.

Projet : Développer et accompagner l'urbanisme durable - éco-quartier de Falletans

Maître d'ouvrage : Falletans ou SPL G2D 39

Calendrier prévisionnel : non connu

Coût prévisionnel de l'opération : non connu

Projet : Réhabilitation de bâtiments communaux pour création de logements

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Abergement la Ronce	Locatifs Valjon (création 10 locatifs)	à l'étude	1 200 000
Archelange	Acquisition d'un bâtiment en péril pour création de 3 logements communaux et une salle hors-sac	en cours	1 224 300
Biarne	Acquisition et création de logements communaux	2022	120 000
Champdivers	Réhabilitation d'un bâtiment communal pour création de 2 logements	2024	152 000
Falletans	Création d'appartements locatifs	en cours	NC
Peseux	Bâtiments locatifs presbythère (création logement T4)	2025	NC
Rocheft sur Nenon	3 logements sociaux et parking public (Rue du Château)	2024	378 400
Rocheft sur Nenon	Transformation anciens cabinets médicaux en appartements (Dufour)	2025	NC
Vriage	Création logements ancienne mairie (réhabilitation bâtiment)	2025	240 000
Vriage	Création logement ancienne cure (aménagement combles)	abandonné	

Projet : Rénovation de logements communaux

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Abergement la Ronce	Bâtiments résidence Canal (isolation par l'extérieur, résidence 7 logements)	en cours	102 100
Abergement la Ronce	Locatifs Rue des Erables (isolation combles 6 logements)	2024	NC
Authume	Logements Marsotte : rénovation thermique BBC de 20 logements	2024	900 000
Champvans	Rénovation, isolation thermique, accessibilité PMR du logement presbytère (ancien logement curé)	2024	98 200

Eclans-Nenon	Réhabilitation logement communal (mise aux normes électriques, peinture, sol, plafond, sanitaires, isolation thermique et phonique)	en cours	32 333
Frasne-les-Meulières	Isolation logements communaux (combles bâtiment communal)	2024	13 670
Le Deschaux	Rénovation maison en location : installatio d'une pompe à chaleur	2023	13 200
Le Deschaux	Rénovation maison en location : toiture	2023	26 160
Le Deschaux	Rénovation maison en location : isolation extérieure	2023	28 000
Le Deschaux	Réfection logement communal (isolation, toit, PAC, aissinissement, chauffage, électricité)	2024	48 000
Peseux	Bâtiments locatifs presbytère (consolidation gros œuvre pignon sud, isolation extérieure façades, chauffage PAC, isolation des fenêtres)	2023	36 963
Tavaux	Logements ex-gendarmerie (rénovation)	2025	120 000
Vriage	Changement d'une partie des radiateurs des logements communaux	2023	6 000

Projet : Aménagement de nouveaux lotissements sur les communes			
Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Abergement la Ronce	Lotissements (création 10 parcelles / viabilisation)	à l'étude	175 000 (étape)
Champvans	Création d'un nouveau quartier (voirie et liaisons douces, réseaux et aménagement de l'espace public)	2024	1 280 000
Falletans ou SPL G2D 39	Lotissement : achat terrains, études, viabilisations	2023	310 000
Falletans	Création d'un éco-quartier	NC	NC
Lavangeot	Création nouveau lotissement (6 à 8 parcelles) - réseaux eau/électricité/télécom/éclairage public + création voirie	2023	100 000
Monnières	Lotissement GUYON (acquisition maison et terrains + viabilisation)	en cours	256 000
Monnières	Lotissement Les Vergers (viabilisation terrains)	en cours	40 000
Tavaux	Lotissement communal La Vuillardière (viabilisation phase 3)	2026	2 240 000

Action : Poursuivre la décarbonation de l'énergie consommée sur le territoire

Les actions ci-dessous, portées par des élus locaux volontaires, répondent aux objectifs que le Grand Dole s'est fixé dans son PCAET mais également aux ambitions de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Production d'énergie renouvelable produite sur le territoire (kWh)
- Nombre de bâtiments raccordés au chauffage urbain
- Part de biomasse dans les sources d'énergies du chauffage urbain

Projet : Installation d'un parc éolien sur la commune de Champagney

Maître d'ouvrage : Eurowatt

Partenaires : Champagney

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération pour la commune de Champagney : 800 000 € HT

Objectifs :

Une production d'électricité propre, renouvelable et locale : le projet éolien de Champagney s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique et a pour objectif la production locale d'une énergie d'origine renouvelable, sans émission de gaz à effet de serre et respectueuse de l'environnement.

Une éolienne de 3 MW produit en moyenne l'équivalent de la consommation en électricité (hors chauffage) de 2 400 foyers, soit 5 520 personnes.

Actuellement sur la phase finale des études préalables, et en concertation avec la population, Champagney et Eurowatt devraient prochainement déterminer l'emplacement exact et le nombre d'éoliennes qui seront implantées. La commune de Champagney prévoit de participer au projet à hauteur de 1 000 000 €.

Projet : Construction d'une nouvelle chaufferie bois pour le réseau de chaleur urbain

Maître d'ouvrage : Engie

Partenaires : Ville de Dole, ADEME

Calendrier prévisionnel : 2022 - 2023

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 10 000 000 € HT

Objectifs :

Le réseau de chaleur de la Ville de Dole se caractérise aujourd'hui par un mix énergétique composé à 52% d'énergie d'origine renouvelable, le solde étant assuré principalement par du gaz (en combustion directe ou via cogénération). Néanmoins, ce niveau d'énergie renouvelable, s'il était pertinent tout au long de la décennie 2010, ne permet pas aujourd'hui de répondre au contexte et aux enjeux environnementaux, sociaux, légaux et réglementaires à venir.

Afin de répondre à ces enjeux, la Ville de Dole a collaboré en 2022 avec son délégataire, la SOCCRAM, afin de faire évoluer leur contractualisation. L'avenant signé cette année a ainsi pour objectif :

- la substitution de la production de chaleur issue de la centrale de cogénération fonctionnant au gaz, par un nouveau moyen de production,
- l'augmentation du taux d'énergie renouvelable dans le mix énergétique du réseau, passant de 52% à près de 90% grâce à l'implantation d'une nouvelle chaufferie biomasse,

- la réduction substantielle de consommation de gaz naturel du territoire.

La Ville de Dole a ainsi mis un terrain à disposition de la SOCCRAM, à proximité de l'ancienne chaufferie et où le réseau de chaleur urbain passe aujourd'hui. Une nouvelle chaufferie biomasse est aujourd'hui en cours de construction, ce qui permettra au réseau de chaleur urbain de Dole d'être alimenté à 90% par de la biomasse, c'est-à-dire par une énergie renouvelable.

Projet : Pose d'ombrières et de panneaux photovoltaïques sur des toitures communales

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Champdivers	Pose de panneaux solaires sur bâtiments communaux (2 X 6 kw)	2023	30 000
Champvans	Installation de panneaux solaires photovoltaïques : - Ombrières parking salle des fêtes - Centrale solaire au sol sur site dégradé - Panneaux sur toiture des différents bâtiments	2024	NC
Menotey	Installation de panneaux sur le toit de l'école	<i>Inclus dans le projet de réhabilitation énergétique</i>	
Saint-Aubin	Installation de panneaux sur le toit de l'école et également sur le toit de certains équipements sportifs (tennis, etc.)	<i>Inclus dans les projets école et sports</i>	
Villers-Robert	Installation de panneaux photovoltaïques sur des toitures communales	2024	NC

Projet : Pose d'ombrières et de panneaux photovoltaïques sur les parkings et les toitures communales et communales

Maîtres d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole, Dole

Partenaires : OPALE EN, Reservoir Sun , Jurascic, SEM ENR du Jura

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération :

Objectifs :

Comme préconisé dans notre Plan Climat Air Énergie Territoire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a pour objectif dès aujourd'hui de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'encourager la production d'énergies renouvelables sur son territoire.

Pour cela, la ville de Dole ainsi que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ont lancé en 2020 un appel à manifestation d'intérêt pour installer des systèmes de production d'électricité photovoltaïques sur les toits ou parkings de certains bâtiments publics.

Les deux collectivités vont donc dès 2021 mettre à disposition d'investisseurs tiers certaines surfaces :

- Ombrières sur les parkings de Dolexpo, de l'Aquaparc et du gymnase Ernest-Gagnoux, ainsi que sur le toit de ce même gymnase pour la CAGD ;
- Sur les toits du Centre Technique Municipal, des écoles de Rochebelle et Beauregard, et du centre de canoë-kayak pour la Ville de Dole.

L'ensemble de ces sites pourront produire une puissance totale de 5150 kiloWatt, ce qui équivaut à la consommation électrique d'environ 5000 personnes.

Les travaux des premières installations ont eu lieu à l'été 2021 pour une mise en service début 2022.

L'opération pourra être renouvelée dans les années à venir, par la CAGD ou par ses communes membres.

Projet : Réalisation d'un cadastre solaire

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Coût prévisionnel de l'opération : 20 000 € HT

Objectifs :

Le cadastre solaire est un outil intéressant pour que chacun puisse identifier rapidement le potentiel solaire de la toiture de sa propriété. Ouvert aux particuliers comme aux collectivités et aux entreprises du territoire, cet outil numérique permettrait à chacun de savoir rapidement si l'installation de panneaux solaires, photovoltaïques ou thermiques, pourrait être pertinente sur sa toiture : selon l'inclinaison du toit, la surface et les zones d'ombre, la distance avec le réseau électrique et le coût de raccordement induit, que la production soit vendue ou autoconsommée, etc.

La réalisation de cet outil est compatible aux objectifs du PCAET du Grand Dole et contribuera à la hausse de la production d'énergie renouvelable sur le territoire.

Projet: Schéma directeur des réseaux d'énergie

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023

Avancement du projet au 30/11/2022 : non démarré

Coût prévisionnel de l'opération : 80 000 € HT

Objectifs :

Démarche volontaire, à la croisée des exercices de stratégie énergétique, de planification territoriale et de programmation opérationnelle, le SDE questionne l'organisation locale du système de consommation et de production d'énergie. Par une analyse des vecteurs énergétiques (gaz, électricité, chaleur, froid), des capacités et des contraintes des réseaux, il interroge l'adéquation entre les ambitions de transition énergétique de la collectivité et de ses partenaires, les marges de manœuvre possibles et les moyens à disposition. Il s'intéresse au système énergétique d'un territoire, aux déterminants des consommations, à l'équilibre entre offre et demande, aux filières et réseaux d'approvisionnement (mix énergétique) à une maille locale.

Il questionne le potentiel de réduction des besoins, les sources de production d'énergies renouvelables et de récupération (ENR&R).

Il prend en compte les énergies réseaux et hors réseaux (bois énergie, solaire thermique, fioul, carburants ...).

Le SDE est un vecteur de transversalité, il contribue à sortir de la vision en silos de l'énergie entre les différents réseaux et filières, à intégrer l'énergie dans les politiques sectorielles (urbanisme, aménagement, mobilité ...), et traduire opérationnellement des objectifs de la transition énergétique (TE) dans la planification des réseaux et la planification urbaine.

Action : Réhabiliter et valoriser le patrimoine historique

L'ensemble des projets ci-dessous qui se situent sur la ville Dole sont issus du programme Action Cœur de Ville qui se poursuit actuellement. La rénovation et l'entretien du patrimoine historique sur l'ensemble du territoire contribuent à entretenir l'attractivité du Grand Dole et son rayonnement à l'échelle nationale, notamment d'un point de vue touristique.

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Fréquentation touristique du territoire
- Économies d'énergies réalisées

Projet : Révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 396 770 € HT

Objectifs :

Le PSMV doit aujourd'hui répondre à de nouvelles préoccupations contemporaines conjuguant qualité de vie, esthétisme, dynamisme économique, mais aussi revalorisation de l'habitat et accessibilité, enjeux qu'il ne pouvait prévoir jusqu'ici.

L'objectif de cette révision est donc de faire du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur un document d'urbanisme moderne et complet, expression d'un projet du cœur d'agglomération en résonance avec les différentes politiques communautaires, dans les domaines de l'habitat, de la cohésion sociale et culturelle, des mobilités, de l'attractivité économique, du tourisme, de la qualité du cadre de vie et de l'espace public.

La mise en place du nouveau PSMV doit ainsi favoriser l'appropriation de ce qui fait le cœur historique de la cité, le développement harmonieux de celle-ci et le renforcement de son attractivité.

Projet : Réfection de la toiture et isolation thermique de la Visitation

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : non démarré

Coût prévisionnel de l'opération : 100 000 € HT

Objectifs :

Le couvent de la Visitation était à l'origine un collège accueillant les étudiants Bénédictins au XV^e siècle. Ce bâtiment possède une architecture riche, avec notamment la présence de l'ancienne chapelle, qui est d'origine. Les autres corps du bâtiment ont été reconstruits à partir de 1699. L'ensemble est composé de deux parties : le cloître et la cour des services, et derrière le jardin. Le couvent de la Visitation accueille aujourd'hui plusieurs associations municipales.

Une première phase de travaux a été réalisée en 2020. Puis il est prévu, en 2021, une seconde phase de travaux qui portera sur les réseaux secondaires dans la chaufferie.

La Ville de Dole souhaite poursuivre la rénovation du couvent de la Visitation par la réfection de la toiture, qui passera notamment par le remplacement des tuiles et le renforcement des charpentes.

Projet : Réhabilitation du bâtiment de l'Arsenal et création d'un cheminement doux

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 950 000 € HT

Objectifs :

En parallèle du programme « Cœur de Ville » qui consiste à renforcer l'image et l'attractivité du centre ancien de la Ville de Dole, cette dernière et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'engagent dans un ambitieux programme de requalification des équipements et espaces publics situés en partie Ouest du secteur Sauvegardé, sur l'Îlot de l'Arsenal, vaste espace de projets s'étendant du Théâtre Municipal au manège de Brack, et identifié depuis l'approbation en 2003 de la modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur.

En effet, le positionnement de ce site et la présence en ces lieux d'importants services publics, établissements scolaires, administrations, locaux culturels, associatifs et sportifs, a imposé des orientations d'aménagement permettant le développement de ce secteur ainsi que sa mise en valeur.

En ce sens, la Ville de Dole a prévu une réhabilitation complète de l'ancien Ilot de l'Arsenal.

Cela passera notamment par l'aménagement d'un espace urbain, la démolition de l'ancienne serrurerie mais surtout par la réhabilitation du bâtiment de l'Arsenal.

Se pose également la question des liaisons entre tous les équipements majeurs qui occupent le site. La réponse apportée par la Ville de Dole passe par la mise en valeur du passage de l'Arsenal entre la rue Chifflet et la rue des Arènes. Cet espace, traité en passage public pour modes doux, permettra la jonction directe entre plusieurs équipements majeurs de la ville (musée, lycée, hôtels de ville et d'agglomération, complexe aquatique et sportif, théâtre..).

Projet : Travaux d'entretien et de sécurité de la Collégiale Notre-Dame

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : non connu

Coût prévisionnel de l'opération : 3 000 000 € HT

Objectifs :

La ville de Dole a engagé en 2020 des missions d'études et de maîtrise d'œuvres pour réaliser, dès cette année, des travaux de rénovation sur 3 bâtiments historiques : La Collégiale Notre-Dame et la Médiathèque de l'Hôtel-Dieu, toutes deux classées monuments historiques et la Visitation (ancien collège Saint – Jérôme) inscrite comme monument historique.

C'est en décembre 1508 que le Conseil de la Ville et les habitants décident de bâtir l'église Notre-Dame de Dole (Collégiale), la construction de celle-ci s'est achevée en 1574, la construction du clocher s'est, quant à elle, achevée en 1586. Depuis 1910, l'église est classée comme monument historique.

La rénovation de ce bâtiment a pour objectif de garantir la pérennité de l'ouvrage mais aussi la sécurité des personnes, c'est pourquoi les travaux envisagés seront variés. En effet, ils vont concerner, notamment, la structure en pierre de l'édifice (le gros œuvre) avec la réparation et le confortement des marches d'escalier, la réfection d'enduits en mauvais état ou encore le remplacement de linteaux fissurés. D'autres travaux concernent les charpentes traditionnelles en bois massif, les combles, les couvertures de la toiture ainsi que les menuiseries et vitraux.

Programmé sur plusieurs années, ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique de conservation et de protection du patrimoine architectural et historique dolois, particulièrement avec la rénovation de la Visitation, de la médiathèque de l'Hôtel Dieu ou encore la rénovation de l'Arche Brindel inscrite au titre de patrimoine architectural.

Projet : Réhabilitation globale du Marché couvert de Dole

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : non connu

Coût prévisionnel de l'opération : 630 000 € HT

Objectifs :

Erigé en 1833, le marché couvert de la Dole se situe au cœur de la ville face à la Collégiale Notre-Dame. Sa construction en fer, en fonte et en verre repose sur des soubassements en maçonnerie, et rappelle le genre des Halles centrales de Paris, le type Baltard. Des travaux de rénovation de ce marché couvert ont eu lieu notamment en 1968 et en 1998.

Afin de préserver ce lieu emblématique de la ville, la municipalité souhaite engager une réhabilitation globale. Cette dernière comprendra notamment :

- Le remplacement des claustras de ventilation et installation d'un désenfumage réglementaire
- la rénovation des peintures
- La réalisation d'une extension pour terrasse
- la Rénovation du système de chauffage
- Installation d'occultation.

Projet : Réhabilitation de l'Hôtel André (ancien collège de l'Arc II)

Maître d'ouvrage : non défini

Partenaires : Ville de Dole, SPL Grand Dole Développement 39

Calendrier prévisionnel : non connu

Objectifs :

Par délibération n°17.22.03.25 du 22 mars 2017, le Conseil Municipal a décidé de confier à la SPL Grand Dole Développement 39 un mandat d'études pour l'aménagement du Cours Clémenceau incluant la réalisation d'une étude de faisabilité concernant l'ancien Collège de l'Arc II (dit Hôtel André), situé 80 rue des Arènes à Dole.

Au vu des potentialités dimensionnelles de reconversion du bâtiment (1200 m² de surfaces utiles, hors caves, porches et combles), il est envisagé de réhabiliter les locaux afin d'y implanter l'Ecole des Beaux-arts d'une part, et des locaux à vocation tertiaire d'autre part.

La réimplantation de l'Ecole des Beaux-arts à cet endroit, en face du Musée des Beaux-arts, trouve toute sa pertinence, permettant de mettre en valeur la complémentarité des activités exercées au sein de ces deux structures. La cour intérieure pourra également être exploitée pour des activités artistiques en extérieur (cours de sculpture, expositions..).

Par ailleurs, la demande d'implantation d'activités tertiaires à Dole sont croissantes et ne peuvent être correctement satisfaites à ce jour. Il est ainsi envisagé de réserver une partie du bâtiment de l'ancien collège de l'Arc II pour l'exercice de ces activités.

Projet : Réhabilitation du Musée Pasteur (et de la passerelle)

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : non connu

Coût prévisionnel de l'opération : 8 500 000 € HT

Objectifs :

Au bord du Canal des Tanneurs, la maison qui a vu naître Louis Pasteur à Dole représente le point de départ de l'incroyable destinée du plus célèbre des savants français. Premier musée dédié à Pasteur en France, à travers un

parcours ludique et attractif, la maison retrace son œuvre de scientifique en explorant tour à tour tous les champs de la connaissance que Pasteur a mis en avant.

Afin de conserver ce lieu emblématique de la ville de Dole, la municipalité souhaite engager une réhabilitation du Musée Pasteur. Cette dernière comprendra notamment :

- Une mise en accessibilité PMR (création d'un ascenseur)
- Une réconception des espaces
- Une rénovation globale des toitures et façades
- Une rénovation électrique

Dans la continuité du projet de réhabilitation du Musée Pasteur, une réfection de la passerelle Prélôt est envisagée par la Ville de Dole. Une étude de faisabilité a été effectuée. Cette dernière envisage deux solutions :

- Une démolition du tablier de la passerelle existante et une reconstruction en lieu et place de celle-ci : il serait ici question de réhabiliter les appuis existants et de construire un nouveau tablier pour piétons et cycles d'une largeur de 4 mètres avec une mise aux normes PMR des rampes d'accès et un nouvel escalier coté avenue de Lah. En hommage au cœur Dolois la passerelle et les rampes seront recouvertes de dallage en pierres naturelles.
- Une démolition de la passerelle existante et la création d'une passerelle neuve au droit de l'accès du jardin des Chevannes : il s'agirait d'une passerelle pour piétons et cycles d'une largeur de 4 mètres comprenant un garde-corps en verre transparent avec balisage lumineux, dallage en pierres naturelles et bacs à fleurs.

Projet : Réhabilitation chapelle des jésuites

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : non connu

Coût prévisionnel de l'opération : 4 000 000 € HT

Objectifs :

Témoignage architectural de l'histoire religieuse, la Chapelle des Jésuites est située au centre de la ville. Protégée au titre des monuments historiques, elle est également soumise aux règles du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Site Patrimonial Remarquable de Dole.

Elle fait partie des nombreuses chapelles et couvents dolois datant des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. Adossée au Collège de l'Arc et en front de l'ancien Collège de Grammaire, sa construction a débuté en 1590 pour s'achever en 1600.

Cette imposante bâtisse d'inspiration médiévale comporte un haut pignon troué d'une rose. Elle possède un porche qui offre un bel exemple de « maniérisme » de la Renaissance par son décor prolifique.

Propriété de la Ville de Dole, ce bâtiment a perdu tout usage depuis près d'une cinquantaine d'années et mériterait une réhabilitation complète.

Ce bâtiment est situé sur le parcours touristique du Chat Perché ; il sert occasionnellement de lieu d'expositions ou pour des manifestations à caractère culturel.

Projet : Requalification des espaces publics

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : non connu

Objectifs :

Le diagnostic établi par « Au-delà du fleuve et Jura Habitat » en 2015 a montré que différents espaces qui par leur nature, leur fonction ou leur emplacement, méritaient une nouvelle mise en valeur afin de conforter la richesse du patrimoine, l'esthétique de la ville, la force de son attractivité et sa convivialité.

Ainsi plusieurs phases de travaux échelonnées de 2016 à 2019 ont permis de réhabiliter les principales rues du centre-ville (rue de Besançon, rue des Arènes dans sa partie piétonne, Grande rue, une partie de la rue de la Sous-Préfecture), mais aussi des espaces comme la place du 8 mai, la place aux fleurs, une partie de la place Nationale et la « porte » de Besançon.

Afin de poursuivre l'objectif de mise en valeur des espaces publics, il est nécessaire de réhabiliter la rue des Vieilles Boucheries et la placette au bas de la Grande rue, ainsi que la rue Boyvin et les abords intra muros de la porte d'Arans (notamment maison des syndicats), afin notamment d'homogénéiser les matériaux datant des années 70 et d'améliorer les circulations piétonnes et routières.

Il est également apparu que d'autres espaces publics nécessitaient une réhabilitation non seulement pour mettre en valeur le patrimoine, mais également afin de sécuriser les accès, améliorer la circulation et organiser les espaces de stationnement, à savoir le Cours Clémenceau, la place de l'Europe, la Place Nationale Charles de Gaulle et le carrefour Mont-Roland / Wilson.

Il est également nécessaire afin de prendre en compte les changements climatiques en aménageant des îlots de fraîcheur à l'occasion des interventions sur les espaces publics.

Projet : Création passage 23 rue Pointelin

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : non connu

Coût prévisionnel de l'opération : 350 000 € HT

Objectifs :

De longue date figure au PSMV un emplacement réservé pour la création d'un passage qui permettrait d'accéder au couvent des Cordeliers depuis la rue Pointelin ; cet accès est d'un grand intérêt au plan urbain et pourrait à l'occasion de la requalification de l'ancien palais de justice en logements trouver toute sa pertinence. Sa réalisation passe par une acquisition - démolition de l'immeuble sis 23 rue Pointelin, ou éventuellement 25 rue Pointelin selon évolution du PSMV.

Projet : Réhabilitation ancienne salle d'audience

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : non connu

Coût prévisionnel de l'opération : non connu

Objectifs :

L'ancien couvent des Cordeliers, désaffecté en 2015 après le départ du Palais de Justice sera réhabilité en logements de qualité, respectueux du caractère architectural remarquable des lieux par la société France investissement.

L'acquéreur s'est en outre engagé à maintenir une partie de l'immeuble ouverte au public, pour ce qui concerne les espaces remarquables.

Des rencontres entre des représentants de cette société et de la Ville de Dole ont permis d'engager une réflexion sur les conditions qui permettraient de garantir un accès public satisfaisant, tant pour les visiteurs que pour les futurs occupants.

Il a ainsi pu être convenu de l'accord suivant : La Ville de Dole se porterait acquéreur de l'ancienne salle d'audience, avec les deux espaces contigus, ainsi que des cachots situés en sous-sol, qui présentent un riche intérêt patrimonial. La salle d'audience et ses dépendances représentent 193 m². Cet espace permettrait de créer un point d'arrêt, ou de marquer une pause, dans le cadre de visites organisées par l'Office de Tourisme de Dole, avec d'éventuelles animations ou expositions à caractère historique.

Projet : Mise en valeur du patrimoine par un Plan lumière

Maître d'ouvrage : Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : non connu

Objectifs :

La ville de Dole réfléchit à la mise en place d'un plan lumière afin de mettre en valeur son patrimoine. Pour cela, ce projet pourrait se phaser, en commençant d'abord par la mise en valeur de 2 bâtiments emblématiques ; la Collégiale et la médiathèque. Puis, la création d'une promenade historique pourrait être envisagée ainsi que la mise en valeur du canal des tanneurs.

En parallèle, dans le cadre des actions cœur de ville, la municipalité a migré vers une solution LED afin de remplacer son parc de luminaires vétustes et énergivores. La mise en place de l'éclairage LED a débuté, en 2021, dans la rue des Arènes.

Projet : Travaux de réhabilitation et de rénovation du patrimoine sur les communes

Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Abergement la Ronce	Eglise (réfection toiture / isolation combles)	en cours	64 000
Baverans	Réhabilitation lavoir (drainage, apport terre)	2023	8 240
Champagney	Dépendance ancienne cure (réfection toiture)	2021	NC
Champagney	Ancienne cure (changement des volets)	2022	32 000
Champvans	Restauration tableau de l'église : Nativité de VIGNON	2023	11 040
Champvans	Repose 11 tableaux de l'église	2023	12 000
Champvans	Réhabilitation et isolation thermique de la sacristie (transformation en salle réunion paroisse)	2023	16 000
Champvans	Sécurisation de l'emmarchement de l'église	2023	50 000
Champvans	Protection anti pigeons clocher église	2025	15 000
Chatenois	Réfection église (étude diagnostic travaux - arrêté fermeture église)	en cours	13 600
Choisey	Réfection toiture mairie - <i>bâtiment classé MH</i> (changement tuiles et réfection charpente)	2025	120 000
Damparis	Place de la Fontaine (réhabilitation lavoir)	2024	NC
Falletans	Réhabilitation d'un pressoir à pommes	2025	NC
Frasne-les-Meuilières	Remplacement de l'horloge et mise en peinture des portes de l'église	2023	4 711
Frasne-les-Meuilières	Réfection clocher église (poutre de contreventement)	abandonné	
Gevry	Electricité église (remise aux normes)	NC	NC
Jouhe	Réfection toit église	en cours	172 795
Malange	Réhabilitation de la fontaine de l'Abergement	2023	20 833

Menotey	statue et oratoire : réfections	2024	18 000
Nevy-lès-Dole	Eglise : rénovation des marches	2024	24 276
Nevy-lès-Dole	Eglise : mise en accessibilité	2025	42 240
Peseux	Eglise (réfection peintures murs intérieurs, mise aux normes réseau électrique et éclairage)	en cours	51 231
Rainans	Eglise (peinture intérieure)	2023	26 400
Rainans	Réfection de la toiture de l'église	2024	NC
Rochefort sur Nenon	Toiture presbytère	2023	55 000

Projet : Réaménagement des cimetières sur les communes			
Commune	Projet	Année de démarrage prévue	Budget HT
Archelange	Aménagement cimetière (mur du souvenir)	2022	1 920
Auxange	réaménagement cimetière (relevé de tombes et regroupement morts pour la France au sein d'un même monument)	2023	5 400
Chatenois	Mur du cimetière	2023	NC
Choisey	Cimetière : Réhabilitation du mur et de la croix	2023	20 000
Crissey	columbarium et cavurnes	2023	6 400
Falletans	Aménagement cimetière (allée - accessibilité PMR)	en cours	15 248
Jouhe	Ossuaires	2022	1 750
Jouhe	Colombarium de 8 cases	2022	4 978
Malange	Cimetière	2024	125 000
Nevy-lès-Dole	Mise en accessibilité et aménagement cimetière	2024	30 400
Parcey	extension du cimetière	en cours	140 000
Romange	Modification du revêtement dans le cimetière pour conformité avec l'interdiction d'usage des désherbants	2025	50 000
Vriage	Aménagement et mise en accessibilité des allées du cimetière	2023	10 353

AXE 4 : COOPERATIONS ET SOLIDARITES **TERRITORIALES**

Action : Organiser l'ingénierie territoriale

Les indicateurs choisis pour le suivi et l'évaluation de cette action sont les suivants :

- Taux de présence des élus locaux aux commissions de travail du Grand Dole
- Nombre de demandes des communes auprès du Grand Dole pour des conseils techniques
- Nombre d'animations et d'interventions de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès des services et des élus
- Part de véhicules propres de la flotte de véhicules de la collectivité
- Taux d'utilisation des vélos à assistance électrique par les agents de la collectivité

Projet : Devenir une administration Éco-exemplaire

Maîtres d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole et Ville de Dole

Calendrier prévisionnel : 2022-2026

Avancement du projet au 30/11/2022 : en cours

Coût prévisionnel de l'opération : 40 000 € HT (volet animation)

Objectifs :

Afin d'inscrire la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans des objectifs de réduction de son impact environnemental, un plan global de sensibilisation et d'implication des agents de la collectivité est prévu sur le mandat 2020-2026. Beaucoup d'actions ont déjà été portées comme la rénovation thermique des bâtiments publics ou encore la dématérialisation progressive de certaines procédures administratives. Les principales actions qui restent à mener incluent :

- La mise en place de référents transition écologique dans l'ensemble des services de la collectivité pour une meilleure implication des agents ;
- De la sensibilisation via des animations, au niveau des services et des élus ;
- D'accompagner les agents de la collectivité à adopter une mobilité plus durable sur leurs déplacements domicile-travail ;
- De privilégier l'achat local et de seconde main dans la commande publique ;
- La gestion durable et responsable de l'ensemble du matériel informatique et numérique de l'administration, de l'achat au renouvellement de matériel ;
- D'adapter la flotte de véhicules de la collectivité à une mobilité plus durable : sensibiliser sur l'utilisation du vélo avec ou sans assistance électrique pour les courtes distances, remplacement des véhicules thermiques par des véhicules électriques, installation de bornes de recharge, formation à l'éco-conduite, etc.
- De favoriser la mutualisation des équipements et moyens matériels, entre les services de la collectivité mais également avec les communes du territoire : échafaudages, broyeur de végétaux, etc.
- De mener une évaluation du budget et des dépenses publiques de la collectivité en termes d'impact environnemental et de se fixer des objectifs d'amélioration.

L'ensemble des services est concerné par ce programme d'éco-exemplarité de la collectivité.

Action : Aménager le territoire de façon cohérente et équitable

Projet : Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Calendrier prévisionnel : 2023 (délibération de prescription prise en juin 2022)

Coût prévisionnel de l'opération : 40 000 € HT

Objectifs :

Le PLUi de la CAGD a été approuvé en décembre 2019 ; ce document aujourd'hui applicable sur l'ensemble du territoire à l'exception du site patrimonial remarquable, nécessite quelques évolutions à travers une procédure de révision simplifiée, ne remettant pas en cause le PADD et le projet de territoire qu'il traduit. Les évolutions envisagées sont :

- corrections de quelques coquilles sur le règlement ; reprise de certaines règles d'applications ou d'interprétations compliquées ; amélioration de certaines dispositions.
- modification à la marge du zonage, pour des activités économiques, des projets communaux et pour quelques particuliers,
- prise en compte de réorientations simples souhaitées par les nouveaux exécutifs communaux issus des urnes en 2020, (sur des OAP par exemple)
- ajustements rendus nécessaires par des évolutions intervenues sur le territoire en 2020 et 2021 au plan économique.

Action : Coopérer avec les territoires voisins

Projet : Rédaction du Schéma de Cohérence Territoriale

Maître d'ouvrage : Pays Dolois – Pays de Pasteur

Partenaires : EPCI membres

Calendrier prévisionnel : 2023

Avancement du projet au 30/11/2022 : non démarré

Coût prévisionnel de l'opération : 300 000 € HT

Objectifs :

Après adoption de son PLUi, la Communauté d'Agglomération a exprimé la nécessité de se doter d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), chaînon manquant aujourd'hui entre le PLUi (2019) et le SRADDET récemment approuvé (juin 2020) par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Ce SCoT dont le périmètre est à arrêter pourrait couvrir un espace Nord-Jurassien portant sur 4 EPCI. La structure porteuse serait le Pays. Ce document est un maillon indispensable au positionnement de la région Doloise au sein de la nouvelle géographie territoriale avec la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20221222-15522-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022